Le Monde

Télévision Radio Multimédia
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16049 – 7 F — DIMANCHE 1er - LUNDI 2 SEPTEMBRE 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement autorise la fusion de GEC Alsthom avec Framatome

LES GROUPES britannique GEC et français Alcatel Alsthom ont ouvert des *« négociations en vue d'une fusion »* de leur filiale commune GEC Alsthom avec le constructeur français de chaudières nucléaires. Ce projet, qui représente une privatisation de Framatome, a reçu le soutien de l'Elysée et de Matignon. Le nouvel ensemble deviendra le numéro deux mondial du secteur de la construction électrique. Il présentera une gamme complète de centrales nucléaires et conventionnelles et réalisera un chiffre d'affaires de 80 milliards de francs. GEC souhaite obtenir près de 50 % du capital.

Lire page 12 et notre éditorial page 11

Le général Lebed annonce la fin de la guerre en Tchétchénie

L'accord avec les indépendantistes doit encore être approuvé par le Kremlin

AU TERME d'une nouvelle nuit de pourparlers, le général Lebed, l'envoyé de Moscou dans le Caucase, et le chef des indépendantistes de Tchétchénie, Aslan Maskhadov, ont annoncé, samedi matin 31 août, avoir conclu un accord de paix dans la République sécessionniste. *« Nous arrêtons la guerre et nous retirons l'armée »*, a affirmé Alexandre Lebed, avant de s'envoler pour Moscou, où l'accord doit encore être approuvé par le Kremlin. Le texte prévoit que les deux parties *« repoussent jusqu'au 31 décembre 2001 la question du statut »* de la petite République du Caucase du Sud. L'accord souligne, cependant, que les Tchétchènes auront alors la possibilité de faire valoir leur *« droit à l'autodétermination »*. La formule sera difficilement acceptée à Moscou, où l'on rejette l'indépendance de la Tchétchénie.

Lire page 3



M. Blondel dénonce « une Europe ultralibérale »

Un entretien avec le secrétaire général de FO

DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, estime que *« nous nous retrouvons dans une situation comparable à celle de l'année dernière »* et que *« tous les ingrédients de mécontentement sont là »* pour rendre la rentrée sociale particulièrement chaude. M. Blondel dénonce, notamment, *« la persévérance dans une politique économique qui n'amène pas de solution »* à la baisse de l'activité et au chômage. Il souligne que la morosité se transforme peu à peu en *« colère »* chez les salariés, mais aussi chez les commerçants ou les agriculteurs.

Tout en rejetant *« une démarche globalisante et politisée »*, M. Blondel annonce *« une mobilisation sur les salaires, dans la mesure où c'est une nécessité économique. »* Il critique aussi la rigueur budgétaire prévue pour 1997 et les conditions de réalisation de l'Union européenne : *« Nous sommes en train de construire l'Europe des anti-européens, celle qui s'aligne sur les thèses ultralibérales »*. Dénonçant les Etats-Unis, le secrétaire général de FO explique qu'ils *« ne regardent plus l'Europe comme un allié, mais comme un marché solvable de 380 millions d'habitants. Ils mènent une guerre économique. »* Prévoyant l'échec du plan Juppé sur la Sécurité sociale, il laisse entendre qu'il se présentera à la présidence de l'Unedic contre Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT. Enfin, M. Blondel déclare à propos des Africains sans papiers que, dès lors qu'ils étaient *« déjà présents sur le territoire national, leur régularisation* [devenait] *quasi obligatoire, »* Il ajoute : *« La loi est apparue défectueuse, il faut donc la modifier. »*

Lire page 6

■ Tension militaire au Kurdistan

L'Irak concentre des troupes à la lisière du 36e parallèle. p. 5

■ L'optimisme de M. Juppé

Le premier ministre annonce au moins 20 milliards d'allègements fiscaux net et affiche son optimisme. p. 20

■ La gauche en discussion

Socialistes, communistes et écologistes se sont retrouvés, vendredi 30 août, pour débattre des perspectives politiques. p. 7

■ Le nouveau voisinage franco-anglais

Le tunnel sous la Manche a définitivement créé de nouvelles habitudes de voisinage entre le Kent et le Nord-Pas-de-Calais. p. 8

■ Histoires d'Amérique

Sylvie Kauffmann raconte la revanche des Péquots, cette tribu indienne massacrée en 1637. p. 10

■ La télévision publique en chantier

Philippe Douste-Blazy annonce le dépôt d'un projet de loi sur l'audiovisuel pour octobre. p. 15

■ Félicia Ballanger roule sur l'or

Déjà championne olympique, la cycliste française a remporté le titre mondial du sprint féminin sur piste. p. 15

Une « cyberpolice » traquera demain les pédophiles sur Internet

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

Internet est devenu le nouveau lieu de rendez-vous des pédophiles. Sur le réseau mondial, ils obtiennent des adresses, programment des rencontres, visionnent des films pornographiques dont les « acteurs » – et victimes – sont des enfants. Leurs activités engendrent une industrie criminelle en plein essor. Pour en savoir plus sur les méthodes dont usent les pédophiles et sur les services auxquels ils ont accès, la section norvégienne de l'association « Save The Children » et Trond Voge, l'ombudsman norvégien pour les enfants, ont demandé à des techniciens de surfer sur le « Net » pendant plusieurs semaines. L'un d'eux, Markus Aksland, a raconté son expérience en marge du congrès de Stockholm contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Pour accéder aux « boutiques porno », moyennant un paiement minimal de 10 dollars, il suffit d'introduire deux mots-clés puis de fournir son numéro de carte de crédit. Comme dans le secret des arrière-boutiques, on peut ensuite faire des demandes plus précises à son gré. Le visionnage des films dure en général cinq à six minutes.

On trouve ensuite les « réseaux » où les pédophiles communiquent grâce à certains codes. Ces échanges sont difficiles à repérer par les non-initiés car les pédophiles utilisent à leur insu les serveurs d'institutions au-dessus de tout soupçon, comme les universités, les musées, ou, récemment, un institut lyonnais. Et ils passent rapidement d'un serveur à l'autre. On appelle cela « l'auto-stop sur le Net ».

Il y a, enfin, les groupes de discussions « on line » débouchant sur des conversations secrètes à deux, protégées si besoin par un mot de passe. C'est dans ce cadre que Markus Aksland s'est vu proposer *« quelque chose qu'il souhaite ne jamais revoir de sa vie »* : un film amateur où des enfants des deux sexes âgés de huit à douze ans sont violés par des adultes.

Au total, les techniciens norvégiens ont inventorié sur Internet plus de cinq mille quatre cents sites de pornographie où l'on exploite sexuellement les enfants. Un chiffre qui, selon eux, augmente rapidement.

Comment réagir contre ces pratiques sans recourir à la censure, se sont demandés, vendredi 30 août, les spécialistes réunis à Stockholm ? D'abord signaler leur existence à « Save The Children », qui a créé, pour la circonstance, une adresse électronique intitulée « enfants en danger » (children a risk. sn. no). Ensuite, souligne Trond Voge, rappeler les responsables des serveurs à leurs responsabilités morales et susciter la vigilance des diffuseurs de cartes de crédit. Enfin et surtout, confier à une organisation internationale la mission d'instaurer une « cyberpolice » présente en permanence sur le réseau pour traquer et dissuader les pédophiles et leurs fournisseurs.

Jean-Pierre Langellier

● L'image de l'immigration

LES POPULATIONS étrangères vivant en France sont-elles transparentes ? Pourquoi les voit-on si peu à la télévision ? Le 19e Festival de Douarnenez s'est posé ces questions en constatant qu'outre-Manche toute une génération de cinéastes immigrés porte à l'écran la « réalité » des communautés noires et indo-pakistanaise.

On lira aussi dans notre cahier « Télévision, radio, multimédia » nos articles consacrés au réseau, nos rubriques cinéma et radio ainsi que la chronique de Daniel Schneidermann.

Lire notre cahier « Télévision, radio, multimédia »

Les vertiges belges de l'affaire Dutroux

BRUXELLES
de notre correspondant

Marc Dutroux, l'assassin d'enfants en Belgique, n'était pas un pervers tout en proie à un vice secret, un « M. Tout-le-Monde » particulièrement difficile à repérer parce que opérant par dédoublement de la personnalité. C'était un récidiviste des affaires de moeurs, mais aussi un voleur, un trafiquant de voitures, d'autant plus connu des services de police que certains membres de sa bande servaient d'indicateurs. La mansuétude dont il a bénéficié, l'impunité avec laquelle il a pu se livrer à ses activités délictueuses ou criminelles sont telles qu'une partie de la population est persuadée qu'il était protégé par des *« pédophiles haut placés »*. Il n'est peut-être pas nécessaire de penser turpitude là où il y a impuissance et incompétence pour des raisons en quelque sorte inhérentes au système belge.

En Belgique fédérale, le judiciaire ne fonctionne pas comme aux Etats-Unis. Il y a un seul code, des procédures et des peines identiques partout, avec pour ultime responsable un ministre de la justice siégeant dans le gouvernement national, sans avoir d'homologues dans les gouvernements régionaux. Quand il s'agit d'affaires criminelles intéressant l'ensemble du territoire – ce qui est le cas de l'affaire Dutroux –, le recoupement par un seul magistrat d'enquêtes menées dans deux langues distinctes ne simplifie pas les choses.

La donne n'est pas seulement compliquée par l'existence de deux communautés linguistiques, et même trois en comptant la minorité germanophone, chez qui Dutroux paraît avoir aussi commis des méfaits. Loin de toute tradition jacobine, un fort sentiment d'appartenance à une ville ou à une province provoque des césures à l'intérieur d'une même communauté linguistique. Entre Charleroi et Liège, où règne un esprit de clocher renforcé par des solidarités claniques, c'est peu dire que la coopération a laissé à désirer au début de l'affaire Dutroux.

La Belgique n'en est pas à sa première grosse affaire restée au stade de l'énigme, notamment parce que la guerre des polices a gêné le départ de l'enquête. Dans les années 80, les mystérieux *« tueurs du Brabant »* ont assassiné, quasi à l'aveuglette et sans raison apparente, plusieurs clients de grandes surfaces aux environs de Bruxelles sans que les vrais coupables soient démasqués. On parla d'un complot pour déstabiliser la Belgique, pays d'accueil de l'OTAN. Rien n'a été prouvé. Mais la police fit la démonstration de son manque de professionnalisme.

Plus récemment, l'assassinat de l'ancien vice-premier ministre André Cools, à Liège en 1991, a donné lieu à toutes sortes d'hypothèses sans qu'on ait encore mis la main sur le mystérieux tueur qui tira posément sur l'éminence grise du PS liégeois dans un parking, sous les yeux de sa compagne. Diverses enquêtes visèrent à comprendre le motif de cet assassinat. Ainsi découvrit-on les pots-de-vin versés par les firmes Agusta et Dassault pour obtenir des commandes militaires.

Jean de la Guérivière

Lire la suite page 11

Les deux visages d'un fou de photographie

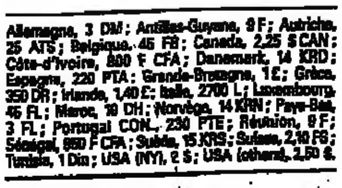


ROGER THÉROND

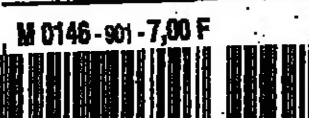
VOICI, à soixante-douze ans, l'une des personnalités les plus influentes de la photographie, promoteur du festival Visa pour l'image de Perpignan, qui se tient jusqu'au 8 septembre. Côté cour, Roger Thérond, directeur général de *Paris-Match* depuis vingt ans, choisit chaque semaine les images de l'hebdomadaire. Côté jardin, il a aussi rassemblé l'une des plus belles collections photographiques au monde, qui va des primitifs du XIXe siècle aux années 50 en passant par les surréalistes. Comment les deux Thérond cohabitent-ils ?

Lire page 17

International	2	Aujourd'hui	15
France	6	Agenda	16
Société	8	Abonnements	16
Carnet	9	Météorologie	16
Horizons	10	Mots croisés	16
Entreprises	12	Culture	17
Finances/marchés	14	Radio-Télévision	19



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0146 - 901 - 7,00 F

هكذا من الإمل

ÉTATS-UNIS **Désormais candidat officiel du Parti démocrate, Bill Clinton est reparti en campagne, vendredi 30 août, à bord d'un bus qui traverse le Sud. Le scandale provoqué par les relations de Dick Morris, son conseiller politique, avec une prostituée a jusqu'ici épargné le président. ● TOUS LES INDICES sont favorables à Bill Clinton : les sondages le donnent vainqueur de son adversaire Robert Dole et la croissance est forte. Cependant, les perspectives économiques devraient être plus sombres dans trois ans, lorsque prendra fin le cycle de croissance que traverse le pays. ● LOUIS FARRAKHAN, chef de l'organisation musulmane noire Nation of Islam, a été reçu en grande pompe par le colonel Kadhafi à Tripoli pour y recevoir un prix de 250 000 dollars. Mais, en raison des relations politiques tendues avec la Libye, le Trésor américain s'oppose à la transaction.**

Les républicains hésitent à exploiter « l'affaire Morris » contre Bill Clinton

La rapide démission de son conseiller, impliqué dans une liaison avec une prostituée, pourrait éviter au président d'être éclaboussé par le scandale. Pour l'heure, le candidat démocrate est encore largement donné gagnant

WASHINGTON
de notre correspondant

Le roi est nu : l'homme qui pouvait se vanter d'avoir fabriqué la nouvelle image du président des Etats-Unis, et qui sera peut-être, malgré tout, l'artisan de sa réélection, a été précipité au bas du piédestal sur lequel Bill Clinton l'avait imprudemment placé. Dick Morris, ce personnage de l'ombre qui exerçait une influence considérable auprès du chef de la Maison Blanche, est désormais sous les projecteurs, et ceux-ci l'éclairent d'une lumière crue.

On savait que le gourou politique de M. Clinton *« avait l'oreille du président »*, ainsi que l'affirme la dernière couverture du magazine *Time*, ce qui était suffisant pour le faire craindre. On le respectait aussi pour sa science de consultant politique. Mais on ignorait qu'il était à ce point détesté.

Au lendemain de sa démission, Dick Morris a déchaîné sur lui confidences et petites phrases, lâchées par tous ceux qui supportaient mal son ego envahissant et qui ont pâti de ses relations privilégiées avec M. Clinton. D'un seul coup, la chute spectaculaire du confident de M. Clinton libère ses ennemis de la moindre retenue. Et ils sont aussi nombreux chez les démocrates que chez les républicains.

Ces derniers réagissent cependant avec prudence. Bob Dole, le candidat du Grand Old Party, qui se plaint que Bill Clinton a pillé ses idées et a endossé les habits d'un républicain modéré, a préféré évoquer les conséquences du départ de l'homme responsable de son lifting politique en soulignant que le président allait peut-être redevenir un *« libéral démocrate »*, ce qui, dans la bouche de l'ancien sénateur du Texas, n'est pas exactement un compliment. D'autres responsables politiques préfèrent garder l'anonymat mais ne se privent pas de souligner à quel point M. Morris était imbu de sa personne.

Les républicains n'ont manifestement pas encore décidé si l'affaire Morris pouvait constituer ou non le talon d'Achille de Bill Clinton.

D'un côté, le procédé consistant à rendre le chef de la Maison Blanche responsable des dérapages sexuels et éthiques de son conseiller – M. Morris faisait écouter à sa maîtresse ses conversations avec le président – risque d'être jugé comme une bassesse politique par les Américains. De l'autre, un tel rapprochement est tentant alors que l'un des axes de la campagne électorale de M. Clinton est la défense des valeurs morales et familiales, thème largement emprunté aux républicains. La portée symbolique de l'affaire Morris est donc forte.

Les républicains ont de multiples raisons d'en vouloir à un homme désormais unanimement qualifié de *« mercenaire politique »*, notamment celle-ci : en approuvant la réforme du *welfare* (l'aide sociale), ainsi que la réduction du déficit budgétaire, Bill Clinton a acquis un important avantage stratégique sur ses adversaires. Or le père de cet aggiornamento n'est autre que Dick Morris. Le Grand Old Party a cependant été pris de court par la rapidité avec laquelle la Maison Blanche a évité le pourrissement de la situation en rompant, du moins au plan politique, tout lien entre l'homme par qui le scandale est arrivé et M. Clinton. Le chef de la Maison Blanche, ainsi que le vice-président Al Gore et Hillary Clinton, ont cependant téléphoné à M. Morris pour manifester leur sympathie à un *« ami »* plongé dans une tourmente personnelle et familiale.

L'ex-maîtresse de Dick Morris, Sherry Rowlands, femme divorcée âgée de trente-sept ans, aurait reçu du magazine *Star* une somme d'environ 50 000 dollars (250 000 francs) en échange de l'exclusivité de ses révélations, dont des extraits ont également été publiés, jeudi, par le *New York Post*. Contrairement à ce dernier, le *Star* n'appartient plus, depuis 1990, à Rupert Murdoch, magnat de la presse américano-australien, qui ne fait pas mystère de ses sympathies républicaines.

Ce magazine à sensation était déjà à l'origine de l'affaire Gennifer Flowers, jeune femme qui, en 1992, en pleine campagne présidentielle, avait reçu du *Star* une somme de 100 000 dollars et prétendu être la maîtresse de Bill Clinton. *Le Star*, qui possède des photos du couple Morris-Rowlands, a l'intention de publier la confession de l'ancienne call girl dans son édition du 9 septembre, ce qui pourrait permettre d'entretenir, au moins jusqu'à cette date, l'attention médiatique et politique sur l'affaire Morris. En attendant, la Maison Blanche et les responsables démocrates s'efforcent de relativiser le rôle joué par l'ancien gourou politique. Prié, jeudi soir sur CNN, de donner son avis sur l'intéressé, Christopher Dodd, le président du Parti démocrate, a simplement demandé : *« Qui ? »*

Laurent Zecchini

Bob Dole a souligné qu'après le départ de son « gourou » le président allait peut-être redevenir un « libéral démocrate », ce qui pour lui n'est pas exactement un compliment

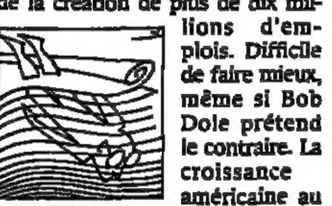
Le président sortant toujours en tête des sondages

Bill Clinton s'est gardé de tout triomphalisme, vendredi 30 août, au lendemain de la convention démocrate de Chicago (Illinois), rappelant à ses partisans que *« la campagne ne fait que débuter »*. Il a pris la route pour une tournée de deux jours en autocar dans quatre Etats du pays, en compagnie du vice-président, Al Gore, et de leurs épouses.

L'avance du président sur son rival républicain, l'ancien sénateur Robert Dole, s'est encore accentuée, selon un nouveau sondage *USA Today/CNN* publié vendredi, qui indique que 51 % des Américains interrogés se déclarent en faveur de Bill Clinton, contre 38 % pour le candidat républicain et 7 % pour le milliardaire texan Ross Perot. L'avance du président sortant était de 12 points au début de la semaine, selon un précédent sondage *USA Today/CNN*, qui créditait M. Clinton de 50 % des intentions de vote, contre 38 % pour Bob Dole. – (AFP)

De l'art de s'installer à la Maison Blanche pour affronter une récession

S'IL EST UN TERRAIN sur lequel Bill Clinton a raison de se sentir fort, c'est bien celui de l'économie. Depuis son élection, en 1992, les Etats-Unis ont connu une expansion ininterrompue, à l'origine de la création de plus de dix millions d'emplois. Difficile de faire mieux, même si Bob Dole prétend le contraire. La croissance américaine au deuxième trimestre 1996 – presque 5 % en rythme annuel ! – vient encore de le prouver. *(Le Monde* du 31 août)



ANALYSE

Les deux principaux candidats à la Maison Blanche se gardent bien, en revanche, de faire la moindre allusion au principal événement économique qui surviendra au cours de la prochaine présidence et rendra très difficile le respect des promesses faites de part et d'autre, que ce soient les baisses d'impôts ou la disparition progressive du déficit budgétaire. Cet événement, c'est bien sûr la récession économique qui se produira un jour ou l'autre, quand les chefs d'entreprise plafonneront leurs dépenses d'investissements et cesseront d'embaucher, quand les familles ralentiront leurs achats dans les magasins et épargneront davantage. Les affaires se ralentiront alors, la production industrielle baissera, le chômage recommencera à augmenter.

L'Amérique n'en est pas là du tout et rien ne permet de dire ou de deviner quand la situation se retournera. A vrai dire, rien non plus ne permet d'expliquer pourquoi la prospérité actuelle ne durerait pas pendant dix ou vingt ans encore. Ce rêve, caressé aux Etats-Unis mais aussi en Europe à la fin des années 80, a été stoppé net par la crise. La période de prospérité qui s'achevait, commencée en 1982, avait été si longue que plus personne ne pensait à l'existence de ces terribles cycles économiques qui voient des phases brèves, mais souvent dévastatrices, de recul succéder à de longues périodes de croissance.

CYCLES ÉCONOMIQUES

Si on ne peut pas en expliquer les raisons profondes, ni même les prévoir avec un peu d'exactitude, les cycles existent bel et bien, davantage d'ailleurs dans les pays anglo-saxons qu'en Europe, où ils étaient jusqu'à présent moins marqués.

L'histoire économique de l'après-guerre en dénombre sept sur le continent nord-américain, constitués chacun de six années d'expansion et d'une dizaine de mois de récession, en moyenne. Mais les récessions qui commencent quand le PIB (le produit intérieur brut) baisse pendant deux trimestres consécutifs ont parfois été plus longues et plus douloureuses, comme ce fut le cas en 1973-1975 et en 1981-1982 : cinq et six trimestres respectivement de recul absolu de la production nationale.

Au cours de ces périodes très noires, la production industrielle avait diminué très fortement, donnant l'impression de s'effondrer : de 12 % en rythme annuel en 1973-1975, portant la chute à 20 % par rapport au pic atteint avant la crise ; de 7 % en 1982, mais de 15 % par rapport au point haut qui précéda la récession.

Economiquement et socialement, ces crises, beaucoup plus brèves qu'on ne les imagine souvent, causent de profonds ravages. Les emplois sont supprimés massivement par des entreprises dont les carnets de commandes se vident et dont la rentabilité s'affaisse : entre 1979 et 1982, le taux de chômage était passé de 5,8 % de la population active – situation proche du plein emploi – à 9,7 %. Quatre points représentant cinq millions et demi de chômeurs supplémentaires ! Plus près de nous, la dernière récession, qui fut pourtant courte (de l'été 1990 au printemps 1991), entraîna la disparition de 1,7 million d'emplois (solde net des créations-suppressions) et une augmentation de 2,8 millions du nombre des chômeurs. Parallèlement les recettes fiscales se tarissent, forçant l'Etat à couper dans ses dépenses budgétaires et, souvent, sociales ou à accroître ses déficits.

Le souvenir de ces plaies nationales incite Bill Clinton comme Robert Dole à rester muets sur ce qui arrivera quand, hélas !, le cycle d'expansion actuel, commencé au printemps 1991, prendra fin. Mais c'est l'expérience de ces passes dangereuses qui pousse démocrates et républicains à vouloir sincèrement réduire le déficit budgétaire, seule façon de se ménager des marges de manoeuvre pour les périodes de récession.

Si une chose est prévisible, c'est bien l'échec du président en place quand la récession survient – ou dure encore – en période préélectorale. Paradoxe de la démocratie : Bill Clinton, s'il est réélu, pourrait souffrir de la longévité du cycle actuel. La phase ascendante du précédent avait été très longue, s'étalant sur trente et un trimestres entre 1982 et 1990. Déjà le cycle des années 60 (Kennedy puis Johnson) avait duré huit ans et demi.

LE RETOUR DE LA CRISE EN 1998

A l'automne, la phase d'expansion actuelle aura duré cinq ans et demi : c'est dire qu'elle pourrait prendre fin dans deux ou trois ans, ce qui mettrait le candidat démocrate en fâcheuse position pour les élections de l'an 2000. Une étude française fort pertinente de la Caisse centrale des banques populaires fixe à 1998 le moment de le rupture.

Quelle que soit la date du prochain retournement de conjoncture, celui qui sera élu en novembre prochain aura tout intérêt à bien gérer les finances de l'Etat fédéral. Pour au moins deux raisons : avoir suffisamment de réserves pour adoucir, le moment venu, les rigueurs de la prochaine récession en réduisant les impôts ou en gonflant les dépenses publiques. Mais aussi, et probablement surtout, empêcher que ne se développent des tensions inflationnistes dans l'économie comme cela arrive souvent quand le cycle des affaires arrive à maturité. La hausse des prix avait atteint 6 % en rythme annuel durant l'été 1990. On sait ce qu'il advint...

Ces tensions, si redoutables parce qu'elles précipitent la fin des périodes de croissance, naissent de déséquilibres grandissants entre offre et demande de biens. Elles forcent les pouvoirs publics à relever les taux d'intérêt et les entreprises à comprimer leurs marges pour résister à la concurrence. Plus ces réactions de la puissance publique et du secteur privé sont fortes, et plus la récession qui suit est sévère, compromettant les chances du candidat en place.

C'est bien pour cela que la politique actuellement menée par la Réserve fédérale des Etats-Unis et par son président, Alan Greenspan, est l'un des meilleurs atouts de Bill Clinton : vingt-deux trimestres d'expansion, qui n'ont pas fait renaître d'inflation. Si la banque américaine continue d'être aussi bien menée, la prochaine récession pourrait être relativement douce.

Le président qui sera élu en novembre aura, de toute façon, intérêt à hâter la fin du cycle actuel par une politique monétaire et budgétaire sévère. Cela pour rassurer les marchés, mais aussi pour repartir le plus vite possible du bon pied. L'enchaînement qui suivra est assez bien connu : baisse du coût de l'argent, reprise de l'immobilier, restockage des entreprises, embauche... Un nouveau cycle sera né.

Alain Vernholes

Hausse des commandes industrielles

Les commandes industrielles aux Etats-Unis ont enregistré en juillet une hausse de 1,8 %, a indiqué, vendredi 30 août, le département du commerce à Washington. C'est une hausse plus forte que celle prévue par les économistes de Wall Street, qui prévoyaient 1 %. Sur douze mois, les commandes industrielles ont ainsi progressé de 8,9 %. La hausse de juillet intervient après une légère baisse de rythme au début de l'été. L'administration américaine a publié pour juin un chiffre révisé qui fait apparaître pour ce mois un recul de 0,7 %. Les commandes de biens durables effectuées en juillet par les entreprises sont en hausse de 1,7 %. Elles avaient baissé de 0,2 % en juin, selon les chiffres révisés. Les commandes de biens non durables ont augmenté de 1,8 % (– 1,2 % en juin). Le niveau des stocks, qui avait diminué de 0,1 % en juin, est en hausse de 0,2 %. Jeudi, l'indice de la construction mettait également en évidence une hausse de 7,9 % des ventes de maisons en juillet. – *(AFP, Reuter.)*

Louis Farrakhan, l'argent du colonel Kadhafi et le Trésor américain

CHICAGO
de notre envoyée spéciale

Pour la deuxième fois cette année, l'un des personnages les plus controversés des Etats-Unis, Louis Farrakhan, le chef de l'organisation musulmane noire Nation of Islam, est reçu en grande pompe par le colonel Kadhafi à Tripoli. Mais cette fois, le Trésor des Etats-Unis est venu perturber les réjouissances en refusant à M. Farrakhan, ressortissant américain, l'autorisation de profiter de la générosité financière du guide de la révolution libyenne.

M. Farrakhan, organisateur du grand rassemblement d'hommes noirs à Washington en octobre dernier, espérait revenir de ce voyage non seulement avec le montant du « prix Muammar Kadhafi des droits de l'homme » (250 000 dollars) que lui a décerné vendredi 30 août le dirigeant libyen, mais aussi avec un don de 1 milliard de dollars que lui avait promis le colonel Kadhafi lors d'un précédent voyage pour venir en aide aux minorités opprimées aux Etats-Unis. Les transferts d'argent entre les Etats-Unis et la Libye étant interdits depuis 1986 en raison du rôle que Washington accuse la Libye de jouer dans le terrorisme international, M. Farrakhan a dû soumettre au Trésor américain une demande de dérogation, qui a été rejetée alors qu'il se trouvait déjà dans l'avion.

Au cours d'une conférence de presse tenue à son quartier général à Chicago juste avant son départ, mardi, M. Farrakhan avait juré de *« se battre »* pour faire valoir ses droits : *« J'arpenterai* [les Etats-Unis], avait-il promis, *pour agiter non seulement notre propre peuple, mais aussi tous ceux qui pourraient bénéficier* [de ces dons] *»*.

Pourtant, face à la menace de poursuites judiciaires, de lourdes amendes, et même de peines de prison, Louis Farrakhan s'est incliné : en recevant le prix vendredi, il a prié les autorités libyennes de *« garder l'argent jusqu'à ce qu'un tribunal en ait décidé outrement »*. Ni lui ni le colonel Kadhafi n'ont évoqué, cette fois-ci, le fameux milliard de dollars qui, vu de Chicago, serait certainement le bienvenu.

PROJETS EN ATTENTE DE FINANCEMENT

L'organisation de M. Farrakhan siège au 734 West de la 79e Rue, dans les ghettos noirs du South Side, où elle a acquis plusieurs bâtiments et fait construire un complexe de restaurants, baptisé « Salaam » ; dans un contraste saisissant avec les quartiers environnants, l'ordre règne alentour, grâce à la « garde » de Nation of Islam, Fruit of Islam, composée d'hommes non armés dont le signe distinctif est surtout le port d'un nœud papillon, comme en porte aussi Louis Farrakhan. Les hommes de Fruit of Islam assurent également à Chicago et dans quelques autres grandes villes, en accord avec la police, la sécurité de plusieurs blocs d'habitations à bon marché qu'ils ont réussi à nettoyer de leurs gangs et des trafiquants de drogue.

On ne rentre dans l'immeuble du *Final Call* (« L'Appel final »), l'hebdomadaire militant de Nation of Islam – où les journalistes noirs qui travaillent pour des organes de presse blancs sont traités d'*« esclaves »* – qu'après une fouille scrupuleuse. En face, une librairie qui offre les œuvres complètes de *« l'Honorable Elijah Muhammad »* diffuse jusque dans la rue les enregistrements des discours de son successeur, Louis Farrakhan.

Au rez-de-chaussée du bâtiment blanc à l'architecture simili-orientale qui abrite les restaurants, ouverts il y a dix-huit mois (coût total : 5 millions de dollars), une boulangerie et une cafétéria libre-service, tenue par des femmes coiffées de voiles, accueillent les consommateurs à petit budget. Pour les autres, une salle à manger plus luxueuse a été installée au premier étage avec piano, lustres de cristal et toilettes de marbre. Actuellement *« provisoirement fermée »*, cette pièce a déjà reçu Mike Tyson et le dirigeant ghanéen Jerry Rawlings, précise Sœur Deborah Muhammad, directrice du marketing, en faisant faire le tour du propriétaire.

« Le ministre » (Louis Farrakhan) a, lui, sa salle à manger privée, de marbre et de glace, et ses toilettes personnelles au même étage. Nation of Islam a d'ambitieux projets d'extension pour Salaam, un auditorium, des salles de conférence, un parking de trois cents places. Pour quand ? Dès que les financements auront été trouvés, répond Sœur Deborah, en montrant fièrement la maquette...

Sylvie Kauffmann

Le Kremlin va examiner le plan de paix conclu en Tchétchénie par le général Lebed

L'accord prévoit le retrait des troupes russes dans les trente jours et un référendum… en 2001

Le général Alexandre Lebed, représentant de Moscou en Tchétchénie, et le chef des indépendantistes de cette République caucasienne, Aslan Maskhadov, ont conclu un accord de paix. Toutefois, ce projet de règlement doit encore être soumis à l'approbation du Kremlin. Outre une confirmation du cessez-le-feu et le départ des troupes russes, l'accord évoque le *« droit à l'autodétermination des Tchétchènes »* en 2001.

MOSCOU
de notre correspondant

« Nous arrêtons la guerre et nous retirons l'armée » russe de Tchétchénie. Après sept heures et demie de négociations à Kassaviourt, au Daghestan, avec Aslan Maskhadov, le chef des forces indépendantistes tchétchènes, le général Alexandre Lebed, représentant de Moscou en Tchétchénie, a prononcé, dans la nuit du samedi 31 août, ces phrases qui pourraient marquer, si le Kremlin les approuvent, la fin d'un conflit ayant coûté près de 40 000 vies en vingt mois.

La foule rassemblée devant l'hôtel de ville de Kassaviourt a salué la fin des pourparlers de paix aux cris d'*« Allah akhbar ! »* (Dieu est grand). Les délégations russes et tchétchènes ainsi qu'un représentant de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) venaient de signer ce que le général Lebed a appelé *« une déclaration commune sur les principes des relations entre la Russie et la Tchétchénie »*. Selon cette déclaration retransmise par l'AFP, *« le statut légal* [de la Tchétchénie] *doit être déterminé au 31 décembre 2001 »*, c'est-à-dire dans cinq ans, en appliquant *« les principes universels du droit à l'autodétermination »*.

« Nous pourrons en décider à ce moment-là, calmement et de façon civilisée », a commenté le général Lebed. Le texte précise que *« les lois sur le statut de la Tchétchénie doivent être écrites afin de protéger les droits de l'homme, le droit à l'autodétermination des peuples et le droit des Tchétchènes à faire connaître leur volonté »*. Ce qui sous-entend qu'un référendum sera organisé, en Tchétchénie, sur la question de l'indépendance, comme le revendiquaient les séparatistes. Dans l'avion qui l'emmenait au Daghestan, le général Lebed a expliqué qu'il n'était pas *« en train d'inventer la bicyclette »* pour mettre fin à la guerre. *« La France s'est retrouvée dans une situation analogue en 1988 avec la Nouvelle-Calédonie. Les gens se sont déchirés jusqu'à ce que soit prise la sage décision de reporter la question du statut pour dix ans. Ils auront un référendum en 1998 et tout se passe tranquillement »*, avait déclaré le secrétaire du Conseil de sécurité russe.

La déclaration de Kassaviourt ne dit rien des dispositions transitoires, mais elle pose comme principe que les parties doivent *« aspirer à créer des conditions mutuellement acceptables pour arriver à une solution politique au conflit armé, pour rendre inadmissible l'utilisation des armes, ou la menace de leur utilisation, pour résoudre les problèmes »*. Le texte prévoit la constitution, d'ici au 1er octobre, d'une commission mixte russo-tchétchène pour mettre en œuvre les accords de paix. Cette commission devra *« contrôler »* le départ des troupes russes de Tchétchénie, promis par un décret signé le 25 juin par le président Boris Eltsine. Elle devra aussi proposer au gouvernement de Moscou un projet de reconstruction de la petite République sécessionniste dévastée par la guerre.

ÉLOGES

Le général Lebed s'était prononcé vendredi pour la mise en place d'un *« conseil administratif provisoire »* incluant les représentants de tous les partis opposés à la guerre, tandis que les indépendantistes revendiquent depuis longtemps l'organisation d'élections, qu'ils semblent assurés de gagner à une large majorité. Le général Lebed s'était prononcé, jeudi, pour la démission de l'actuel « chef de la République » tchétchène, Dokou Zavgaiev, mis en place par Moscou en décembre 1995 à l'occasion d'une parodie d'élection.

Fidèle à lui-même, Alexandre Lebed s'est lancé des compliments : *« Nous avons montré que les meilleurs hommes politiques, ce sont les militaires. Nous avons déjà montré notre fiabilité. Tout ce que nous avions décidé jusqu'à présent a été appliqué »*, a-t-il déclaré, faisant allusion aux accords de cessez-le-feu, de désengagement des troupes et de contrôle conjoint dans la capitale tchétchène, Grozny. Aslan Maskhadov a fait l'éloge du général. *« On aurait pu terminer cette guerre plus tôt, mais il n'y avait pas de véritable volonté. Maintenant, nous avons trouvé cette volonté »*, a déclaré cet ancien officier de l'armée soviétique. Le chef des forces tchétchènes a ajouté : *« Maintenant, je peux dire aux mères des soldats que leurs fils ne mourront plus »* en Tchétchénie.

Cependant, le succès des accords de paix dépendra du degré de soutien dont ils bénéficieront à Moscou. Absent de la scène politique depuis la fin juin, notamment pour des raisons de santé, et actuellement en vacances au nord de Moscou, le président Eltsine a refusé de recevoir à deux reprises au moins Alexandre Lebed. Le chef de l'Etat avait autorisé la semaine dernière le général à signer un accord politique sur le statut de la Tchétchénie, mais exclusivement *« en tant que partie intégrante de la Fédération de Russie »*. Et l'accord de Khassaviourt, se référant au *« droit à l'autodétermination »*, sort manifestement de ce cadre, même s'il reporte la question à cinq ans.

A l'issue d'une réunion ministérielle convoquée jeudi à la demande du président russe, le porte-parole du gouvernement avait déclaré que le plan de paix avait besoin de *« sérieuses mises au point »*. De son côté, le général Lebed affirmait qu'aucune remarque sérieuse n'avait été formulée lors de cette réunion. Et il s'était envolé pour Kassaviourt, après s'être entretenu par téléphone avec Boris Eltsine.

De retour à Moscou, samedi 31 août, Alexandre Lebed a déclaré *« espérer »* pouvoir bientôt rencontrer le chef de l'Etat pour lui soumettre le résultat des négociations de Kassaviourt. Le général devait aussi participer à une réunion de plusieurs ministres et représentants de la présidence, sous la direction du chef du gouvernement, Viktor Tchernomyrdine.

Jean-Baptiste Naudet

Vingt mois de combats et de cessez-le-feu non respectés

● **1994**
– 11 décembre : intervention des troupes russes en Tchétchénie après l'échec, en mars, des négociations avec le président tchétchène, Djokhar Doudaev, qui avait déclaré unilatéralement l'indépendance de la République caucasienne, le 4 novembre 1991.

● **1995**
– 19 janvier : les indépendantistes abandonnent le palais présidentiel de Grozny (la capitale tchétchène), symbole de la résistance, après un mois d'intenses bombardements russes.
– 14-20 juin : au terme d'une prise d'otages menée par le chef tchétchène, Chamil Bassaïev, à Boudenovsk (sud de la Russie) qui fait au moins 150 morts, Tchétchènes et Russes conviennent d'un accord de cessez-le-feu et de négociations sur le repli des troupes russes.
– 14-17 décembre : Gokou Zavgaiev est élu *« chef de la République »* lors d'élections organisées par Moscou et boycottées par les indépendantistes.
– Fin décembre : les combats reprennent à travers toute la Tchétchénie.

● **1996**
– 9-24 janvier : prise d'otages de 2 000 personnes par un commando tchétchène à Kizliar (Daguestan, Caucase russe), puis à Pervomaïska (frontière daguestano-tchétchène). De 50 à 100 morts, selon les sources.
– 31 mars : l'arrêt des opérations militaires, annoncé par Boris Eltsine, ne sera jamais appliqué sur le terrain.
– 21 avril : annonce de la mort du chef des indépendantistes, Djokhar Doudaev.
– 27 mai : signature à Moscou par Boris Eltsine et Zelimkhan Iandarbiev, le nouveau chef des indépendantistes, d'un cessez-le-feu.
– 25 juin : M. Eltsine signe un décret prévoyant un retrait partiel des troupes russes de Tchétchénie d'ici au 1er septembre.
– 10 juillet : les Russes relancent les hostilités avec des bombardements massifs dans le Sud.
– 6-14 août : les rebelles tchétchènes contre-attaquent à Grozny et Argoun et reprennent le contrôle de la capitale.
– 14 août : Alexandre Lebed, favorable à un accord avec les Tchétchènes, obtient du Kremlin les pouvoirs spéciaux *« élargis »*.
– 17 août : les commandants en chef russe et tchétchène, Konstantin Poulikovski et Aslan Maskhadov, annoncent un cessez-le-feu qui officialise une trêve obtenue par le général Lebed.
– 19 août : le général Poulikovski donne 48 heures aux civils pour évacuer Grozny, avant de lancer un assaut sur la ville. Il est démis de ses fonctions le lendemain.
– 22 août : le général Lebed signe avec Aslan Maskhadov un accord de cessez-le-feu et de désengagement militaire.
– 23 août : entrée en vigueur d'un cessez-le-feu dans toute la Tchétchénie.
– 24 août : le général Lebed entame des discussions avec les indépendantistes sur un accord politique global, sans recevoir l'appui affiché de Boris Eltsine.
– 29 août : retrait de 4 000 soldats russes et 2 000 rebelles de Grozny, selon des sources russes
– 31 août : Alexandre Lebed et Aslan Maskhadov annoncent un accord mettant fin à la guerre et reportant la décision sur le statut de la Tchétchénie au 31 décembre 2001. – *(AFP.)*

Amnesty lance une campagne en faveur d'Alexandre Nikitine

L'écologiste est emprisonné à Saint-Pétersbourg

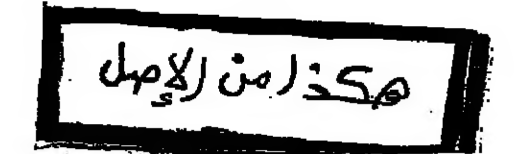
L'ÉCOLOGISTE russe Alexandre Nikitine, emprisonné pour avoir rédigé un rapport sur la pollution de la flotte nucléaire russe, a été déclaré, vendredi 30 août, *« prisonnier d'opinion »* par Amnesty International. Diederik Lochman, représentant de l'organisation de défense des droits de l'homme a déclaré à Saint-Pétersbourg qu'il s'agissait du début *« d'une campagne internationale pour obtenir la libération et la réhabilitation »* de l'ex-capitaine de marine.

Agé de quarante-trois ans, Alexandre Nikitine est incarcéré depuis le 6 février, sans procès, dans une prison du FSB (services de sécurité, ex-KGB) de Saint-Pétersbourg sous l'accusation – jamais officialisée – de haute trahison pour divulgation de secret d'Etat. Il risque la peine de mort.

L'ancien officier avait participé à la rédaction d'un rapport de l'organisation écologiste norvégienne Bellona, qui détaille la pollution provoquée par les installations et les sous-marins de la flotte nucléaire russe du Nord, essentiellement dans la péninsule de Kola, transformée au fil des années en décharge nucléaire.

Le FSB accuse Alexandre Nikitine d'avoir *« vendu »* des informations à Bellona, accusation démentie par l'organisation écologiste. L'épouse de M. Nikitine, Tatiana Tchernova, a affirmé, après avoir rencontré son mari le 21 août qu'il était sous *« pression psychologique »*. *« Il est parfois léthargique, parfois hyperactif et se plaint de maux de tête et de troubles visuels »*, a-t-elle ajouté.

Le dirigeant de Bellona, Frederic Hauge, a assuré que l'enquête effectuée par le capitaine était *« tout à fait légale »* et que les régions de Mourmansk et d'Arkhangelsk étaient *« un Tchernobyl attendant d'exploser »*. Selon Bellona, 21 000 mètres cubes de déchets nucléaires et 24 000 tonnes de barreaux de combustible irradiés sont stockés *« sans aucune sécurité »* dans la région arctique russe, dont la plupart près de la frontière norvégienne. – *(AFP.)*



Les élections générales en Bosnie-Herzégovine commencent dans la confusion

Le parti du président Izetbegovic renonce à son appel au boycottage, alors que débute le vote à l'étranger

Après la décision de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de reporter au mois de novembre les élections *municipales, prévues initialement le 14 septembre en Bosnie-Herzégovine, il semble que les six autres scrutins prévus ce jour-là vont se dérouler dans la confusion.* Le vote a déjà commencé pour les Bosniaques réfugiés à l'étranger, mais la participation électorale n'est pas importante. *Le Parti d'action démocratique, du président Alija Izetbegovic, a annulé son appel au boycottage du scrutin.*

SARAJEVO
de notre correspondant

Les Bosniaques exilés à l'étranger ont commencé à voter pour les élections générales du 14 septembre, sans savoir parfois que le scrutin municipal était annulé, sans connaître la position des Serbe qui ont menacé d'organiser un scrutin parallèle, tandis que les partis bosniaques ont appelé au boycottage temporaire des élections... avant de faire machine arrière.

De plus, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) est confrontée à des problèmes techniques, n'étant apparemment pas parvenue à acheminer à temps les bulletins de vote. Le scrutin s'ouvre dans une pagaille généralisée, essentiellement due aux règles fixées par la communauté internationale et aux manipulations commises par les séparatistes serbes.

« ÉCLAIRCISSEMENTS »

Les Serbes, qui ont été accusés par l'OSCE d'avoir forcé les réfugiés à s'inscrire dans des villes qui étaient majoritairement musulmanes avant la guerre, doivent encore annoncer leur décision d'organiser ou non leurs propres élections municipales. Le président du « parlement », Momcilo Krajisnik, a sous-entendu que la *République serbe (RS)* pourrait se conformer à la décision internationale. Cependant, le Parti démocrate serbe (SDS), dominant en République serbe, et dix-sept partis d'opposition se sont prononcés pour la tenue de ce scrutin, en dépit du report notifié par l'OSCE. La décision finale sera prise prochainement par leur « parlement ».

L'OSCE, seule organisation habilitée à superviser le scrutin, a estimé que la tenue d'élections parallèles serait *« déraisonnable »*. Les séparatistes serbes sont particulièrement furieux de ce report parce qu'ils croyaient être parvenus à contourner l'esprit de l'accord de Dayton, à savoir la réunification de la Bosnie-Herzégovine.

Le chef de la mission de l'OSCE, Robert Frowick, a indiqué que les municipales se tiendraient probablement le 10 ou le 17 novembre. Après avoir envisagé de les organiser au printemps 1997, il semble que M. Frowick ait reçu l'ordre des capitales occidentales de faire en sorte que le processus électoral soit achevé avant la fin du mandat de l'OTAN en Bosnie, en décembre.

Le report provisoire des municipales ne règle, toutefois, pas le problème de fond, que les partis bosniaques dénoncent vigoureusement : le droit des réfugiés de s'inscrire là où ils vivent aujourd'hui ou dans un autre endroit de leur choix. M. Frowick n'a pas encore précisé si cette règle serait modifiée d'ici à novembre, reconnaissant qu'elle *« avait donné lieu à des abus »*.

Le Parti d'action démocratique (SDA, nationaliste musulman), du président Alija Izetbegovic, avait d'abord appelé les réfugiés à boycotter le scrutin tant que des *« éclaircissements »* ne seraient pas fournis par l'OSCE. Il réclamait, avec d'autres, que les réfugiés ne puissent voter que dans la ville où ils résidaient en 1991, avant la guerre, afin de ne pas accorder une victoire à ceux qui ont bouleversé la structure ethnique du pays.

A l'étranger, néanmoins, le scrutin continue. Les Bosniaques ont déjà voté en Turquie et en Hongrie. Ils sont en train de voter en République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), en Macédoine, en Allemagne et en Autriche, et le scrutin va s'ouvrir en Croatie. Les autres pays accueilleront les électeurs bosniaques le 7 septembre. Au total, 640 000 réfugiés (sur 1,7 million d'électeurs potentiels), se sont inscrits sur des listes hors de Bosnie-Herzégovine.

La participation au scrutin n'est pas massive. En RFY, les bureaux sont déserts, les électeurs n'ayant pas encore reçu leurs bulletins de vote. L'OSCE a enregistré un net retard pour l'impression des bulletins, après un contrôle fantaisiste des identités des candidats. L'organisation a rayé 8 000 noms de candidats sur 28 000, au motif qu'ils n'étaient pas des citoyens bosniaques.

Or, si des fraudes ont bien été répertoriées du côté serbe, cette exclusion de près de 25 % des candidats est dûe à une erreur technique. Une immense confusion règne parmi les organisateurs des élections, qui tentent actuellement d'imprimer les documents officiels. Après le report des municipales, les électeurs sont appelés à participer à six scrutins différents (cantonal, parlementaire pour chaque entité, parlementaire national, présidentiel pour la République serbe, et présidentiel national).

MANIPULATIONS

« Je n'ai jamais vu un scrutin aussi compliqué, et je ne parviens pas moi-même à cerner toutes les conséquences envisageables », raconte un diplomate européen. Autant dire que la plupart des Bosniaques se sont déjà résignés à ne pas comprendre le fonctionnement de leurs futures institutions.

Les pressions bosniaques contre l'OSCE devraient continuer à s'intensifier à l'approche de ce scrutin historique. De sources diplomatiques, on indique qu'il est désormais trop tard – encore faudrait-il que les capitales occidentales en expriment la volonté – pour modifier le code électoral avant le 14 septembre. Les présidents de cantons et les parlementaires seront donc élus en dépit des manipulations flagrantes dénoncées par l'OSCE elle-même. L'accord de Dayton aura ainsi servi à entériner l'existence d'une République serbe « ethniquement pure », hormis le cas particulier des conseils municipaux.

D'autre part, les organisations *internationales s'inquiètent* des éventuels incidents susceptibles de survenir le jour de l'élection, lorsque les Musulmans tenteront de traverser l'ancienne ligne de front pour aller voter dans la ville d'où ils ont été expulsés. La force multinationale de l'OTAN (Ifor) a élargi ses pouvoirs en prévision du 14 septembre. Les bataillons occidentaux ont été priés de *« protéger et escorter »* les électeurs éventuellement menacés, d'*« arrêter les fauteurs de troubles »* et d'ouvrir *« des centres de détention temporaires »*.

L'Ifor, qui s'est toujours refusé à « forcer » la liberté de mouvement en Bosnie-Herzégovine, doit désormais essuyer des critiques. S'il est envisageable de permettre aux Bosniaques de circuler librement le 14 septembre, pourquoi de telles mesures n'ont-elles pas été prises dès l'hiver dernier ?

En appelant au boycottage des élections, les partis bosniaques tentaient d'obtenir la promesse que le règlement électoral serait modifié avant le scrutin municipal. Le SDA du président Izetbegovic était également accusé d'utiliser ce prétexte afin de freiner le vote des réfugiés en Europe, qui accorderaient, selon des estimations, davantage leurs suffrages à l'opposition antinationaliste que les musulmans présents dans le pays.

La Liste unie (une coalition de cinq partis multiethniques) avait ainsi refusé de s'associer à l'appel du SDA, comptant justement sur la participation des exilés pour attirer les votes que lui refuseront les musulmans plus radicaux des campagnes bosniaques.

Rémy Ourdan

Bob Dole demande le report du scrutin

Le candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, Robert Dole, s'est prononcé pour un report des élections en Bosnie, estimant, dans une lettre adressée au président américain Bill Clinton, qu'*« elles risquent de n'être qu'une parodie. Elles devraient être reportées jusqu'à ce que soient réunies les conditions d'un vote libre et équitable »*, écrit l'ancien sénateur du Kansas. *« Si elles se tiennent dans les circonstances actuelles, ces élections ne seront ni libres ni équitables, mais constitueront une tromperie, approuvée par les Américains »*, ajoute le candidat républicain. M. Dole note que les partis d'opposition en Bosnie n'ont eu que des possibilités restreintes de faire campagne, que de nombreux électeurs ont été victimes d'intimidations et que nombre de criminels de guerre sont en fuite. L'administration Clinton considère, pour sa part, que la date du 14 septembre est vitale pour la poursuite du processus de paix en Bosnie. – *(AFP.)*

La loi sur l'avortement est à nouveau libéralisée en Pologne

VARSOVIE
de notre correspondant

Le Parlement polonais a considérablement libéralisé, par un vote intervenu vendredi 30 août, la loi sur l'avortement qui avait été adoptée en 1993 sous la présidence de Lech Walesa. Les femmes pourront, désormais, décider de mettre fin à leur grossesse en invoquant *« des conditions de vie »* ou *« une situation personnelle »* difficiles. L'avortement ne sera, cependant, autorisé qu'avant la 12e semaine de la grossesse, et après une demande écrite de la femme, qui devra préalablement avoir consulté un médecin autre que celui qui pratiquera l'intervention.

La loi en vigueur n'autorisait l'avortement qu'en cas de viol, ou bien si la grossesse mettait en danger la vie de la femme, ou encore si le foetus avait subi des dommages irréversibles. Cependant, elle ne prévoyait pas de peines pour les patientes, seules les personnes ayant participé à l'intervention étant passibles de peines de prison. Cette législation avait encouragé la pratique de l'avortement clandestin, et suscité un flux de voyages vers des cliniques étrangères.

UNE FORTE MAJORITÉ

Le vote a été acquis à une forte majorité (208 contre 61), alors même que la classe politique polonaise est très fortement divisée sur cette question, les clivages passant à l'intérieur de la plupart des partis. Un grand nombre (120) des députés hostiles à l'avortement (parmi lesquels la grande majorité des représentants du Parti paysan, partenaires des postcommunistes dans l'actuelle majorité) avaient quitté la salle avant le vote dans l'espoir d'empêcher que le quota nécessaire soit atteint. Cette manœuvre a échoué.

Les députés sociaux-démocrates (postcommunistes) ont voté pour la libéralisation – l'un d'entre eux expliquant que par ce vote la Pologne *« avait rejoint les pays civilisés »*. La plupart des élus de l'Union du travail (un groupement de gauche où se retrouvent plusieurs figures de proue de Solidarité) ont également voté pour. Mais la principale formation post-Solidarité, l'Union de la liberté, s'est divisée : plusieurs de ses ténors, comme l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki et Bronislaw Geremek, ont voté contre, d'autres (Jacek Kuron, Wladyslaw Frasyniuk) pour, et un bon nombre n'ont pas participé au vote. Le porte-parole de l'épiscopat, qui avait joué un rôle important dans l'adoption de la précédente *législation* après la chute des communistes, a réagi violemment au vote du Parlement. *« Décision impie et tragique »*, qu'il a assimilée à *« un crime contre l'humanité »*.

Jan Krauze

L'Inde est, avec les Philippines, le pays le plus touché par la prostitution enfantine

A Bombay, un « travailleur du sexe » sur dix a moins de quinze ans

BOMBAY
de notre envoyé spécial

Plus de 100 000prostituées travaillent à Bombay, dont environ 70 000 à Kamathipura et à Falkland Road, en plein cœur de la vieille ville. Les bordels s'entassent sur trois kilomètres carrés dans une vingtaine de venelles numérotées, parallèles à Shuklaji Street. Les clients – des pauvres en général – ont l'embarras du choix, des peaux noires de l'Andra Pradesh aux visages clairs des jeunes Népalaises. Le moindre ancien paysan travaillant à Bombay pourra toujours y trouver une femme venue de la même région que lui.

Ici, deux filles sur dix ont moins de dix-huit ans, une sur dix moins de quinze ans. Plus grave encore : depuis quelques années, l'âge *moyen des enfants* vendus aux *gharwalis*, les tenanciers des bordels de Bombay, ne cesse de baisser – moins de quatorze ans –, la peur du sida ayant fortement accru la demande d'enfants vierges ou prépubères. L'Inde est, avec les *Philippines*, le pays le *plus* touché par la prostitution enfantine.

« DOCTEUR CONDOM »

Médecin à Bombay et secrétaire général d'une organisation non gouvernementale (ONG) locale, *Indian Health Organisation*, I. S. Gilada met en œuvre depuis cinq ans un programme, appelé « Saheli », de lutte contre le sida dans les quartiers chauds, où il « suit », aide et conseille une population de 5 500 prostituées. Ainsi a-t-il vu la maladie s'installer. Ses chiffres sont consternants : 45 % des « travailleurs du sexe » – comme il les appelle – appartenant à son échantillon sont séropositives ; et 70 % parmi les autres, qui sont les plus nombreuses. Une prostituée *sur dix, estime-t-il*, est déjà sidéenne. Et environ quatre millions d'Indiens ont contracté le virus, pourtant apparu tardivement dans ce pays (1986).

L'Inde vit une catastrophe sanitaire, dont Bombay est l'épicentre. Directeur des services de santé de l'Etat du Maharashtra – qui a Bombay pour capitale –, le docteur Subhash Salunke ne cherche pas à dissimuler la gravité de la situation. Il confirme les chiffres de son confrère, et déplore l'indifférence de la classe politique. Tout en soulignant que l'argent alloué par le gouvernement fédéral ne manque pas – *« les dirigeants de l'Etat ne savent pas quoi en faire ! »* –, il constate, un brin amer, que la lutte contre le sida *« n'est pas et ne sera jamais une priorité pour les hommes politiques »*.

I. S. Gilada, lui, a mis en place, dans les bordels, tout un réseau de distribution gratuite des préservatifs – on le surnomme « docteur Condom » – pris en charge, *moyennant une petite rétribution* mensuelle, par les prostituées elles-mêmes, avec l'accord des tenancières. L'usage du préservatif, assure-t-il, progresse rapidement. Une affirmation qui laisse sceptiques les responsables d'autres ONG locales. *Les filles craignent* tellement de froisser leurs clients – et d'irriter les maquerelles – qu'elles ne sont pas en mesure d'imposer à ceux-ci la seule protection qui soit, même si I. S. Gilada dit leur apprendre à *« négocier »*.

Pour certains, ce drame a au moins le mérite accessoire de faire éclater les hypocrisies traditionnelles. *« Le sida oblige cette société indienne faussement puritaine à reconnaître que le sexe a autant d'importance chez elle que dans d'autres pays »*, observe Chitra Subramanian, l'animatrice de CASA, une ONG qui conseille les malades. Reste à savoir si la peur du sida entraînera une modification rapide des comportements, notamment au contact des prostituées.

Les filles, elles, n'ont guère le choix. Sidéennes ou non, elles travaillent. Les plus jeunes prostituées ne touchent pas une roupie pendant les deux ou trois premières années, période qu'elles mettent généralement pour rembourser le double de leur prix d'achat.

Pour leurs menues dépenses, elles s'endettent à des taux d'usure auprès de la *gharwali*, qui tient avec soin l'ardoise de chacune. Après s'être ainsi *« rachetées »* – au sens fort du mot – elles touchent désormais une partie du montant de leurs passes. Mais elles paient leur nourriture et leur « loyer ». Certaines pourraient, en théorie, quitter le bordel, mais où iraient-elles ? Ayant perdu leur *izzat*, leur honneur, elles ne peuvent plus se marier.

UN LIEU POUR SE RÉGÉNÉRER

Quitter la misère de Bombay pour celle du village natal ? De toutes façons, là-bas, personne ne veut plus d'elles. *« Pas plus de 5 % des filles sont réacceptées dans leur milieu familial, parmi celles qui n'avaient pas été vendues par leurs proches »*, souligne Shanta Sapkota, fondatrice d'une petite ONG népalaise qui accueille d'anciennes prostituées. A Bombay, elles éprouvent à *la longue* un sentiment de sécurité dans un milieu connu, où elles ont pris l'habitude d'un certain mode de vie, fût-il misérable. Les Népalaises qui rentrent dans leur pays « replongent » pour la plupart dans le métier. *Selon Aidscap*, une *ONG* népalaise, sur la route qui relie Katmandou à la frontière indienne, un *« tea shop »* sur trois faisant office de bordel est tenu par une prostituée rentrée d'Inde.

En Inde, la prostitution adulte – *sous-entendu individuelle* – n'est pas illégale. Toutes les autres formes de commerce du sexe tombent – en théorie – sous le coup de la loi. Dans la pratique, la gestion des bordels est une activité florissante qui produirait chaque *année, rien qu'à Bombay, un* chiffre d'affaires supérieur à 400 millions de dollars. Des sommes thésaurisées en or ou investies dans l'immobilier. Pour prix de sa complaisance et de sa protection, la police reçoit son tribut, qu'on appelle ici *« hafta »*. *« La corruption fonctionne à quatre niveaux*, précise le Dr. Gilada, *depuis les chefs de la police de l'Etat jusqu'au poste du quartier. Les pots-de-vin sont payés chaque semaine ou chaque mois. »* Sans compt les services rendus « en nature ».

A Kamathipura, à l'angle d'une rue, l'école municipale résonne des cris joyeux des enfants. Au bout des couloirs obscurs, une petite pièce abrite les locaux de Prerana, une ONG pas tout à fait comme les autres. Sa mission est double, explique l'une de ses responsables, Priti Patkar : d'abord aider les prostituées face à leurs difficultés quotidiennes, en leur obtenant, par exemple, une *« ration card »*, précieux document qui atteste une résidence fixe et donne droit à des rations de riz et d'huile ; ensuite s'occuper de leurs enfants, en les accueillant la nuit dans une crèche, en les envoyant dans des pensionnats, en encourageant les mères à placer une petite somme (7 francs par mois) qui alimente un pécule destiné à l'enfant devenu majeur.

Quelques dizaines de fillettes auront ainsi la chance de faire un autre métier que celui de leur mère, voire de leur grand-mère. Dans la détresse de Kamathipura, cette petite pièce, au fond d'une école, est un lieu d'espoir.

Jean-Pierre Langellier

Les Etats-Unis surveillent des concentrations de troupes irakiennes à la lisière du Kurdistan

Une formation kurde affirme que Bagdad a lancé une attaque

Ayant reçu des indications selon lesquelles l'armée irakienne a pris des dispositions qui lui permettraient de lancer une offensive contre la partie du Kurdistan située au nord du 36e parallèle, les Etats-Unis ont annoncé, vendredi 30 août, avoir décidé des mesures pour parer à toute éventualité. Selon une formation kurde, Bagdad aurait commencé son attaque, samedi, par un pilonnage intensif.

LA SITUATION s'est brutalement aggravée dans le nord de l'Irak, où l'une des deux principales formations kurdes, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, a fait état, samedi 31 août, d'une *« attaque »* de l'armée irakienne en direction d'Erbil, principale ville de la partie du Kurdistan qui échappe au contrôle de Bagdad. La veille, le président Bill Clinton avait ordonné des mesures destinées à préparer les Etats-Unis *« à toute éventualité »* dans le nord de l'Irak. *« Les Etats-Unis contrôlent attentivement des indications selon lesquelles des unités militaires irakiennes, près d'Erbil, ont été déployées à des niveaux de préparation qui leur permettraient d'entreprendre une action offensive »*, a indiqué la Maison Blanche.

Selon l'UPK, l'artillerie irakienne a commencé à bombarder Erbil, samedi, à 5 heures (heure locale), tandis que *« les chars irakiens ont fait mouvement sur deux axes, au sud-ouest et à l'ouest d'Erbil »*. Certains d'entre eux auraient pénétré dans la ville. Parallèlement, ajoute l'UPK, les forces de Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), formation rivale de l'UPK, ont lancé une attaque contre Erbil. Une réunion aurait eu lieu, vendredi, toujours selon l'UPK, entre Nachirvan Barzani, neveu et gendre de M. Barzani, et Oudaï, fils aîné du président irakien, pour coordonner les activités de leurs forces. L'infanterie et les chars irakiens auraient avancé de plus de 15 kilomètres *« à l'intérieur du no man's land séparant les forces kurdes et irakiennes à l'ouest et au sud-ouest d'Erbil »*.

Toutefois, les informations sur l'ampleur de *« l'attaque »* doivent être prises avec précaution, un conflit armé – que les Etats-Unis tentent, depuis vendredi, de résoudre lors de rencontres organisées à Londres – opposant l'UPK et le PDK depuis deux ans. A intervalles plus ou moins réguliers, une partie de l'opposition irakienne groupée au sein du Conseil national irakien, dont l'UPK et le PDK sont membres, fait état de violents bombardements irakiens sur les zones kurdes, non sans en exagérer parfois l'ampleur. Reste qu'au cours des dernières semaines, Bagdad a haussé le ton, prenant fait et cause pour le PDK, et qualifiant M. Talabani de *« traître »* pour s'être allié à l'Iran.

« Toute agression irakienne sera prise très au sérieux », a prévenu, dès vendredi soir, la Maison Blanche dans un communiqué. En avril 1991, les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux ont établi, au nord du 36e parallèle, un « parapluie » de protection de la population kurde, assuré par une force américano-franco-britannique basée à Incirlik, en Turquie.

M. Na.

Les relations entre l'Iran et l'Allemagne se détériorent

Le procès, à Berlin, relatif à l'assassinat de quatre Kurdes déclenche la colère de Téhéran

NE FÛT-CE qu'en raison de la tempête qu'il soulève et des menaces qu'il profère chaque fois que se tient à l'étranger un procès relatif au meurtre de certains de ses opposants, le régime iranien se place dans la position du suspect. Téhéran n'a pas dérogé à cette règle lorsque l'ancien président iranien, Abolhassan Banisadr, appelé à la barre en qualité de témoin dans un procès qui a lieu à Berlin, a accusé, il y a quelques jours, certains des plus hauts dirigeants iraniens d'être les commanditaires du meurtre, en septembre 1992, dans un restaurant de cette ville, de quatre dirigeants de l'opposition kurde. Le parquet fédéral avait déjà lancé, en mars, un mandat d'arrêt contre le ministre iranien des renseignements, Ali Fallahian, accusé d'avoir ordonné le meurtre.

Si, comme l'affirme le chef de la diplomatie iranienne, Ali Akbar Velayati, M. Banisadr est totalement *« discrédité »* et que ses propos ne trompent personne, pourquoi donc l'Iran a-t-il demandé à l'Allemagne l'extradition de l'intéressé, alors même qu'une telle demande n'a jamais été faite à la France, où M. Banisadr s'est exilé depuis 1981 ? *« Ils se sont affolés parce qu'ils savent que j'ai des informations* [sur l'implication du régime], *informations que le procureur allemand a qualifiées de " très exactes" »*, répond, dans des déclarations au *Monde*, M. Banisadr, contre lequel les autorités iraniennes ont retenu l'accusation de piraterie aérienne pour avoir fui l'Iran, en 1981, à bord d'un avion militaire. Ce sont les quatre officiers qui étaient à bord de l'appareil – un avion ravitailleur –, qui ont tout organisé, explique M. Banisadr, qui rappelle qu'après sa fuite quarante officiers iraniens ont été exécutés pour avoir prétendument trempé dans cette affaire.

L'ancien président, destitué par l'ayatollah Rouhollah Khomeini, affirme aussi qu'à l'aube du jour où il devait se rendre à Berlin pour faire sa déposition des membres de sa famille restés en Iran ont reçu des menaces téléphoniques et ont été prévenus que *« deux commandos »* étaient sur place pour l'assassiner. Il demeure néanmoins déterminé à se rendre, le 5 septembre, à Berlin, pour témoigner de nouveau dans le même procès.

Non contentes de s'en prendre à M. Banisadr, les autorités iraniennes ont brusquement haussé le ton contre l'Allemagne, alors même que ce pays est leur principal partenaire commercial et, surtout, l'un des plus ardents avocats de la continuation du *« dialogue critique »* euro-iranien, contre l'avis des Etats-Unis, déterminés à mettre l'Iran en quarantaine.

Contestant l'indépendance du pouvoir judiciaire allemand, M. Fallahian a accusé Bonn de faire un procès politique à l'Iran et averti que les conséquences en seraient fâcheuses pour le partenariat irano-allemand. Le quotidien *Iran News*, proche du ministère des affaires étrangères, a préconisé des poursuites contre l'Allemagne pour de présumées livraisons de produits chimiques à l'Irak pendant la guerre qui a opposé ce pays à l'Iran de 1980 à 1988.

DÉJÀ-VU

Parallèlement, Téhéran a déposé une plainte auprès d'un *« tribunal international »* contre la firme allemande Siemens pour avoir dénoncé, après l'avènement de la République islamique en 1979, l'achèvement des travaux de construction d'une centrale nucléaire à Bouchehr, sur le Golfe. On est loin du discours laudateur envers l'Allemagne tenu à la mi-juillet à Téhéran, lorsque Bonn avait joué les intermédiaires dans une opération d'échange de corps et de prisonniers entre le Hezbollah libanais pro-iranien et Israël.

« C'est du chantage », affirme M. Banisadr, selon lequel les autorités iraniennes auraient des documents compromettants pour l'Allemagne, laquelle aurait, selon lui, livré à Téhéran des armes et les moyens d'en fabriquer pendant la guerre Iran-Irak. Il affirme aussi que après l'attentat contre les responsables kurdes à Berlin, les autorités allemandes ont laissé partir à Téhéran *« quelques membres de l'ambassade iranienne dont deux, au moins, seraient suspects »*.

Le scénario des autorités iraniennes rappelle d'autres du même genre. Téhéran s'était déchaînée lorsque, en 1992, la Suisse avait arrêté Zeyal Sarhadi, un Iranien soupçonné d'avoir participé à l'assassinat, en août 1991, en France, du dernier premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar. Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avaient été expulsés d'Iran et un Suisse avait été arrêté à Téhéran sous l'accusation de *« relations illégales avec des membres du personnel des forces armées iraniennes »*.

Une autre levée de boucliers iraniens contre la Suisse et la France avait accompagné l'extradition de M. Sarhadi vers Paris. A l'approche du procès Bakhtiar, en octobre 1994, les Iraniens avaient pris pour prétexte *« l'affaire du foulard islamique »* pour susciter une mobilisation antifrançaise. Selon M. Banisadr, les pressions iraniennes ont aussi fait que l'enquête sur l'assassinat de trois opposants kurdes iraniens en juillet 1989 n'a jamais abouti.

Mouna Naïm

Moins de vingt mille Palestiniens ont prié à Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Moins de vingt mille fidèles palestiniens – huit mille, selon la police israélienne – ont pu prier, vendredi 30 août, sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem. Le bouclage impressionnant de la partie arabe de la Ville sainte par les forces d'occupation, avec renvoi systématique vers les territoires occupés des quelques milliers qui se sont présentés aux barrages militaires sans autorisation, la crainte des humiliants et incessants contrôles d'identité, expliquent en partie cette faible affluence, malgré l'appel lancé, mercredi, par Yasser Arafat à *« tous les Palestiniens »* à se rendre à la mosquée El Aksa. En temps ordinaire, la grande prière du vendredi rassemble au moins le double de fidèles.

Absence totale d'organisation, lassitude générale d'un peuple à peine sorti de huit ans d'un soulèvement marqué par les violences et les arrestations de masse, le fait est que les Palestiniens paraissent beaucoup plus difficilement mobilisables depuis le retour de Yasser Arafat, il y a deux ans. En outre, comme l'expliquait, vendredi, un élu de l'Assemblée législative qui siège à Ramallah : *« La stratégie pour le moins fluctuante de notre chef vis-à-vis d'Israël n'aide pas... »* Au point qu'au sein de l'Assemblée, l'idée d'un prochain vote de censure contre le chef de l'OLP commence à gagner des sympathisants.

On n'en est pas encore là. Jeudi, les élus palestiniens ont voté pour l'arrêt des contacts avec Israël, aussi longtemps que l'Etat juif ne respecterait pas les accords déjà conclus ; mais, prudents, les représentants du peuple ont ajouté une clause qui laisse à M. Arafat toute latitude pour déclencher cet arrêt à sa convenance. La rencontre de cinq heures qui a eu lieu, jeudi, entre le numéro deux de l'OLP, Mahmoud Abbas, *alias* Abou Mazen, et le conseiller de Benyamin Nétanyahou, Dore Gold, n'a rien donné.

« TROMPE-L'ŒIL »

« Les Israéliens continuent de traîner les pieds sur tous les sujets, a confié un porte-parole palestinien, Nabil Abourdene. *Le processus de paix est paralysé, la reprise des négociations est pratiquement gelée et les contacts que nous avons eus jusqu'à maintenant avec l'autre partie n'ont pas donné le moindre résultat. »* Sachant que la chose est presque devenue une fin en soi pour M. Arafat, le bureau de M. Nétanyahou répète inlassablement : *« Bientôt, si la situation est calme, le premier ministre pourrait rencontrer le chef de l'Autorité autonome. »* L'attitude israélienne qui commence à lasser les meilleures volontés jusque parmi les alliés occidentaux d'Israël, a suscité une verte critique d'Amr Moussa, le ministre égyptien des affaires étrangères. Dans un entretien paru vendredi dans le quotidien de droite *Maariv*, il dénonce les pseudo-ouvertures du gouvernement israélien à l'endroit des Palestiniens. *« De temps en temps,* assure-t-il, *ils* [les Israéliens] *essaient de nous vendre du trompe-l'œil, des rencontres d'officiels pour faire une photo. Nous n'achetons pas et nous n'abandonnerons pas nos efforts pour de réels progrès. »*

Patrice Claude

L'ONU presse le régime burundais d'entamer des pourparlers avec l'opposition

APRÈS avoir renoncé, deux jours auparavant, faute de consensus, à imposer immédiatement au Burundi un embargo sur les armes, le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, vendredi 30 août, de donner un délai de deux mois au nouveau régime de Bujumbura pour entamer des pourparlers politiques avec ses opposants hutus, faute de quoi il encourrait des mesures de rétorsion.

Dans une résolution adoptée cette fois à l'unanimité, le Conseil se contente, pour le moment, d'apporter son soutien aux mesures d'embargo économique prises par les pays voisins du Burundi, dans le but d'obtenir le rétablissement du gouvernement légal, renversé le 25 juillet par un coup d'Etat mené par des représentants de la minorité tutsie. Le Conseil demande à toutes les parties burundaises de déclarer une cessation des hostilités et d'*« entamer immédiatement des négociations sans conditions dans le but de parvenir à un accord politique global »*. Le texte précise que le Conseil examinera, le 31 octobre, la mise en œuvre de ses recommandations et envisagera des sanctions si ces négociations n'ont pas commencé. Ces sanctions *« pourraient inclure »* un embargo sur les armes et d'autres mesures contre le nouveau régime.

La France, après s'être opposée au paragraphe qui apporte un soutien implicite aux sanctions prises par les pays africains, a finalement voté en faveur de la résolution, en dépit de ses préoccupations sur les conséquences de ces mesures. L'ambassadeur du Chili, Juan Somavia, principal initiateur de la démarche actuelle, a souligné que ce texte contient la première condamnation formelle du coup d'Etat. M. Somavia a reconnu l'existence de divergences au sein du Conseil au sujet de l'impact d'un embargo sur les armes, certains pays estimant qu'il pénaliserait davantage les opposants au régime, d'autres adoptant le point de vue inverse. – *(AFP.)*

Les Pays-Bas mettent fin au service militaire

LA HAYE. Le service militaire a officiellement pris fin, vendredi 30 août, aux Pays-Bas, a indiqué un porte-parole du ministère de la défense. Cette décision a été avancée de quatre mois, la restructuration de l'armée de terre et le recrutement de professionnels ayant eu lieu *« plus vite que prévu »*. Le pays avait fait ses adieux symboliques au service le 22 août, lors d'une cérémonie à Breda marquant la *« quille »* de quelque mille huit cents derniers appelés. Le ministre de la défense, Joris Voorhoeve, avait remis à chacun d'eux un baladeur et une cassette où avaient été enregistrés les ordres qu'ils avaient appris à exécuter. Une première fois appliquée sous la Révolution française en 1793, la conscription avait été introduite en 1814 par le roi Guillaume Ier. Le passage à une armée de volontaires a été voté par le Parlement en 1993. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **MAROC : le tribunal de première instance a condamné,** vendredi 30 août à Tanger, deux ressortissants français, Michel Buteaux et Lucien Wanner, à huit ans de prison pour trafic de drogue. Les deux se sont en outre, notifier une interdiction de séjour de dix ans au Maroc. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : la Cour de cassation a rejeté,** jeudi 29 août, le pourvoi introduit par Khémaïs Chamari, ex-député du Mouvement des démocrates socialistes, confirmant sa condamnation à cinq ans de prison ferme.

ASIE

■ **CHINE : le dissident Wang Donghai, quarante-neuf ans, a été arrêté à son domicile** vendredi 30 août, annonce un groupe de défense des droits de l'homme en Chine. Interpellé pour avoir signé une pétition en faveur de la libération de prisonniers politiques, Wang avait été condamné, en juillet, à trois ans de *« rééducation par le travail »*. – *(AFP.)*

■ **BANGLADESH : un tribunal a ordonné l'arrestation,** jeudi 29 août, de treize responsables du coup d'Etat qui, en 1975, avait mis fin au premier gouvernement du pays après son indépendance en 1971. La cour de justice de Cox Bazar (sud-est du pays) a statué suite à la plainte d'un avocat disant avoir été heurté par le fait que le fondateur du Bangladesh, Sheikh Mujibur Rahman, père de l'actuel premier ministre Mme Hasina Wajed, tué lors du coup d'Etat, avait été enterré *« hors rituel musulman »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ZIMBABWE : des milliers de fonctionnaires en grève** depuis deux semaines ont poursuivi leur mouvement vendredi 30 août, manifestant dans les rues de Harare. Ils rejettent une offre gouvernementale de les augmenter de 20 %. Ils exigent 60 % de hausse et une indexation de leurs traitements. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : l'ANC a exclu l'un de ses membres,** vendredi 30 août, pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir en 1994. La mesure a été prise par le comité de discipline du Congrès national africain à l'encontre de l'ex-vice-ministre de l'environnement Bantu Holomisa, déjà évincé du gouvernement le 26 juillet pour *« avoir jeté le discrédit »* sur le parti en portant contre lui des accusations de corruption. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : une cour d'appel a ordonné l'exhumation,** vendredi 30 août, du corps de l'ex-président Juan Peron afin de procéder à des tests d'ADN dans le cadre d'une dossier de recherche en paternité. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le Bureau de la sécurité dans les transports** et le FBI se refusent encore à conclure à un acte criminel dans l'explosion du Boeing de la TWA, qui a fait deux cent trente morts le 17 juillet au large de New York. Ces instances ont pourtant confirmé, vendredi 30 août, que de nouvelles traces d'explosifs ont été mises en évidence par les analyses. En France, une information judiciaire pour homicides volontaires a été confiée au juge d'instruction parisien Chantal Perdrix, chargée d'instruire les plaintes déposées par les familles de plusieurs des victimes. – *(AFP, Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : l'inflation n'a jamais été aussi basse en Europe,** selon les chiffres publiés vendredi 30 août à Bruxelles par Eurostat, l'office de statistique communautaire. La hausse des prix dans les quinze pays de l'Union a été, en juillet, de 2,5 % en rythme annuel. C'est le chiffre le plus faible depuis qu'Eurostat compile cette statistique (1983). La Finlande a eu le taux le plus faible, avec 0,5 %, et la Grèce le plus fort, avec 8,6 %. *L'Allemagne est à 1,6 %, et la France à 2,3 %.* – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

RENTRÉE SOCIALE Marc Blondel, *secrétaire général de Force ouvrière, estime, dans un entretien au* Monde, *que « tous les ingrédients de mécontentement sont là », la France se retrouvant dans « une situation comparable à celle de l'année dernière ».* Le rassemblement organisé à Paris le 21 septembre est, selon lui, un « avertissement » au gouvernement. ● LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE d'Alain Juppé, marquée par la rigueur salariale et budgétaire, n'est pas capable de répondre au problème du chômage, juge-t-il. M. Blondel n'exclut pas d'être candidat à la présidence de l'Unedic et dénonce la « contre-réforme » de la Sécurité sociale, qui, selon lui, montrera vite son inefficacité. ● L'EUROPE est sur la mauvaise voie, note-t-il encore, car elle « *s'aligne sur les thèses ultralibérales* » qui vont la réduire à une vaste zone de libre-échange.

M. Blondel dénonce une « Europe alignée sur les thèses ultralibérales »

Dans un entretien accordé au « Monde », le secrétaire général de Force ouvrière assure que la « morosité est en train de se transformer en mécontentement et en colère ». Il juge qu'une augmentation des salaires est une « nécessité économique »

« Vous faites partie des dirigeants syndicaux qui ont annoncé une rentrée sociale chaude. ***Sur quoi fondez-vous votre diagnostic ?***

– *Nous nous retrouvons dans une situation comparable à celle de l'année dernière.* Tous les ingrédients de mécontentement sont là. Or nous assistons à la persévérance dans une politique économique qui n'amène pas de solutions aux problèmes posés : baisse de l'activité et aggravation du chômage. Cette année en plus, il n'y a pas que les salariés qui sont mécontents. Il y a les commerçants, qui se plaignent d'une baisse de 20 à 25 % de leur chiffre d'affaires, les agriculteurs, les hommes politiques, dont les régions sont frappées par les restructurations militaires...

» Le risque pour le mouvement syndical serait une démarche globalisante et politisée, au détriment des salariés. Dans ces conditions, FO sera très vigilante et s'attachera à défendre l'intérêt des salariés.

– Les Français vous semblent moroses ?

– Jusqu'à présent, les Français *ont considéré les périodes difficiles comme inéluctables et le chômage comme une épreuve. Mais la* morosité se transforme progressivement *en mécontentement et en* colère. Il y a un phénomène de « *ras-le-bol* ». Ils s'aperçoivent qu'une économie restrictive ne peut pas donner des résultats satisfaisants pour les plus défavorisés. Nous comptons nous appuyer sur cette prise de conscience-là et c'est la raison pour laquelle nous avons organisé la mobilisation du 21 septembre.

– Ce rassemblement à la Bastille est-il un test pour le gouvernement ?

– Notez que c'est un samedi et qu'il s'agit d'un rassemblement et non d'une grève. Cette mobilisation a deux buts : tester le niveau de combativité des troupes syndicales et servir d'avertissement au gouvernement. Le mot d'ordre : c'est « *contre les licenciements* », mais cela concerne aussi les salaires et le soutien à la demande – la notion de keynésianisme raisonnable que nous revendiquons –, ainsi que la défense des régimes de protection sociale. Il faut donner un espoir aux huit millions de jeunes qui ont entre quinze et vingt-quatre ans.

– Etes-vous favorable à une mobilisation sur les salaires ?

– Oui, et ce n'est pas nouveau. Nous sommes pour une mobilisation sur les salaires, dans la mesure où c'est une nécessité économique. A la lecture des premières annonces budgétaires, j'ai le sentiment que les fonctionnaires ne verront pas leurs salaires revalorisés en 1997. En disant cela, je ne défends pas seulement les salariés de la fonction publique, mais aussi les salariés du privé, car les négociations dans le public ont valeur d'exemple.

– Quels sont, parmi les arbitrages budgétaires, ceux qui vous semblent les plus contestables ?

– Le premier, c'est cette volonté de réduire le nombre des fonctionnaires de 7 000 postes. Les effectifs de fonctionnaires correspondent-ils aux besoins ? Il y a une étude de l'OCDE sur les enseignants et le nombre d'élèves, par pays et par classe, qui nous place juste avant la Turquie. On ne peut pas se *plaindre des carences dans l'enseignement, y compris dans l'enseignement technique, et ne pas leur* donner les moyens.

» En second lieu, le *niveau d'intervention de l'Etat va diminuer de 15 %. Il y a toute une série d'activités du privé* qui fonctionne sur les crédits bugétaires, à commencer par le bâtiment. C'est pourquoi je relance *ma proposition sur* l'amiante. Il faut faire un plan sur



MARC BLONDEL

cinq ans et intensifier le déflocage, financé par un emprunt d'Etat.

– Le gouvernement fait-il fausse route en maintenant le cap économique actuel ?

– Oui, mais la France ne veut pas apparaître comme le mauvais élève de l'Europe. La France veut être l'égale de l'Allemagne, y compris dans le domaine des responsabilités économiques et monétaires. C'est pourquoi le franc est maintenu à une parité qui est faussée par rapport au deutschemark et que le dollar, qui est la monnaie dominante, fait ce qu'il veut. Les Etats-Unis sont, depuis la chute du communisme, en concurrence directe avec les pays européens. Ils ne regardent plus l'Europe comme un allié, mais comme un marché solvable de 380 millions d'habitants. Ils mènent une guerre économique. Le paradoxe, c'est que nous sommes en train de construire l'Europe des anti-européens, celle qui s'aligne sur les thèses ultra-libérales. Elle est tout juste une Europe de libre-échange qui ne réussit même pas à casser la concurrence entre les quinze pays européens. Je prends un exemple : l'exonération des cotisations sociales dans le textile fait « flotter le social », car les Italiens ont fait flotter leur monnaie et ont ravi tous les marchés.

» Le second objectif qui est considéré comme la solution à tous nos problèmes, c'est la monnaie unique. Il y a une dizaine d'années, c'était l'arrêt de l'inflation, et aujourd'hui on frise la déflation. *Pour arriver à la monnaie unique,* il faut satisfaire à des critères de convergence économique, notamment en matière de déficit et d'endettement et je pense que ces critères sévères deviennent de plus en plus un prétexte. En fait, les politiques ont restreint leur rôle en matière économique, monétaire et industrielle, au nom du libéralisme. Cela conduit à des déséquilibres préjudiciables à la démocratie.

– Qu'attendez-vous de la politique de « fermeté » et de « dialogue social » que le premier ministre annonce ?

– Il y a une contradiction dans les termes. Si la fermeté, c'est l'attachement aux orientations économiques actuelles, dans ce cas, cela ne donne guère de marge de manœuvre au dialogue social. De plus, le dialogue social appartient d'abord aux partenaires sociaux. J'ai l'intention de saisir prochainement le patronat sur le paritarisme, son rôle et sa place en l'an 2000. Il faut une relance de la dynamique entre partenaires sociaux, et que les négociations reprennent, dans la ligne du 28 février 1995, pour régler ensemble le problème des heures supplémentaires, voire de la réduction de la durée du travail, même si cela n'aboutit pas à une disposition générale. Pourquoi ne pas reparler aussi de la sixième semaine de congés payés ?

– Etes-vous personnellement candidat à l'Unedic ?

– La réponse viendra très prochainement. Si je suis parmi les membres des administrateurs désignés à l'Unedic, cela sera bien entendu pour être candidat à la présidence.

– Pourquoi FO voudrait-elle présider le régime d'assurance-chômage ?

– Dans son histoire, FO s'est battue pour mettre en place le contrat collectif et ses dérivés, dont la gestion de la protection sociale sous forme paritaire. Avec l'étatisation, le paritarisme se meurt à la Sécurité sociale. Il est important qu'il demeure *et se renforce dans l'assurance-chômage.* Il ne s'agit pas de présenter un programme. Dès lors que nous sommes dans un régime paritaire où le patronat et les syndicats sont à égalité, ce qui est important, c'est moins la parité numérique – ce qui donne le pouvoir au patronat – que la parité dans la responsabilité.

» Pour FO, le régime d'assurance-chômage sert d'abord à indemniser les chômeurs. Mais si d'aventure l'Unedic connaît des excédents, pourquoi ne pas faire la démarche inverse de celle que nous avons faite quand nous avons demandé un effort aux chômeurs, aux cotisants et à l'Etat ? Pourquoi ne pas améliorer, même de manière modeste, la situation des chômeurs et pourquoi ne pas baisser les cotisations ? L'Unedic n'a pas pour vocation d'engranger des réserves ou des excédents.

– Faut-il revenir sur les aides accordées par l'Unedic pour faciliter l'embauche de chômeurs ?

– Il n'est pas question de toucher à l'allocation de remplacement pour l'emploi (l'ARPE), mise en place en septembre 1995. En revanche, les conventions de coopération, qui consistent à payer des salariés à l'entreprise, ne constituent pas un système sain. Je me demande quel est le lien qu'un patron peut avoir avec un salarié qu'il ne paie pas.

– Que vous inspire le déficit de la Sécurité sociale, qui va dépasser 50 milliards de francs en 1996 ?

– Nous avons combattu la réforme Juppé de l'assurance-maladie, *que nous qualifions de contre-*réforme, mais les projections actuelles de déficit ne nous réjouissent pas. Cette contre-réforme *focalise trop sur les dé*penses. Nous ne pourrons pas freiner la consommation médicale, même si la conception de la maîtrise *médicalisée des dépenses* peut être affinée. Sur le déficit de 35 milliards de francs de l'assurance-maladie, la dérive des dépenses ne représente que 5 milliards. Le problème de la Sécurité sociale revient à savoir combien on veut affecter à notre santé, dans la redistribution des richesses, y compris en tenant compte des maladies récemment apparues. La contre-réforme démontrera son incapacité à faire face d'ici dix-huit mois à deux ans. En tout état de cause, FO se fera entendre.

– Présenterez-vous des candidats aux échelons intermédiaires et locaux des caisses de Sécurité sociale ?

– Oui, nous présenterons des candidats, car nous avons une expérience indéniable qui apporte des garanties aux assurés sociaux, même si la marge de manœuvre à ces niveaux est manifestement restreinte.

– Le choix de la fermeté s'imposait-il dans l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard ?

– Le gouvernement aurait dû prendre du recul et ne pas faire traîner la situation qui s'est transformée en affaire d'Etat. Je suis très fier de la tradition de droit d'accueil de la France. Dès lors que des sans-papiers sont déjà présents sur le territoire national, leur régularisation devient quasi obligatoire, à moins d'admettre le travail clandestin.

» La loi est apparue défectueuse, il faut donc la modifier. Je ne comprends pas que le gouvernement n'ait pas mis à profit les cinq mois de la crise des sans-papiers pour modifier les textes, à moins que la volonté du gouvernement n'ait été de *montrer de la fermeté,* voire de la brutalité... Dans ce cas, je m'interroge sur les conséquences de cet effet d'affichage *sur les pays en voie de développe*ment, et notamment ceux d'Afrique. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

Un calendrier social très chargé

Gouvernement et partenaires sociaux vont devoir faire face, cet automne, à une avalanche de dossiers sociaux qui, pour la plupart, devront trouver une solution avant le 31 décembre 1996.

● **Santé :** lundi 2 septembre s'ouvre, à l'hôpital du Val-de-Grâce (Paris), la première Conférence nationale de santé chargée de proposer au gouvernement des priorités de santé publique dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale, qui doit être examinée fin septembre ou début octobre par le conseil des ministres.

● **Sécurité sociale :** la commission des comptes de la Sécurité sociale se réunit lundi 23 septembre. Elle annoncera un déficit de plus de 50 milliards de francs pour le régime général à la fin 1996. Fin septembre, les conseils d'administration de toutes les caisses (maladie, retraite, famille, Urssaf) devront avoir été renouvelés, conformément au texte des ordonnances réformant la Sécurité sociale.

● **Hôpitaux :** *les directeurs des* vingt-deux agences régionales *hospitalières doivent être* nommés, courant septembre, en *conseil des ministres.*

● **Assurance-chômage :** le conseil *d'administration de l'Unedic doit* élire un nouveau président, le *1er octobre, pour succéder à Denis* Gautier-Sauvagnac (CNPF). *Nicole Notat, secrétaire générale* de la CFDT, est officiellement *candidate. Son homologue de FO,* Marc Blondel, pourrait se *présenter. Dans les semaines à* venir, patronat et syndicats *devront se prononcer sur la* prolongation du dispositif *« préretraite contre embauche »* (allocation de remplacement pour l'emploi). Le renouvellement de la convention d'assurance-chômage doit aussi intervenir avant la fin de l'année. Le dispositif des conventions de coopération permettant à des chômeurs d'être embauchés grâce à des fonds de l'Unedic arrive aussi à échéance au 31 décembre 1996.

● **Retraites complémentaires :** le 19 septembre, les partenaires sociaux se retrouveront pour examiner l'avenir de l'Association pour la structure financière (ASF). Le patronat et les syndicats devraient réclamer au gouvernement le prolongement de la contribution de l'Etat à cette institution. Créée en 1983, l'ASF a pour mission de compenser le surcoût qu'occasionne la retraite à soixante ans pour les régimes complémentaires (Arrco et Agirc).

Les mouvements de grève annoncés

● **SNCF :** les syndicats CGT et SUD-Cheminots de Paris-Sud-Est *ont appelé à la grève samedi* 31 août et dimanche 1er septembre *pour protester contre « la baisse continuelle des effectifs ».*

● **Textile :** *après les licenciements* ou les dépôts de bilan chez Bally, *Lejaby, DMC, Jourdan, Kelian,* la Fédération *textile-habillement-cuirs* de la CGT organise une manifestation le 3 septembre à Lyon.

● **Défense :** les syndicats de la *défense prévoient une journée* d'action et de grève le 10 septembre dans « *tous les arsenaux, établissements des états-majors et services communs, GIAT-Industries, SNPE* ».

● **EDF-GDF :** la Fédération CGT de l'Energie « *propose de faire du 10 septembre un temps fort national coordonné avec rassemblements, délégations, arrêts de travail* ». Cette proposition sera examinée par l'ensemble des organisations syndicales d'EDF-GDF mercredi 4 septembre.

● **Crédit lyonnais :** *l'intersyndicale du Crédit lyonnais* appelle les salariés à « *une journée d'action* » qui se traduira par « *des arrêts de travail pouvant aller jusqu'à 24 heures* » le 12 septembre.

Les syndicats sceptiques sur la baisse du chômage

Le ministre du travail, Jacques Barrot, a estimé, vendredi 30 août, que la baisse du chômage en juillet (*Le Monde* du 31 août) ne peut « *pas justifier de grands cris de victoire* », mais qu'elle est « *comme un démenti à la morosité* ». FO juge, au contraire, que la baisse de 20 000 du nombre de demandeurs d'emploi marque « *une évolution en trompe-l'œil* ». Répondant aux propos de M. Barrot, qui affirme que l'Unedic ne peut plus se contenter d'indemniser sans contrepartie les chômeurs, FO juge qu'il « *se trompe dangereusement de cible quand il s'en prend à nouveau aux chômeurs comme si ces derniers étaient responsables de leur situation* ». La CGT souligne que la situation « *se dégrade en nombre et en contenu* », qu'il s'agisse de la nature des postes proposés ou de l'indemnisation « *en dégradation constante* ». Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a souhaité, vendredi sur RTL, que cette baisse du chômage soit « *durable* » et « *s'amplifie de mois en mois* ». Le président du CNPF, Jean Gandois, voit dans la baisse du chômage un « *encouragement* », même si l'on n'a « *pas encore retrouvé une croissance qui nous permette de dire que cela va continuer* ».

La France met en service son plus gros sous-marin stratégique

LE *TRIOMPHANT*, le plus gros *sous-marin nucléaire* lance-missiles stratégique que la France ait jamais conçu, a achevé, vendredi 30 août, sa croisière d'endurance, l'étape ultime qui annonce sa mise en service, avant la fin de l'année, à la base de l'île-Longue en rade de Brest. Le chef d'état-major de la marine, l'amiral Jean-Charles Lefebvre, a fait le déplacement pour marquer l'importance de l'événement. Le *Triomphant* doit prendre la suite du *Terrible*, un bâtiment de moindre tonnage qui vient d'être retiré du « cycle opérationnel » de la dissuasion et qui sera démantelé à l'arsenal de Cherbourg après vingt-quatre ans de service. La France a prévu de déployer d'ici à 2008 quatre sous-marins de la classe du *Triomphant*, un investissement de *86,5* milliards de francs.

Comparé à la série des premiers sous-marins du type *Redoutable*, le *Triomphant*, dont les plans ont commencé à être dessinés en 1982 et qui vient de subir deux ans d'essais, représente « *un saut technologique* », disent les spécialistes, par *ses caractéristiques et ses performances.*

Sur le plan des caractéristiques majeures, d'abord, ses 14 120 tonnes de déplacement en plongée (ses prédécesseurs en font 9 000) s'expliquent par la volonté des techniciens de concevoir un sous-marin bénéficiant de la plus grande discrétion acoustique possible. Le *Triomphant* a été rendu silencieux pour mieux être indétectable dans le bruit de fond de la mer. Sur le plan des performances, ensuite, le sous-marin atteint des vitesses et des immersions nettement supérieures à celles du *Redoutable* et des successeurs. Pour obtenir ces résultats, il aura fallu cinq millions d'heures d'études depuis 1982 et pas moins de dix millions d'heures de travail, à Cherbourg, après la découpe de la première tôle du *Triomphant* en 1986. Mais le sous-marin doit sa grande *différence* avec ses prédécesseurs au fait qu'il embarque le nouveau missile M-45 avec la tête nucléaire TN-75, dont la formule a été « validée », à deux reprises, lors des expériences souterraines décidées par Jacques Chirac entre septembre 1995, et janvier 1996. Le *Triomphant* a procédé à un premier tir expérimental de M-45 (le missile étant dépourvu de charge explosive) en février 1995 et il doit en effectuer un second sous peu. En octobre, le bateau commencera à charger son lot opérationnel de seize missiles M-45, avec six têtes chacun.

En février 1996, le conseil de défense, présidé par le chef de l'Etat, a fixé à quatre le nombre des sous-marins comparables au *Triomphant* que la France alignera. Dans le passé, il lui est arrivé d'en déployer jusqu'à six. Les états-majors considèrent que, compte tenu des carénages et autres indisponibilités techniques temporaires, il *est indispensable d'avoir une flotte* de quatre sous-marins pour disposer *en mer, en permanence,* d'une patrouille d'au moins deux unités. La Grande-Bretagne est parvenue au même constat, aussi Britanniques et Français *réfléchissent-ils* à une « *dissuasion concertée* » de part et d'autre de la Manche pour une défense commune de l'Europe.

UN PROGRAMME TRÈS ONÉREUX

La France a, dans ces conditions, choisi de mettre en service en avril 1999 un deuxième sous-marin, baptisé le *Téméraire*, et, en décembre 2002, un troisième, le *Vigilant*. Le quatrième et dernier de la série, qui n'a pas encore de nom, sera commandé en 2000 pour être en service en 2008. Selon deux rapporteurs de l'Assemblée nationale, Jacques Boyon (RPR, Ain) et Arthur Paecht (UDF-PR, Var), ce programme de modernisation de la « composante » sous-marine de la dissuasion *est « extrêmement onéreuse »*. De l'aveu même du ministère de la défense, le coût global de l'opération est estimé aujourd'hui à 86,5 milliards de francs (valeur 1995). Comme les quatre sous-marins en question devraient rester en service jusqu'en 2025 pour le *Triomphant* et 2035 pour le dernier de la série, la France prépare déjà le missile M-51, qui remplacera le M-45 à partir de 2010, et la tête nucléaire TNN, qui doit prendre la relève de la TN-75 en 2015.

Pour le seul programme M-51, dont le coût est évalué à 30 milliards de francs (hors mise au point et production de la charge nucléaire adaptée), il a été inscrit une dépense de 10,6 milliards de francs entre 1997 et 2002 dans la loi de programmation militaire adoptée au printemps par le Parlement.

Jacques Isnard

Dominique Voynet propose à Lionel Jospin et à Robert Hue une « coalition à la française »

Les Verts demandent au PS de faire une place aux écologistes à l'Assemblée nationale

Les débats entre les diverses composantes de la gauche continuent. Vendredi 30 août, Lionel Jospin et Robert Hue ont participé à une table ronde, avec Dominique Voynet, devant l'université des Verts, officiellement pour réfléchir sur *« le développement durable »* à l'horizon de l'an 2000. En fait, la préparation des législatives de 1998 a été largement abordée. Le PS et le PC ont proposé un accord électoral.

SANGUINET (Landes)
de notre envoyée spéciale

C'est un signe : Lionel Jospin et Robert Hue se sont déplacés dans les Landes, pour *« plancher »* devant l'université des Verts sur le *« développement durable »* à l'horizon 2000... C'est forcément un témoignage que, même lorsqu'on domine la gauche, comme c'est le cas pour le Parti socialiste, il faut savoir, quand la majorité et l'opposition se talonnent, se plier aux bonnes volontés des plus petits. Y compris des Verts.

Quelque six cents personnes étaient venues, vendredi 30 août, écouter le premier secrétaire du PS, le secrétaire national du PCF, ainsi que Charles Fiterman, membre de la Convention pour une alternative progressiste (CAP), ainsi que leur hôte, l'ancienne candidate des Verts à l'élection présidentielle, Dominique Voynet. *« Bienvenue au pays des idées ! »*, disaient les affichettes des jeunes militants de la salle, en écho aux « Guignols de l'info ». L'idée, pour les Verts, c'est de voir qui, dans la gauche, *« parle bien écologiste »*, selon la formule employée par Dominique Voynet, l'an passé, et malicieusement rappelée à sa mémoire par Lionel Jospin.

Conseillé, rue de Solferino, par l'écologiste Bettina Laville, le premier secrétaire du PS, a fait un sans-faute. *« J'ai sauté, bébé, sur les genoux de René Dumont, grâce à de veilles amitiés de mes parents ; je ne pouvais être tout à fait étranger à la pensée écologique »*, a indiqué le numéro un des socialistes. De Mme Gro Harlem Brundtland, ancien premier ministre norvégien, il tire la substantifique moelle. Même si, *« sur le nucléaire »*, ses *« visions s'écartent un peu »* de celles des Verts, Lionel Jopin n'a pas de *« tabou »*, et l'approche *« popularisée par Dominique Voynet pendant la campagne présidentielle* [lui] *paraît tout à fait actuelle »*.

C'est un signe. Les thèses environnementalistes diffusent visiblement chez toutes les forces politiques. Même pour le PCF, pourtant longtemps rétif à ce discours, l'idée écologiste ne se résume pas à un *« supplément d'âme »*. Robert Hue, qui n'oublie pas, depuis quelques mois, de parler des *« forces de gauche, de progrès, écologistes »* et ajoute, depuis quelques jours, l'adjectif *« durable »* à tout *« développement »* évoqué, assure : *« La gauche a besoin de donner une dimension écologiste à son combat pour qu'il soit bien à gauche. »* Relevant, sous les applaudissements : *« Le PCF ne se reconnaît en rien dans des politiques ou des conceptions productivistes »*, le secrétaire national a réaffirmé son soutien au nucléaire civil, mais parlait, pour la première fois, de la nécessité de diversifier les sources de production d'énergie.

Est-ce un signe ? Les échanges sont aimables, polis, on dialogue, on se répond, on déjeune ensemble au bord du lac. On évoque à peine l'Europe – Robert Hue ne parle désormais de la monnaie unique que comme un obstacle *« important »* –, on n'exprime les différences que *mezzo voce*. Robert Hue et Dominique Voynet parlent du manque de *« courage »* de certains dans l'affaire des sans-papiers, et trouvent que Lionel Jospin *« joue avec les mots »* en ne parlant pas clairement d'*« abrogation »* des lois Pasqua. De même, on ne s'appesantit pas sur les absents de la rencontre. *« On se retrouve presque les mêmes »*, dit Lionel Jospin, en rapide hommage à Radical et au Mouvement des citoyens, invités des colloques du PS sur la mondialisation, le 13 mars, et du forum du PCF, à Bercy, le 2 avril. D'ailleurs, Dominique Voynet a choisi. Sa *« coalition à la française »* enveloppe les écologistes, les alternatifs, le PS et le PCF, *« sans hégémonie de l'un ou de l'autre »*, mais ne va pas jusqu'à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR).

L'heure est venue de mettre les pieds dans le plat et de repousser, une nouvelle fois, le modèle du « programme commun ». Charles Fiterman évoque un *« contrat de législature »*. *« Un contrat ? »*, répond Lionel Jospin. *« De toute façon, vous êtes libres »*, poursuit le responsable socialiste en s'adressant aux Verts. *« S'il doit se faire, il ne se fera pas forcément dans vos termes. Est-ce qu'il prendra une forme écrite ? Je n'en préjuge pas. »*

> « On vend les Verts, et, en plus, le PS fait la fine bouche »

Cette fois, les choses se précisent. Comme Robert Hue, Lionel Jospin penche pour un simple accord électoral. Il précise que la *« troisième voie »* envisagée par Dominique Voynet – assurer des circonscriptions, ici et là, aux Verts et respecter, ailleurs, le jeu des primaires –, *« Ça ne s'est jamais fait, et on n'est pas sûrs de le faire. »* Dominique Voynet insiste : *« C'est au PS, parce qu'il est le plus gros morceau, mais aussi parce qu'il ne peut espérer, seul, l'alternative, qu'il revient de représenter à l'Assemblée l'écologie politique. »* Robert Hue ne dit mot. La grande coalition penche tout à coup du côté de Lionel Jospin. Dans la salle, des militants s'agitent. *« On est en train de vendre les Verts, et en plus le PS fait la fine bouche. »* Un signe ?

Ariane Chemin

Noël Mamère frappe à la porte

Convergence, écologie, solidarité (CES), le mouvement de Noël Mamère, va-t-il *« fusionner »* avec les Verts ? Le principe de ce rapprochement est à l'ordre du jour du conseil national interrégional (CNIR) du parti écologiste du 31 août et du 1er septembre à Sanguinet. CES, composé d'anciens dissidents du mouvement de Brice Lalonde et dont le dirigeant a été élu au Parlement européen sur la liste de Bernard Tapie, demande en préalable la réforme des statuts de l'organisation de Dominique Voynet. Les Verts sont divisés sur ce rapprochement, qui, s'il était adopté, marquerait la première étape du rassemblement des écologistes, dont le principe a été souhaité, au Mans, en novembre 1995, par l'assemblée générale des Verts.

Martine Aubry s'en prend à la « société libérale »

Les socialistes, sans remettre en question « l'économie de marché » veulent présenter une politique « alternative réalisable »

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

Discrets pendant l'été – en dehors des interventions de leurs dirigeants en faveur des Africains sans papiers –, les socialistes font leur rentrée à l'occasion de l'université d'été qu'ils tiennent du 30 août au 1er septembre à La Rochelle. Vendredi, lors de son ouverture, Alain Bergounioux, secrétaire national du PS chargé de la formation, a mis l'accent sur le climat d'inquiétude qui parcourt le pays. *« Tous les éléments d'une crise sociale de grande ampleur sont présents »*, a-t-il prévenu, sans s'avancer sur les formes qu'elle pourrait prendre. *« Les Français attendent maintenant des socialistes*, a ajouté M. Bergounioux, *une capacité à proposer une politique alternative qui soit réalisable et durable. »*

Dans une ville dont le maire, Michel Crépeau (Parti radical-socialiste), a promulgué de nouveau des arrêtés anti-mendicité, le Mouvement des jeunes socialistes a fait circuler une pétition pour en demander la suppression. Une des premières signataires a été Martine Aubry. Dans un des nombreux ateliers qui rythment cette université d'été, l'ancien ministre du travail a défendu *« un projet global et cohérent pour une société moins inégalitaire »*. *« Nous ne voulons plus d'une société libérale »*, a martelé Mme Aubry, pour qui *« on a de plus en plus besoin de l'Etat quand la société va mal »*.

Très offensif, le premier adjoint au maire de Lille a estimé qu'en France *« la droite ne fait plus de politique. Elle n'a plus qu'un discours économique qui est un discours libéral (...). On veut mettre le libéralisme dans tout, organiser la société sur un mode libéral (...), que l'Etat prélève mais agisse de moins en moins »*. Mme Aubry a également préconisé une réforme des cotisations sociales, qui *« doivent être assises sur l'ensemble des revenus »*.

LE CANEVAS DE M. EMMANUELLI

Elle a été rejointe sur ce point par Henri Emmanuelli, lequel propose aussi de *« faire porter les cotisations patronales sur la valeur ajoutée »*. Chargé par Lionel Jospin d'animer les travaux de la convention nationale du PS qui doit définir, les 14 et 15 décembre, une politique économique et sociale alternative, l'ancien premier secrétaire a déjà remis à son successeur un premier canevas. Il y a fait allusion vendredi en soulignant qu'il fallait *« changer la hiérarchie des priorités et passer d'une politique de l'offre à une politique des besoins afin de ne pas s'abandonner à la logique de la rentabilité financière »*. *« Personne ne suggère de sortir de l'économie de marché »*, a noté le député des Landes, tout en dénonçant lui aussi le libéralisme. *« La montée du chômage et de l'exclusion et l'aggravation des inégalités*, a affirmé M. Emmanuelli, *montrent l'échec patent (...) du néolibéralisme. »*

Très pédagogique, Michel Rocard a, de son côté, longuement présenté sa proposition sur la réduction de la durée du travail. *« Entre la réduction drastique du chômage (...) et le respect du chiffre de 3 % du déficit budgétaire, mon choix est fait »*, n'a pas caché l'ancien premier ministre. Lionel Jospin doit conclure dimanche cette université d'été.

Michel Noblecourt

هكذا من الإصل

TRANSPORTS La fréquentation du tunnel sous la Manche a connu cet été une forte croissance. L'instauration, en juin, de tarifs promotionnels pour les voitures et les autocars utilisant la navette Shuttle a porté ses fruits. En juillet 1996, le trafic a doublé par rapport à l'année précédente. Le train, Eurostar, a également connu la même progression. ● LES HABITANTS du Nord-Pas-de-Calais et du Kent, au sud de l'Angleterre, réputés pour se rendre peu fréquemment visite, ont pris de nouvelles habitudes de voisinage depuis l'ouverture du tunnel sous la Manche, en mai 1994. ● LES HOMMES D'AFFAIRES britanniques semblent s'intéresser davantage au nord de la France, et les régions du Nord-Pas-de-Calais et du Kent sont devenues, depuis peu, des partenaires privilégiés, notamment en matière de formation et de développement touristique.

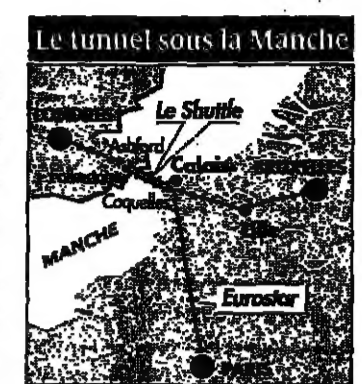
Le tunnel sous la Manche rapproche le Nord-Pas-de-Calais et le Kent

Le trafic du Shuttle et de l'Eurostar en juillet a doublé par rapport à celui du mois correspondant en 1995. De nouvelles habitudes de consommation et de loisirs se sont créées tandis que les deux régions ont resserré leurs liens

LILLE
de notre envoyée spéciale

Nul n'est mieux renseigné sur le calendrier scolaire anglais que les boulangers de Boulogne. Dès que reprennent les cours, les collégiens du Kent affluent, accompagnés de leurs professeurs, pour s'exercer au français le temps d'une journée. Passage obligé de ces travaux pratiques : l'achat d'une baguette... Les étudiants en langue lillois ont également pris leurs habitudes outre-Manche, un voyage d'une journée à Cantorbéry pour faire le plein de littérature britannique revenant moins cher qu'une commande aux libraires locaux.

Réduisant le coût et la durée du trajet entre France et Angleterre, le tunnel sous la Manche conduit depuis quelques mois les habitants du Nord-Pas-de-Calais et du sud de l'Angleterre à voisiner davantage. Il ne faut pas plus d'une heure, en Eurostar, pour se rendre de Lille à Ashford (Kent), et une demi-heure suffit pour gagner cette ville depuis Calais. Par le Shuttle, au volant de sa voiture, un Calaisien rejoint Folkestone en trente-cinq minutes. Pour accélérer sa montée en charge, la compagnie Eurotunnel pratique en outre, depuis le mois de juin, une politique tarifaire très avantageuse, qui a contraint les compagnies de ferry-boats à réduire jusqu'au symbolique – 10 ou 20 francs pour les piétons – le prix des traversées maritimes.



La frontière entre le Kent et le Nord-Pas-de-Calais, fortement matérialisée par la Manche, semble s'estomper peu à peu dans les esprits ; les habitants des deux régions commencent à se rendre des visites d'un week-end ou d'une petite journée. *« Ce n'était ni terriblement long ni très cher d'aller dans le Kent par le passé, mais on n'y pensait tout simplement pas »*, note un salarié du conseil général du Pas-de-Calais. *« La liaison physique a provoqué un déclic psychologique*, confirme Gildas Le Guernigou, chargé de la cellule Europe au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. *Les Nordistes ont pris conscience qu'il existait un territoire proche que l'on pouvait gagner au moins aussi rapidement que la Belgique. »* Gordon Williams, consul général de Grande-Bretagne à Lille, constate le même *« déclic »* chez ses compatriotes : *« Les habitants du sud de l'Angleterre se sont rendu compte qu'il était plus facile et plus économique de visiter le nord de la France que le nord de l'Angleterre ou l'Ecosse. »*

Depuis la construction du tunnel sous la Manche, les Britanniques se sont ainsi portés acquéreurs d'un grand nombre de résidences secondaires dans le Pas-de-Calais. *« Des petites maisons de style fermette pour le week-end »*, souligne la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) du Pas-de-Calais. A Boulogne, l'office du tourisme a enregistré, l'an passé, une hausse de 26 % des demandes émanant d'Anglais qui *« viennent profiter durant une journée de la* french way of life, *s'offrant un bon restaurant de poissons sur la côte d'Opale, un petit tour dans la campagne et quelques courses »*, note le directeur de l'office.

A Calais, envahie de pubs et de magasins d'alcool, des panneaux *« keep right »* (rester à droite) rappellent régulièrement aux conducteurs anglais qu'ils ont bel et bien franchi la Manche. Le président de la chambre de commerce et d'industrie de la ville, Henri Ravisse, en viendrait presque à s'inquiéter de ce trop grand succès auprès des Britanniques. *« Il nous faut prendre garde à ce que la ville garde un aspect français ; sinon, le dépaysement disparaîtra. »*

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Ce dépaysement de proximité, les Français vont eux aussi le chercher chez leurs voisins. *« Un pub, un château, la conduite à gauche, et l'on se sent ailleurs »*, rappelle-t-on au Comité régional du tourisme du Nord-Pas-de-Calais. Comme jadis en Belgique, les familles, les comités d'entreprise et les centres aérés du Nord s'offrent *« très naturellement »* une balade d'une journée dans le Kent. Cette région fait *« désormais partie de leur environnement immédiat*, souligne Danielle Darras, vice-présidente du conseil général du Pas-de-Calais et député européen, *alors que, il y a seulement cinq ans, aller en Grande-Bretagne était une idée de familles aisées ou d'hommes d'affaires »*. A en croire Bill Dix, le directeur commercial d'Eurotunnel, l'Eurostar et le Shuttle feraient même *« d'ores et déjà office de RER entre les populations du Kent et du Nord-Pas-de-Calais »*.

Philip Jenkinson, avocat d'affaires, fêtera bientôt son centième voyage en Eurostar. *« Le tunnel me permet de faire fonctionner mes deux cabinets, à Lille et Londres »*, explique-t-il. Se comparant à un banlieusard qui viendrait travailler en centre-ville, il raconte : *« Le matin, je dépose mon enfant à l'école à Lille, puis je prends l'Eurostar. A 9 h 40, avec le décalage horaire, je suis à mon bureau londonien. »* Dans le train, il rencontre bon nombre d'hommes d'affaires en route pour un rendez-vous de travail en Angleterre ou en France, qui seront de retour chez eux le soir même.

« Depuis l'ouverture de la gare d'Ashford, en février, les hommes d'affaires du Kent n'ont plus besoin de "monter" à Londres pour venir prospecter le marché français. Ils font l'aller-retour dans la journée, qu'ils agrémentent d'une partie de golf sur un green français et d'un bon restaurant », ajoute George Murray, de la chambre de commerce franco-britannique de Lille, persuadé que la région Nord-Pas-de-Calais est aujourd'hui mieux connue des hommes d'affaires anglais.

UNE « EURORÉGION »

« Alors que la région Nord-Pas-de-Calais entretenait énormément de relations avec la Wallonie et bien peu avec le Kent, les programmes de formation communs mis en place pour le tunnel ont créé de nouveaux réflexes », constate Gildas Le Guernigou. En 1989, la Communauté européenne a instauré les programmes Interreg de développement local par la coopération transfrontalière. Le dossier présenté en commun par le Kent et le Nord-Pas-de-Calais a d'abord été rejeté, les deux régions n'étant pas jugées frontalières, jusqu'à ce qu'une *« continuité territoriale »* soit finalement reconnue. Grâce à ce programme Interreg, les coopérations se sont multipliées depuis 1991 dans les domaines de la formation (échanges de fonctionnaires territoriaux, d'universitaires...) mais aussi du tourisme : les deux régions, qui souhaitent dorénavant se présenter comme une unique *« région trans-manche »*, font promotion commune au Canada, participent de concert aux salons, relieront bientôt l'informatique de leurs offices de tourisme.

« Le couple moteur de l'eurorégion, ce groupement européen d'intérêt économique créé en 1991 et qui réunit Nord-Pas-de-Calais, Kent, Wallonie, Flandres et Bruxelles-capitale, est désormais le couple Nord-Pas-de-Calais/Kent, constate Gildas Le Guernigou. *La quasi-totalité des projets de coopération développés dans l'eurorégion sont testés entre ces deux régions, devenues partenaires privilégiés. »* Ce resserrement des liens franco-britanniques offre un avantage annexe mais non négligeable qu'évoque incidemment le responsable du comité régional du tourisme du Nord-Pas-de-Calais : *« Nos homologues du Kent sont très forts sur les mécanismes de financement européens... »*

Pascale Krémer

A Coquelles, le commerce est bilingue

La Cité Europe de Coquelles, tout près de Calais et de l'accès des voitures au tunnel sous la Manche, est le lieu symbolique du rapprochement entre les habitants du Kent et ceux du Nord-Pas-de-Calais. Dans ce centre commercial de 35 000 mètres carrés, des groupes d'adolescents tentent de prendre langue dans un anglais parfois douloureux. Dans la galerie marchande, les boutiques de bonbons se nomment Sweet Factory, et les restaurants sont regroupés dans un *Food court*.

Au fond de l'hypermarché Carrefour, dont toute la signalétique est bilingue, packs de bières et cartons de vin s'entassent du sol au plafond. Des familles anglaises remplissent leur Caddie de ces alcools plus coûteux dans leur pays, ainsi que de fromages et de baguettes sous cellophane. En voiture, en car, elles sont souvent venues du Kent rien que pour une matinée de courses à la Cité Europe, un bon restaurant, et un petit tour dans la campagne du Pas-de-Calais.

Le succès des promotions tarifaires

AU SIÈGE d'Eurotunnel comme à la direction de la SNCF, les services commerciaux se frottent les mains. Les tarifs promotionnels ont porté leurs fruits : en juillet, la fréquentation du tunnel a plus que doublé par rapport au mois de juillet 1995. Le nombre de voitures ayant emprunté les navettes est passé de 112 060 en juillet 1995 à 234 393 en juillet 1996. Aux mêmes périodes, le nombre d'autocars a fait un bond de 2 402 à 5 736.

La grille tarifaire entrée en service le 1er juin a fait baisser les tarifs de moitié. Pour une voiture, l'aller et retour en long séjour coûte actuellement 1 030 francs contre 2 100 francs précédemment. Si le trajet est effectué dans les cinq jours, il passe à 550 francs au lieu de 1 160 francs auparavant. Ces tarifs ne sont toutefois valables que jusqu'au 31 août. Eurotunnel n'a pas encore défini sa grille de rentrée, dont les promotions seront sans doute moins spectaculaires.

Le succès du train est identique. En juillet, entre 18 000 et 19 000 billets ont été vendus chaque jour sur l'Eurostar, soit deux fois plus qu'en juillet 1995. *« Nous sommes au-dessus des objectifs »*, souligne-t-on à la SNCF. Trois millions de billets ont en effet été vendus pendant les six premiers mois de l'année 1996, soit autant que pendant toute l'année 1995. Les promotions sont là aussi très attractives : du 16 juillet au 15 septembre, l'aller-retour Paris-Londres pour deux personnes coûte 790 francs si au moins trois nuits – ou celle du samedi au dimanche – sont passées à destination.

Les résultats des enquêtes effectuées auprès de la clientèle d'Eurostar par la SNCF sont très positifs. Le taux de satisfaction atteint 91 %, et 85 % des passagers jugent le rapport qualité-prix bon ou excellent. Pour 35 % des personnes interrogées, le critère de choix entre les différents moyens de transports entre Paris et Londres est dicté par le bouche à oreille. La clientèle est très variée : si beaucoup d'hommes d'affaires empruntent l'Eurostar, les étudiants et les touristes sont également nombreux. *« Le Paris-Londres en Eurostar est un must pour les agences de voyages qui organisent des tours d'Europe à l'attention des touristes non européens »*, remarque-t-on à la SNCF. Autre enseignement intéressant : plus du tiers des passagers d'Eurostar (37 %) effectuent leur premier voyage Paris-Londres.

Marie-Pierre Subtil

Cantorbéry le samedi, pointe avancée de la conquête française

CANTORBÉRY (Kent)
de notre envoyée spéciale

Pour les chauffeurs de taxi, ce sont des dangers publics qui contournent les ronds-points dans le mauvais sens. Aux yeux des hôtesses du centre d'information des visiteurs, ils sont depuis le printemps *« terriblement nombreux »* – *« an awful lot »* –, viennent par cars, restent en groupes, parcourent à grands pas la cathédrale mais évitent soigneusement les musées, leur préférant les magasins, surtout ceux qu'ils connaissent déjà, comme C&A ou Marks&Spencer.

Chaque samedi, les Français prennent possession de Cantorbéry. A un saut de voiture de l'arrivée de l'Eurostar, à Ashford, et du Shuttle, à Folkestone, la ville de l'archevêque primat d'Angleterre est devenue un but de balade courant pour les habitants du nord de la France. High Street et St Margaret's Street, des petites rues bordées de maisons médiévales, de magasins de mode aux vitrines soignées, de salons de thé aux couleurs pastel, se remplissent chaque fin de semaine d'une foule qui fait parfois à Cantorbéry un premier apprentissage de l'Angleterre. *« Ils sont quand même compliqués avec l'argent, ici. Pourquoi disent-ils "pound" et pas "livre" ? »*, s'interroge une dame âgée. *« 8-10, ça correspond à quelle taille, en vrai ? »*, s'irrite une jeune fille dans une boutique de vêtements. Un monsieur cherche désespérément un café ouvert. Un autre râle, puis se moque quand les magasins baissent leur rideau à 17 h 30. Une bande de jeunes à l'accent du Nord s'offrent, dans la rue, un hot-dog au ketchup qui a déjà un petit goût de l'Amérique des feuilletons télévisés.

Le frisson espéré ou redouté de la traversée souterraine de la Manche, que l'on pourra ensuite raconter aux voisins, semble toujours constituer une motivation essentielle. Parti en car de Charleville-Mézières (Ardennes) au petit matin, un couple d'une quarantaine d'années, harnaché de sac à dos fluo, foule pour la première fois le sol britannique. *« Le comité d'entreprise proposait un voyage d'une journée*, explique-t-il. *Ça valait le coup, pour prendre le tunnel. » « Et aussi pour l'Angleterre »*, corrige, un rien gênée, sa femme, qui revient pourtant bien vite au tunnel : elle avait une *« petite appréhension d'être enfermée »* mais *« ne s'est rendu compte de rien ». « On est descendu du car pour s'installer dans un wagon, mais on ne voyait rien du tout. On pensait simplement qu'on était sous l'eau, et ça, c'était magique. »* Ils reviendront avec les enfants.

PROBLÈMES DE LANGUE

Jacques, retraité portant moustache et appareil photo en bandoulière, estime que ce tunnel est *« une belle réalisation »*. Il parle en connaisseur puisqu'il *« a participé à la construction du RER à Paris »*. Les premières impressions de celui qui goûte pour la première fois aux charmes de l'Angleterre ? On ne parle tout de même pas beaucoup français, à Cantorbéry : *« Ils ne font rien pour se mettre à notre portée, alors qu'en France on n'arrête pas de faire des efforts pour eux. C'est tout de même dommage qu'ils restent insulaires malgré le tunnel ! Ce pays est de toute beauté, mais ils n'ont rien compris au tourisme. Ou, alors, ils en ont moins besoin que nous... »*

Les indications en français sont rares, il est vrai. La cathédrale déroge à cette absence. *« Les groupes scolaires sont priés de se présenter au bureau d'accueil avant l'entrée des élèves dans la cathédrale »*, prévient, dans la langue de Molière, un large panneau. Visiblement, les enfants français font suffisamment peur pour avoir suscité cet immense effort linguistique.

P. Kr.

Les médiateurs dénoncent la « brutalité » du pouvoir à l'égard des sans-papiers

Deux Africains de Saint-Bernard ont été expulsés

LE COLLÈGE de médiateurs, constitué le 6 avril pour tenter de régler la situation des Africains sans papiers, a dénoncé, vendredi 30 août, dans un communiqué, *« la logique qui, depuis l'expulsion de l'église Saint-Bernard, a conduit le gouvernement à agir à l'égard des sans-papiers dans la précipitation et la brutalité »*. Les vingt-cinq médiateurs, qui ont défini dix critères de régularisation, accusent le gouvernement de *« non-maîtrise de la situation »* et estiment qu'il faut repenser *« l'ensemble de la politique des migrations internationales »* . Ces personnalités regrettent que le gouvernement se soit enfermé *« dans une attitude consistant à contredire dans les faits son propre discours »*, après avoir, le 26 juin, *« opposé une fin de non-recevoir »* à leurs propositions.

Il est *« inhumain et contraire au droit de séparer des familles, d'expulser des mères avec leurs enfants, d'infliger des humiliations et des vexations à ceux que l'on arrête et de faire courir à certains de ceux que l'on expulse des risques pour leur liberté et pour leur vie dans leurs pays d'origine »*, conclut leur communiqué. *« Les éléments fondamentaux de l'Etat de droit manquent ici cruellement, et* [ainsi] *se trouvent gravement remis en cause l'image et les intérêts de la France »*, estiment pour conclure ces médiateurs.

Quelques heures auparavant, un millier de personnes manifestaient, en fin d'après-midi, à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, à l'appel des syndicats CFDT et CGT d'Air France, pour protester *« contre les charters de la honte »*. Les manifestants ont dénoncé *« l'utilisation des avions et du personnel du groupe Air France pour des opérations de police »*. François Cabrera, délégué central de la CFDT d'Air France, a demandé que le président du groupe donne des consignes pour que les avions civils de son ressort ne soient plus utilisés dans les expulsions.

En début d'après-midi, Diakaté Hamara, un Guinéen évacué le 23 août de l'église Saint-Bernard, a été expulsé à bord d'un avion de ligne à destination de Conakry. Par ailleurs, Camara Berck, un Mauritanien dont son avocat estime qu'il pourrait bénéficier du statut de réfugié politique, a été reconduit dans son pays, samedi, dans la journée.

A Bamako, le président malien, Alpha Oumar Konaré, a déclaré qu'il *« n'approuvait pas les charters »* : *« Nous estimons que les conditions de renvoi de nos compatriotes violent leur dignité. »*

Raymond Barre (app. UDF), ancien premier ministre et maire de Lyon, a estimé, à Annecy, qu'*« il serait dangereux pour l'équilibre social (...) de laisser l'immigration illégale se développer »*. Il a appouvé l'attitude du gouvernement, *« qui a mis un terme à ces événements récents qui relevaient d'une manipulation politico-médiatique, même si l'on doit comprendre la réaction des sans-papiers »*.

Quant à Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine et balladurien, il estime, dans *Libération*, que la police *« a montré une absence profonde de culture juridique »*. Soulignant que cette affaire *« avait révélé une inadaptation et une insuffisance de la législation »*, il se dit favorable à l'instauration d'un système de quotas d'admission et d'une remise à plat non plus seulement des lois Pasqua, mais de l'ensemble du système législatif sur l'immigration.

La police évacue le centre Charcot, qui va devoir cesser son activité

Médecins et patients de ce dispensaire préparent une manifestation

La police est intervenue, vendredi 30 août, pour évacuer le dispensaire Charcot (Paris, 13e), à la demande de la Croix-Rouge française, propriétaire des murs. L'association de défense constituée par des praticiens du centre qui veulent maintenir son activité prépare une manifestation pour lundi 2 septembre.

LE DISPENSAIRE Charcot (13e arrondissement de Paris) n'accueillera plus les malades défavorisés de l'est de l'arrondissement. Vendredi 30 août, aux premières lueurs du jour, la police est intervenue dans les locaux pour évacuer les trois gardiens de nuit bénévoles qui dormaient sur place, vider le matériel médical qui s'y trouvait, et rendre à la Croix-Rouge française les murs qu'elle réclamait depuis six ans.

Dans le flot des dispensaires que la Croix-Rouge a choisi de fermer depuis plusieurs années au motif qu'ils ne sont pas rentables, celui de Charcot fait figure d'irréductible. Lorsque, en 1990, la Croix-Rouge décide d'y arrêter son activité du fait d'un déficit cumulé de 10 millions de francs, des praticiens refusent d'abandonner leurs patients. Ils estiment, avec l'appui des élus de l'arrondissement et de riverains qui se mobilisent, que les besoins en matière de soins aux plus démunis ne sont pas couverts dans l'arrondissement.

La résistance s'organise avec la création d'une Association de défense du centre Charcot (ADCC) et l'occupation des locaux. Les praticiens, le personnel et les gardiens tiennent des permanences bénévoles. Alors que le centre assurait environ 35 000 actes médicaux chaque année, le manque de moyens les réduit à 8 000. Tant bien que mal, de façon parfois aléatoire, les prestations de médecine générale, de gynécologie, de cardiologie, de rhumatologie, de dermatologie, d'ophtalmologie, les soins dentaires ainsi que les prothèses continuent à être fournis. Les défenseurs du centre Charcot ne trouvent pas d'association qui accepte de perdre de l'argent dans ce type de structure, et les médecins, constitués eux-mêmes en association, ne disposent pas des fonds nécessaires pour une location ou un rachat des 550 mètres carrés.

> « Un jugement a été appliqué, mais nous estimons avoir la légitimité de notre côté »

D'avril 1990 à mars 1992, les deux parties cherchent un accord. Devant l'échec des négociations, la Croix-Rouge assigne en référé les occupants devant le tribunal de grande instance de Paris, qui lui donne raison. En janvier 1993, la cour d'appel de Paris confirme la décision du tribunal et ordonne l'expulsion. L'ADCC reste cependant dans les murs sans être inquiétée. Le 27 juin 1995, le tribunal administratif condamne l'Etat, qui s'est rendu coupable de ne pas faire appliquer une décision de justice, à verser à l'organisation humanitaire une indemnité compensatrice de 979 000 francs, qu'elle perçoit en juillet 1996. Estimant avoir épuisé tous les recours, la Croix-Rouge demande une nouvelle fois à la préfecture d'intervenir. Celle-ci lui a donné satisfaction vendredi matin.

Depuis dix ans, la Croix-Rouge a fermé huit centres médico-sociaux. Elle n'en possède plus que onze, dont certains craignent de faire l'objet de mesures similaires de fermeture (*Le Monde* du 16 avril). L'institution change de cap et accorde désormais ses préférences à l'action humanitaire internationale et à la lutte contre l'exclusion. A ce titre, le centre Charcot devrait rapidement être transformé en centre d'accueil et d'hébergement pour mères et enfants, une structure *« pour lutter contre la précarité, et qui manque à Paris »*, assure Yves Louville, administrateur place Henry-Dunant (8e). Les travaux devraient commencer dans les prochaines semaines pour que, avant la fin de l'année, une dizaine de logements soient ouverts rue Charcot.

De leur côté, les médecins bénévoles et les patients sans couverture sociale se retrouvent privés d'un centre qui bénéficiait d'une réelle notoriété dans le 13e arrondissement. Vendredi, devant le dernier camion de déménagement sur le départ, Daniel Wizenberg, praticien au centre Charcot, ne pouvait que faire le deuil de la longue persévérance d'une quinzaine de médecins et d'autant d'employés administratifs. *« Un jugement a été appliqué, mais nous estimons avoir la légitimité de notre côté »*, assurait-il, désemparé.

L'association prépare une manifestation pour lundi 2 septembre, à 18 heures. Elle souhaite interpeller Jacques Toubon, maire de l'arrondissement et ministre de la justice : *« Jusque-là, il tolérait notre activité. Ça aurait été une sacrée gamelle, de nous expulser. Cette fois, il a dû donner son accord »*, déplore le docteur Wizenberg.

Aude Dassonville

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : le président (RPR) du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugouin, réfute, dans *Le Point* daté du samedi 31 août, les *« attaques injustifiées »* dont il est l'objet dans le cadre des « affaires » qui secouent son département. M. Dugoin confirme sa collaboration avec l'épouse du maire de Paris, Xavière Tiberi, payée 200 000 francs pour un rapport sur *« la coopération décentralisée »*, mais il se refuse à *« porter un jugement »* sur le contenu du document. Il conteste l'idée que sa femme, embauchée pour 23 000 francs par mois à son cabinet sous son nom de jeune fille, ait bénéficié d'un emploi fictif. Quant aux salaires qui auraient été versés à trois de ses anciens collaborateurs par le groupe de BTP Parachini, très présent dans les marchés publics de l'Essonne, *« ces choses se sont faites complètement en dehors »* de lui.**

■ **JUSTICE : Michel Mouillot, le maire (UDF-PR) de Cannes (Alpes-Maritimes) a été confronté, jeudi 22 août, aux responsables du Carlton Casino Club venus confirmer sa demande d'un *« pot-de-vin »* de 3 millions de francs en échange d'une autorisation d'installation pour des machine à sous. *« Nous n'avons rien changé à nos déclarations, c'est maintenant l'affaire de la justice »* a indiqué William Timmins, le directeur de la London Club Limited (LCT), propriétaire du Carlton, à sa sortie du tribunal. Selon le directeur français du casino, Jean Sourbès, qui avait été entendu seul avant la confrontation, M. Mouillot aurait réclamé l'argent *« pour son activité politique »*.**

■ **PROFANATION : cinq personnes ont été interpellées et placées en garde à vue, samedi 31 août, à la suite d'actes de vandalisme commis dans le cimetière de Beaumont (Puy-de-Dôme), où une trentaine de tombes ont subi des dégâts dans la nuit de jeudi à vendredi. Des croix ont été déplacées, des ornementations dégradées et des plaques commémoratives renversées, a-t-on indiqué de source policière. Aucune précision n'avait été apportée, dans la matinée de samedi, sur l'identité des personnes interpellées.**

CARNET

DISPARITIONS

■ **JACQUES BOURGEOIS**, qui fut producteur à France-Musique et France-Culture de 1964 à 1996, est décédé le 30 août à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait été en particulier l'un des piliers de la « Tribune des critiques de disques » aux côtés d'Armand Panigel et d'Antoine Goléa. Critique musical à *Arts et spectacles*, *Diapason*, *Disques*, *Opéra international*, *Répertoire* et à *L'Avant-Scène opéra*, Jacques Bourgeois a aussi été directeur des Chorégies d'Orange de 1971 à 1981, période particulièrement faste pour ce festival.

■ **RENÉ FILLET**, qui fut directeur de la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou, à Paris, de 1977 à 1983, est décédé, le 25 août, à l'âge de soixante-quinze ans. Né le 15 avril 1921 à Saint-Marcellin (Isère), docteur en droit, il avait fait toute sa carrière dans les bibliothèques, notamment à Tours, de 1953 à 1977, où il avait expérimenté dès 1958 un bibliobus scolaire. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, a salué en René Fillet *« un acteur majeur de la démocratisation de la lecture et de la culture en France... »*

■ **GERMAINE FINIFTER**, journaliste et éditeur, est décédée, le 22 août, dans un accident de la route. Née à Varsovie en 1923, influencée par la pensée d'Henri Wallon et de Marc Soriano, elle a marqué le monde du livre de jeunesse. Fondatrice, en 1960, de la revue *Livres services jeunesse*, proche de l'école Decroly, elle a tenu la rubrique des ouvrages pour jeunes dans différents journaux, dont *Les Nouvelles littéraires*, *Le Nouvel Observateur* et *L'Humanité*, et est devenue en 1973 membre fondateur du Centre de recherches et d'informations sur les livres pour la jeunesse (CRILJ). Auteur, chez Hachette, de *L'Attrape-Mots de A à Z* (1980), *Mon corps* (1982), *Les Animaux de la ferme et des champs* (1983), elle dirigeait aux éditions Syros les collections « Les copains de la classe » et « Les uns et les autres », respectivement consacrées aux documentaires pour adolescents et aux romans pour les 10-13 ans.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Isabelle PIANET de BOISSEL
et
Laurent de BOISSEL

ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul,

le 23 août 1996, à Bordeaux.

Anniversaires de naissance

– De la part de :
Lou, Théo, Eva, Eric, Florence, Lydie, François, Véronique et Antoine.

Heureux anniversaires

Papa et Monique.

– Déjà, dis-tu...
N'y pense plus !

Pour

André TCHERNIA.

Annie, Armelle, Chérine, Isabelle, Mimi, Sylvaine et les autres...

Mariages

Judy et Henri GUÉRON,
Nan et Carter STRICKLAND,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Nicole et Carter,

célébré le 1er septembre 1996, à Raquette Lake, dans l'Etat de New York.

Nicolas RONTCHEVSKY
et
Marie-Noëlle MEYER
sont heureux d'annoncer leur mariage le 31 août 1996, à Strasbourg.

11, quai des Pêcheurs,
67000 Strasbourg.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Mme Patrice Belser,
son épouse,
Agathe et Aurore,
ses filles,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Patrice BELSER,

survenu le 28 août 1996, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 septembre, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame, avenue Jean-Baptiste-Clément, à Boulogne (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière nouveau de Boulogne, avenue Pierre-Grenier.

33, rue Anna-Jacquin,
92100 Boulogne.

– Le conseil confédéral de la CFTC,
Alain Deleu, président,
Jacques Voisin, secrétaire général,
se joignent à Mme Janine Bornard,
son épouse,
Ainsi qu'à ses enfants et à sa famille,
pour vous faire part de la douleur qu'ils éprouvent à l'occasion du décès de

Jean BORNARD,
président honoraire de la CFTC,

survenu le 28 août 1996, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 septembre, à 14 heures, en l'église de Lancrans, près de Bellegarde-sur-Valserine (Ain).

Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement en région parisienne.

Confédération française des travailleurs chrétiens,
13, rue des Ecluses-Saint-Martin,
75483 Paris cedex 10.

(*Le Monde* du 31 août.)

– Mme Jean-Pierre Levy,
son épouse,
Mme Françoise Drouin,
M. Michel Levy,
Le docteur Pascal Levy et Mme,
M. et Mme Patrick Levy,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre LEVY,
ingénieur civil des Mines,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 25 août 1996.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Chaffrey (Briançon), dans l'intimité.

3, rue du Vieux-Moulin,
05330 Saint-Chaffrey.

Claude DAUPHINÉ

nous a quittés le mardi 27 août 1996.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 30 août en la chapelle de la famille Herzog, à côté de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Logelbach.

De la part de
Anne et Marie Dauphiné,
M. et Mme Michel Dauphiné,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Edmond Zumbiehl,
Mme Monique Pache,
du docteur et Mme Paul Zumbiehl
et leurs enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

68124 Logelbach.

– Sa famille et ses amis ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marc IMBERT,

survenu le 25 août 1996, à Toulouse.

Les obsèques se dérouleront à Toulouse, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le comité AIDES Ile-de-France et Sida Info Service
ont la tristesse de faire part du décès de

Marc IMBERT,

le 25 août 1996.

Marc avait cinquante-deux ans.

Parallèlement à son combat personnel contre la maladie, il fut un pionnier de la lutte contre le sida, contribuant activement à la mise en place de la permanence téléphonique d'AIDES, qui donnera naissance à Sida Info Service.

Ses obsèques auront lieu à Toulouse, dans l'intimité.

– La direction, les médecins et le personnel de l'hôpital Corentin-Celton,
Le département d'anesthésie-réanimation chirurgicale Boucicaut - Corentin-Celton (Assistance publique-Hôpitaux de Paris)
ont la tristesse de faire part du décès accidentel, le 16 août 1996, du

docteur Choeu LIM,
médecin acupuncteur,

et souhaitent s'associer à la douleur de sa famille et de ses amis.

Georges MATHIAS
président du tribunal administratif honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

est décédé dans sa résidence vichyssoise, le 30 août 1996.

Les obsèques auront lieu le lundi 2 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Blaise de Vichy.

1, rue de Normandie,
03200 Vichy.
57, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

– M. et Mme Philippe Boso,
leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme François Tarnaud
et leurs enfants,

M. et Mme Jean-Luc Tarnaud
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean TARNAUD,
née Jeanne POCHET,

survenu le 29 août 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 septembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Christophe de Belfort.

6, rue du Pâquis,
90300 Vetrigne.
3, avenue de Saint-Roman,
06240 Beausoleil.
6, rue Victor-Lépine,
14300 Caen.

– M. Jean Netter,
son époux,

Mme Danielle Ferlet-Netter,
M. et Mme Jean-Jacques Netter,
M. et Mme François Netter,
ses enfants,

Sandra, Eric, Christina, Sarah, Francis et Vincent,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean NETTER,

survenu le dimanche 25 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 30 août dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Anniversaires de décès

– J. et S. rappellent avec une émotion profonde le cinquième anniversaire de la disparition de leur ami

Karl FLINKER,

et associent à son souvenir celui de son père

Martin FLINKER,

libraire-éditeur et passeur de cultures, à Vienne et à Paris, de 1929 à 1986.

– Il y a dix ans,

Jean RÉEL

nous quittait.

Sa famille, ses amis ne l'oublient pas. Ils associent à sa mémoire

sa femme

Simone,

son fils

Bernard,

son petit-fils

Philippe.

6, rue Montesquieu,
Grenoble.

Soutenances de thèse

– **M. Fabien BRIAL** soutiendra publiquement sa thèse pour le doctorat en droit, intitulée « Décentralisation territoriale et coopération internationale : le cas de l'outre-mer français », le mardi 10 septembre 1996, à 15 heures, à la faculté de droit de la Réunion.

HORIZONS

REPORTAGE

La revanche des Péquots

HISTOIRES D'AMÉRIQUE

A travers drames, combats et réussites, les Etats-Unis d'un extrême à l'autre.

FIN

UN officier anglais décrit ainsi le massacre des Péquots de Mashantucket, perpétré en 1637 par les troupes du capitaine John Mason avec l'aide de deux tribus qui s'étaient ralliées aux colons, les Mohicans et les Narragansetts : *« Beaucoup furent brûlés vifs dans le fort – hommes, femmes, enfants. Les autres furent forcés de sortir et se heurtèrent à nos troupes… vingt, trente à la fois, que nos soldats reçurent sur la pointe de leurs épées. Ceux qui y échappèrent tombèrent entre les mains des Indiens qui étaient sur nos arrières. »*

L'épisode, qui dura moins d'une heure, fut si cruel que, longtemps, l'on crut la tribu Péquot à jamais éteinte. Au début du XVIIe siècle, la nation Péquot, forte de près de quinze mille âmes, régnait pourtant sur ces forêts du sud-est du Connecticut, mais l'arrivée des Européens fut dévastatrice : la variole, la peste et autres maladies eurent raison de la moitié de la population Péquot. Le reste fut décimé par les guerres. Après le massacre de leur fort, ils n'étaient plus que deux milliers, qui furent partagés entre les Mohicans et les Narragansetts, bannis de leurs terres et condamnés à ne plus jamais utiliser le nom de Péquot. Pourtant, les survivants résistèrent à l'assimilation dans les autres tribus et réussirent même à négocier, trente ans plus tard, le droit de reprendre pied sur une partie de leurs terres. Mais ils n'étaient plus de taille à tenir tête aux Européens ; ils s'enfoncèrent dans la misère, vendirent leurs terres ou se laissèrent spolier. Pour survivre, au XXe siècle, ils durent quitter la réserve et ce qui leur restait de terre, aller vivre et travailler dans le monde créé par les colons, s'inscrire à l'aide sociale. En 1970, il ne restait plus sur le territoire de la réserve que deux femmes, deux vieilles soeurs, qui s'y accrochaient désespérément sachant que si la réserve n'était plus habitée, l'Etat du Connecticut aurait le droit d'en saisir le territoire.

L'une de ces deux femmes, Elizabeth George, grand-mère de seize petits-enfants, avait une vision, celle d'une terre repeuplée, d'un peuple à nouveau réuni, fier de son héritage, et, avant de mourir en 1974, elle sut la transmettre à ses descendants. Tout particulièrement à l'un d'entre eux, son petit-fils Skip, Richard « Skip » Hayward. *« Elle avait choisi Skip »*, se souvient Terry Hayward Bell, petite-fille d'Elizabeth George et soeur de Richard Hayward. Comment ? Ces choses-là ne s'expliquent pas. *« Elle avait senti qu'il était, de ses petits-enfants, le mieux à même de poursuivre sa mission. »* L'année de la mort d'Elizabeth George, le gouvernement tribal est réorganisé et cinquante-cinq membres de la tribu, éparpillés dans la région, sont recensés. En 1975, ils élisent Skip Hayward président du conseil tribal.

Cette grand-mère qui, selon Terry Bell, *« avait la vision de maisons là où il n'y en avait pas »*, aurait-elle pu imaginer ce que serait sa terre vingt et un ans plus tard ? La réserve des Péquots de Mashantucket est aujourd'hui le plus gros chantier de l'est du Connecticut. Hérissée de grues, la forêt bourdonne du va-et-vient des camions-bennes et des pelles mécaniques. Les embouteillages aux abords de la réserve sont devenus un sujet de débat quotidien dans la région. L'ossature d'un hôtel de dix-sept étages, qui vient s'ajouter aux deux hôtels déjà existants, s'élève au-dessus des arbres. Partout, casqués et torse nu sous le soleil, les visages pâles embauchés par les Indiens s'activent, creusent, bâtissent. L'an dernier, seize millions de personnes ont rendu visite à la réserve – une moyenne de quarante-cinq mille par jour.

Qu'est-ce-qui fait donc courir les Américains chez les Péquots ? La soif de découvrir leur culture ? Pas tout à fait. Ce qui les fait venir en masse, c'est l'appât du jeu, un passe-temps devenu si populaire aux Etats-Unis que ses revenus sont en passe de rivaliser avec ceux de l'industrie du tabac. Sous la houlette ferme et habile de Skip Hayward, les Péquots sont aujourd'hui à la tête du plus grand casino du pays, plus grand que le casino MGM de Las Vegas : deux cent soixante-dix-huit tables de jeu et près de quatre mille machines à sous qui, en juillet, ont généré à elles seules 64 millions de dollars (320 millions de francs) de bénéfice. Situé entre New York et Boston, le casino Foxwoods jouit d'un marché potentiel de vingt millions d'habitants et en retire un bénéfice annuel à présent estimé à un milliard de dollars. En consacrant, par une loi de 1988, le droit des tribus indiennes à organiser souverainement dans leurs réserves des jeux de hasard pourvu qu'elles passent un accord avec les autorités de leur Etat sur les modalités de certains jeux, le Congrès américain, après la Cour suprême, a donné aux Indiens les moyens de retrouver un pouvoir économique. Aucune tribu n'a su en tirer parti mieux que les Péquots.

LES Péquots de Mashantucket sont devenus une puissance économique du Connecticut, un Etat frappé de plein fouet par la récession de la fin des années 80 et la restructuration de l'industrie de la défense. Depuis 1992, le complexe de Foxwoods a créé douze mille emplois et verse chaque année au Trésor du Connecticut le quart des revenus de ses machines à sous ; conscients que la manne du jeu ne sera pas éternelle, les Péquots diversifient leurs investissements – *« la diversification, c'est ce qu'on fait depuis dix mille ans »*, fait remarquer le porte-parole de la tribu, Joey Carter, au volant de sa BMW – et viennent de racheter un chantier naval de New London pour y construire des ferrys, passent un accord avec Time Warner pour la contruction d'un parc de loisirs sur l'une des terres tribales. Royalement généreux à l'occasion, les Péquots offrent 2 millions de dollars aux Jeux olympiques des handicapés, 10 millions au futur Musée des Indiens d'Amérique à Washington, 20 000 dollars à un programme de lutte contre la drogue, 500 000 à la troupe de ballet de Hartford pour monter *Casse-Noisette*…

Ils ont, bien sûr, l'atout essentiel d'habiter une région très peuplée – il serait difficile, par exemple, aux Navajos d'attirer la même clientèle dans le sud-ouest des Etats-Unis – et d'être eux-mêmes une toute petite tribu (trois cent soixante-dix personnes), au sein de laquelle les décisions sont plus aisées à prendre et les bénéfices plus faciles à répartir. Pour les joueurs, le complexe de Foxwoods présente l'avantage d'être situé sur une réserve, en dehors d'une agglomération : la criminalité, la corruption et la prostitution sont donc plus contrôlables. Loin de la démesure de Las Vegas ou des lumières glauques d'Atlantic City, il y a quelque chose de presque familial dans l'atmosphère de Foxwoods. Ce n'est pas seulement que Frank Sinatra et Barry Manilow viennent s'y produire ou que l'on y distribue des mises en garde contre l'accoutumance au jeu. Ce sont aussi les décorations pseudo-indiennes – façon Disney – qui lui confèrent une note folklorique ; ce sont les minirobes en peau censées donner des allures de squaws aux serveuses, c'est la grande statue en verre du *Rainmaker*, guerrier indien qui, à heure fixe, dans une orgie de son et lumière, décoche une flèche de laser vers le ciel, faisant gronder le tonnerre, déchaînant les éclairs et faisant tomber la pluie réparatrice.

Terry Bell, quarante-cinq ans, dont Hollywood adorerait le type indien, mais qui préfère le tailleur pantalon, n'a pas d'états d'âme sur le goût douteux de ces serveuses blondes et charnues déguisées en squaws. *« J'ai fait partie de l'équipe qui a conçu tout ça*, dit-elle en riant. *Ça ne me gêne pas, parce que jamais les Indiennes n'ont porté de robes pareilles. »* Quant au *Rainmaker*, *« il a un succès fou »* ! L'essentiel est que le client revienne : les Péquots, qui ne fréquentent guère le casino, ont parfaitement intégré la philosophie des affaires. Terry Bell, elle, a à coeur un projet à ses yeux infiniment plus important, l'un *« des grands rêves »* que lui a légués sa grand-mère et qu'elle n'aurait jamais pu mener à bien sans les revenus du jeu : un musée doublé d'un centre de recherche, dont l'audacieux bâtiment conçu par un grand cabinet d'architectes de New York est en construction sur la réserve. Coût total du projet : 200 millions de dollars. A la tête d'une équipe de trente-trois personnes, dont des archéologues et anthropologues recrutés dans les meilleures universités, elle met sur pied un centre d'études sur la culture indienne, une bibliothèque d'une capacité de cent cinquante mille volumes, avec auditoriums et salles de classes, et un musée retraçant l'histoire de la nation Péquot avant l'arrivée des Européens, la période de l'affrontement avec les Anglais et l'histoire contemporaine de la tribu. Un musée, souligne Skip Hayward, qui retracera *« l'ascension, la chute et la renaissance de notre nation »*.

En faisant leurs recherches, Terry Bell et l'archéologue Kevin McBride ont découvert les traces d'un village fortifié sur les terres de la tribu, construit vers 1675 et dont tout le monde ignorait l'existence. Ils ont aussi découvert, il y a cinq ans, un cimetière Péquot, riche en enseignements sur l'histoire de la tribu, riche en enseignements aussi, en ce qui concerne Kevin McBride, pour ses propres méthodes scientifiques : travaillant à ses côtés, Terry Bell l'a empêché de se comporter en vulgaire « chercheur d'os », lui indiquant ce qu'il pouvait exhumer et ce qu'il fallait respecter. Sur quels critères ? *« J'ai suivi mon cœur »*, répond-elle.

Parallèlement, la tribu, dont Skip Hayward est allé rameuter les membres éparpillés jusqu'en Floride et dans le Michigan, s'est reconstituée et regroupée. La réussite a été longue à venir : Skip quitte son emploi de plombier à la base de sous-marins de General Dynamics, à New London, qui s'apprêtait à licencier vingt mille personnes, et tente à peu près tout pour faire travailler les Indiens sur la réserve : élevage, culture organique et même une pizzeria, dont Terry Bell fut chargée. Tenace, le chef des Péquots arrache la reconnaissance fédérale de la tribu en 1983. Lorsqu'ils se lancent dans le créneau du jeu de hasard, en 1986, c'est d'abord de façon artisanale, construisant eux-mêmes le bâtiment qui abrite les premiers jeux de bingo. *« J'ai fait tous les boulots*, dit Joey Carter, *nettoyé des toilettes et lavé des vitres. »* L'affaire s'avère vite lucrative, puis vient la reconnaissance légale qui permet de passer à la vitesse supérieure : Skip Hayward, quarante-neuf ans, un homme fin et réservé, recrute pour l'épauler un ancien procureur, Mickey Brown, qui dirigeait la brigade des jeux à Atlantic City (il est, aujourd'hui, directeur du casino Foxwoods) et trouve une banque malaisienne qui, contrairement aux banques américaines, accepte de prêter de l'argent à la tribu. *« Le fameux rêve américain*, résume Joey Carter, *moi je l'appelle le rêve indien, et on l'a réalisé. »*

Ce « rêve indien », c'est aujourd'hui un sac de clubs de golf appuyé sur le coffre d'une Buick devant l'une des jolies maisons construites sur la réserve, qui a ses chasse-neige, ses courts de tennis, ses piscines, sa police, ses pompiers et son centre communautaire, un grand bâtiment en forme d'aigle auquel seuls les Péquots ont accès. *« Ma grand-mère serait fière*, observe Terry Bell. *Nous rachetons nos terres, nous sommes économiquement autonomes, nous reconstruisons notre communauté, nos enfants naissent ici. »*

PARTOUT, dans l'Amérique des années 90, des tribus indiennes tentent l'aventure du jeu, avec plus ou moins de bonheur. Les barons en prennent ombrage : *« Ils ne m'ont pas l'air très indiens »*, a commenté avec mépris Donald Trump devant une commission du Congrès, faisant allusion aux fréquents métissages, notamment avec des Noirs, des Indiens qui avaient quitté leur réserve. *« Mettez-vous à sa place*, riposte Joey Carter, *vous êtes le roi et, soudain, une bande de trois cents Indiens débarque et fait autant d'argent que vous… C'est un pauvre type. »*

Les non-Indiens ont, de temps en temps, des réactions de rejet : lorsque le gouverneur du Connecticut, impressionné par leur succès, a proposé aux Péquots d'ouvrir un casino en dehors de leur réserve, dans la ville de Bridgeport, l'assemblée de l'Etat s'y est vigoureusement opposée. Pourtant, ce n'est pas du camp des Blancs qu'arrive le dernier défi pour les Péquots, mais de leurs voisins, les Mohicans, qui ouvrent à leur tour, en octobre, un énorme casino, Mohegan Sun Resort, à 15 kilomètres de Foxwoods. Ces chers Mohicans…

Sylvie Kauffmann



Steve Brodner, né à Brooklyn en 1954, appartient au groupe américain New Pop. Ses caricatures et illustrations politiques ont été publiées par la plupart des principaux magazines nord-américains : « The New Yorker », « The Washington Post Magazine », « Esquire », « Village Voice », « The Nation », « Rolling Stone », etc. Il vit à New York.





Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les vertiges belges de l'affaire Dutroux

Suite de la première page

Un général se suicida dans une chambre d'hôtel. Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN, fut acculé à la démission. Mais il s'agit de dossiers connexes et l'on ignore encore qui a voulu faire taire M. Cools, et pourquoi. L'affaire est tellement présente dans les esprits qu'il a suffi de la découverte chez un comparse de Dutroux d'une moto rouge, la couleur de celle utilisée peut-être par l'assassin de M. Cools, pour faire naître les rapprochements les plus imaginatifs.

L'acharnement mis par quelques magistrats à élucider les affaires de pots-de-vin a partiellement redoré le blason de la justice. *La Libre Belgique* estime : *« Alors que l'éclosion de ces affaires approfondissait le fossé en train de se creuser entre l'opinion et l'institution politique, la Justice apparaissait un peu comme une valeur refuge. »* Mais, avec l'affaire Dutroux, observe le grand quotidien catholique, *« l'institution judiciaire est frappée d'un désaveu fort et, si elle ne donne pas rapidement des signes clairs et concrets, elle risque de rejoindre l'exécutif et le législatif dans l'opprobre où l'opinion les confine ».*

En Belgique plus qu'ailleurs, la vie associative compense le désintérêt apparent pour la chose publique. Faute de se passionner pour un débat politique surtout animé par les ténors des causes flamande et wallonne, et, surtout, faute d'obtenir de l'Etat la réponse à leurs problèmes quotidiens, beaucoup tentent de s'organiser sur le plan local ou sectoriel.

Les obsèques du roi Baudouin avaient été celles du « père de la nation ». Celles de Julie et de Mélissa furent celles des « filles de la Belgique »

Après les diverses disparitions de jeunes enregistrées ces dernières années dans le royaume, non seulement les services de police n'ont pas retrouvé les victimes mais ils ont trop souvent opposé leur scepticisme au désarroi des parents, parlant de fugues probables et se retranchant derrière le secret pour refuser de simples réponses à des questions légitimes.

Le succès national de l'association Marc et Corine, fondée par les parents de deux jeunes gens assassinés, ne s'explique pas autrement. L'affaire Dutroux mobilise des centaines de milliers de Belges en faveur de cette association, trop longtemps seule à avoir soutenu les familles éprouvées. Parfois rivales, d'autres associations fleurissent. Si les autorités s'inquiètent maintenant de la tournure prise par certaines pétitions, notamment en faveur de la peine de mort, elles n'ont qu'à s'en prendre d'abord à elles-mêmes.

Les « résidences » de Dutroux se situent dans les quartiers populaires d'une Wallonie souvent sinistrée sur le plan économique. Un monde d'assistés et de laissés-pour-compte vivant d'expédients. Des endroits où l'on ne se pose pas trop de questions sur les activités de voisins condamnés à la débrouille. Les langues se délient seulement maintenant, après une longue indifférence aux travaux de terrassement de cet étrange « électricien » affilié à la mutuelle chrétienne de santé.

Mais la police locale aurait pu se poser les questions qui ne venaient pas à l'esprit de la population. Par exemple sur l'origine de l'argent de Dutroux, récidiviste condamné, propriétaire de tant de « résidences secondaires ». Il est vrai que les polices municipales sont souvent dirigées par des hommes choisis en fonction de leurs affinités politiques avec les bourgmestres (maires) et consacrant parfois plus de temps à leur mission implicite *d'agents électoraux qu'à leur* travail.

Dutroux, lui, n'avait cure de l'abstraite « *frontière linguistique* » qui sépare la Flandre et la Wallonie. Avec un complice, il avait enlevé les jeunes An Marchal et Eefje Lambreks près d'Ostende, en août 1995. Présents aux funérailles de Julie et Mélissa, le 22 août, les parents d'An ont été applaudis par la foule wallonne. Conscients de la fragilité de leur pays, les Belges trouvent spontanément le ton juste pour les cérémonies qui peuvent les rassembler. Si les obsèques du roi Baudouin, en 1993, avaient été celles du *« père de la nation »*, celles de Julie et de Mélissa furent celles des *« filles de la Belgique »*, a dit un sociologue bruxellois.

En cédant aux courants autonomistes, pour ne pas dire indépendantistes, plus au moins actifs en leur sein, les partis socialistes et sociaux-chrétiens de la coalition gouvernementale ont affaibli l'Etat. Par ses appels à toujours davantage de privatisations, l'opposition libérale a, elle aussi, dévalorisé l'image d'un service public et d'une administration oeuvrant pour le bien commun. Or, dans les grandes occasions, il y a une aspiration au retour de l'Etat. Le mauvais procès fait au roi Albert II, pour ne pas s'être manifesté personnellement auprès des parents des victimes, et au premier ministre, Jean-Luc Dehaene, pour ne pas avoir interrompu ses vacances, témoigne de cette aspiration.

Jean de la Guérivière

Le Monde

ÉDITORIAL

Fusion nucléaire à risques

ALCATEL, *le grand groupe privé* de télécommunications, veut fusionner le constructeur de chaudières nucléaires Framatome avec sa filiale GEC Alsthom. Serge Tchuruk, son patron depuis juillet 1995, estime que l'opération relève de la « logique industrielle », la France restant le seul pays à maintenir séparés les fabricants des parties conventionnelles de centrales et les parties nucléaires. L'opération permettra de réaliser des économies *de coût et de présenter un front* uni à l'exportation. Les opposants estimaient que la filière nucléaire formée du CEA, de la Cogema, de Framatome et de l'EDF – un ensemble qui va des équipements au courant – devait rester entièrement soudée et détenue à majorité dans les mains de l'Etat.

Derrière ce projet, avec en arrière-plan la privatisation de Thomson, *se jouent*, d'une part, la capacité du pays – et de l'Europe – à se développer dans les secteurs de haute technologie et, d'autre part, le maintien d'une industrie de défense autonome face à des Américains surpuissants. La transformation en cours des industries françaises de la construction électrique, du multimédia, des télécommunications et de l'électronique militaire, qui est d'une *portée considérable*, mériterait de ne pas rester confinée aux débats d'experts.

La logique industrielle et commerciale s'opposait à une logique « *stratégique* » étatique. Le conflit durait depuis dix ans. Les pouvoirs publics ont finalement choisi la première. La structure de l'industrie française en sera sans doute utilement simplifiée. Reste que les problèmes d'actionnariat ne sont pas réglés et qu'ils présentent des risques.

GEC, l'homologue britannique d'Alcatel, possède 50 % de GEC Alsthom. Il ne devrait obtenir mathématiquement que 37 ou 38 % du groupe issu de la fusion avec Framatome, Alcatel en détenant 47-48 % et l'Etat le reste. Mais GEC a déjà fait *savoir qu'il voulait approcher* des 50 %. Il dispose pour cela d'une riche trésorerie de plus de 10 milliards de francs et pourrait *racheter 10 % des actions à Alcatel* qui ne cache pas vouloir se retirer progressivement. Autrement dit, le groupe britannique deviendrait l'actionnaire principal de l'ensemble. L'Etat conserverait sans doute une action préférentielle, mais ses intérêts à long terme seraient-ils suffisamment préservés ?

La privatisation de Thomson, groupe d'électronique de défense, vient en arrière-plan. GEC possède une autre filiale, Marconi, qui est, elle, l'homologue de Thomson. Si Alcatel gagne la reprise de Thomson face à Matra, des négociations pourront s'ouvrir pour un autre rapprochement. Là aussi plaide la *« logique industrielle »*. Face aux grands groupes américains, Marconi-Thomson aurait une taille suffisante. La partie est donc d'un enjeu considérable. Elle mérite qu'une totale clarté des intentions soit faite de la part des groupes comme du gouvernement.

AU COURRIER DU « MONDE »

Progrès moral ou pas ?

En lisant les articles que vous publiez sur l'idée de progrès, je suis un peu gêné car, sous prétexte probablement d'éviter les évidences, on passe sous silence des idées simples (simplistes ?) qui me semblent essentielles.

Je songe aux progrès de la science : explorer un univers de près de quinze milliards d'années-*lumière, connaître* la double hélice de l'ADN et analyser le génome, découvrir des humains d'il y a trois millions d'années, mieux comprendre l'orientation de la nature vers toujours plus de complexité... tout cela, qui manifeste la grandeur de l'homme, est-il sans rapport avec la morale ?

Et la technique ? Les progrès de la biologie et de la médecine (si mal répartis qu'ils soient pour l'instant) ne nous donnent-ils pas la possibilité d'une vie plus humaine ? Un exemple seulement : depuis cent mille ans (pour ne partir que des hommes semblables à nous), les relations sexuelles impliquaient une oppression de la femme, qui risquait chaque fois une grossesse (avec en outre la peur d'une mort atroce). Voilà moins de cinquante ans que l'égalité est établie entre les deux moitiés de l'humanité, et l'on chipoterait à parler de progrès moral ?

On relève à juste raison les horreurs de notre temps, mais, justement, on s'en scandalise, et c'est nouveau. La victoire de Marius contre les Cimbres et les Teutons fut un total génocide. Qui l'a critiquée ? Lorsque Louis XIV a fait ravager le Palatinat, existait-il un tribunal à La Haye pour l'inculper de crime de guerre ? Deux exemples parmi les multiples Oradour-sur-Glane de l'histoire (on parlait de villes « passées au fil de l'épée »). Rappelons-nous aussi qu'il y a quelque deux cents ans, nos magistrats utilisaient encore sereinement la torture pour interroger les inculpés. Les associations humanitaires qui défendent les droits de l'homme sont d'origine toute récente ; n'est-ce pas là le signe évident d'un progrès moral ?

C'est, bien sûr, l'honneur des humanistes d'être sans cesse insatisfaits, mais un regard vers l'histoire pourrait les rasséréner sans les décourager : la direction d'un navire se juge à son sillage.

Jacques Beaufort,
Annonay

Sans-papiers : le signal que tout devient possible

Alain Juppé et Jacques Chirac ont réussi à faire du dénouement brutal de l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard un quasi-succès. Une part importante de l'électorat a d'ailleurs approuvé leur attitude.

Le risque est alors grand de voir le gouvernement, heureusement surpris de l'impact de cette affaire, continuer à utiliser l'immigration à des fins politiques. Soucieux de répondre aux aspirations d'une frange de l'électorat sensible aux thèses du Front national, le premier ministre pourrait multiplier les actions de fermeté, d'intransigeance à l'égard des immigrés irréguliers. Outre le fait qu'elle légitime les thèses et les revendications du FN, cette attitude peut laisser croire qu'il est possible de restreindre les droits des immigrés clandestins, puis plus tard ceux des immigrés réguliers. C'est tout l'édifice idéologique, symbolique, juridique, protecteur des étrangers en France qui est menacé. En usant d'une fermeté excessive, en se montrant sciemment peu humain et implacable, le gouvernement a adressé un signal clair à la population française. Celui qu'en matière d'immigration tout devient possible. Il est probable que ce signal s'ancre solidement au sein de l'électorat, et on peut craindre qu'il en appelle de nombreux autres.

David Xardel,
Saint-Etienne

Maliens de 1944, Maliens de 1996

Serait-il utile de rappeler aux jeunes *générations* qui n'ont pas connu la deuxième guerre mondiale que les Maliens ne sont pas *des étrangers comme* les autres ? Nous avons vu beaucoup de ces Maliens en France en 1944-45. *Avaient-ils des papiers ? Ce qui est* certain, c'est qu'ils portaient l'uniforme de l'armée française. Pour *bon nombre d'entre eux, c'est le* dernier vêtement qu'ils aient porté ici-bas.

Il ressort qu'alors les z-autorités n'avaient pas considéré leur venue comme indésirable, tout au contraire : que dis-je, on s'est mis en quatre pour les faire venir. En 1943, il n'y avait pas un enthousiasme débordant au Mali (alors Soudan français) pour retourner guerroyer en métropole (beaucoup étaient partis en 14-18, beaucoup moins étaient revenus, et pas très enthousiastes).

Qu'à cela ne tienne ! La gendarmerie coloniale suppléa à ce déficit d'enthousiasme en organisant dans la brousse des rafles de jeunes Noirs, dans les meilleures traditions de la traite, et amenant des « volontaires » enchaînés ou menottés. Ce n'était pas à Vincennes, naturellement, mais à Bamako ou autres lieux qu'ils se trouvèrent revêtus de l'uniforme national, en attendant de se retrouver sur quelque plage de Provence en août 1944.

Ah, comme on les aimait en ce temps-là !

R. Visocekas,
Paris

A Dax, une mort programmée ?

15 août à Dax. Un couple passe. Lui est professeur dans le lycée. Un élève le reconnaît, demande au professeur si lui le reconnaît en lui enfonçant une cigarette allumée dans l'oreille. La suite va très vite : l'adolescent pousse l'un de ses amis à frapper le quinquagénaire, qui ne se défend pas. Dents cassées, chute violente, et c'est le coma quelques heures, puis la mort.

Il a *été victime* de deux faits de société : d'une part, le refus par l'adolescent de supporter la *moindre sanction* (souvent soutenu par ses parents), car l'élève, depuis longtemps connu pour son in*discipline, avait été exclu du lycée* ; d'autre part, l'agression a eu lieu lors de fêtes pendant lesquelles *tout interdit semble supprimé.*

Tout est fait pour inciter les *festayres* à tous les débordements : devantures et massifs de fleurs protégés, autorisation de camper n'importe où, au mépris de toutes les règles d'hygiène, autorisation aux cafetiers de s'étaler sur le domaine public pour vendre un peu plus d'alcool, publicité illégale pour les pastis, nettoyage des reliefs et des vomissures dès la fin de la nuit.

Enfin, après le spectacle journalier du sacrifice rituel de six bêtes, le spectacle d'une bagarre à sens unique a encore flatté les plus bas instincts des gens qui ont regardé la scène, une seule personne, à qui il faut rendre hommage, ayant eu le courage de s'interposer.

La féria (et non pas la fête) a continué sans émotion pendant trois jours. [...] Pas de problème : tout est propre, les recettes ont été bonnes, les consciences sont tranquilles, l'an prochain on essaiera de faire encore mieux.

Denis Vergès,
Seyresse (Landes)

Merleau-Ponty et le défi des transcendances relatives

par Philippe Corcuff

MAURICE MERLEAU-PONTY a été un de ceux qui a interrogé le plus finement les faiblesses des pensées progressistes. Il l'a fait d'abord au sein même du marxisme, puis à côté. Des livres comme *Sens et non-sens*, *Les Aventures de la dialectique* ou *Signes* sont, de ce point de vue, très éclairants.

LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

Dans *Sens et non-sens*, Merleau-Ponty avance une lecture déjà laïcisée de Marx : *« Ramené à l'essentiel, le marxisme n'est pas une philosophie optimiste, c'est seulement l'idée qu'une autre histoire est possible, qu'il n'y a pas de destin, que l'existence de l'homme est ouverte. »* Son marxisme est à l'opposé des déterminismes simplistes, esquissant une dialectique originale de la contingence et de la nécessité : *« Le propre du marxisme est donc d'admettre qu'il y a à la fois une logique de l'histoire et une contingence de l'histoire, que rien n'est absolument fortuit, mais aussi que rien n'est absolument nécessaire. »* Le communisme radieux, variante marxiste de la philosophie du progrès des Lumières, n'est donc pas inéluctable, car le mal rôde autour de la Cité : *« La décomposition du capitalisme peut conduire le monde, non pas à la révolution, mais au chaos. »*

Mais Marx n'était-il pas lui-même ambigu dans sa vision de l'histoire ?. Et envisager, comme horizon, une société *« sans classes et sans Etat »*, prétendant effacer les principales contradictions sociales et donc les médiations institutionnelles pour les traiter, n'était-ce pas une *fois de plus* rejouer une *« fin de l'histoire »*, susceptible de couvrir d'autres dominations ?

Le parcours de Merleau-Ponty va alors passer par Max Weber, dont il retient, dans *Les Aventures de la dialectique*, que *« l'histoire a, non pas un sens comme la rivière, mais du sens »*. Il va donc se dégager de la gangue identitaire « marxiste » pour laïciser un peu plus sa démarche. La *« fin de l'histoire »* ? *« Cette idée d'une purification absolue de l'histoire, d'un régime sans inertie, sans hasard et sans risques, est le reflet inversé de notre angoisse et de notre solitude. »*

Voilà pourquoi c'est la prétention de terminer la dialectique, et non la dialectique elle-même, qui est caduque. La critique du capitalisme ne devient qu'une des dimensions de la critique de toute domination, alimentant une dialectique démocratique ininterrompue, travaillée de manière infinie par des contradictions et des différences et s'émancipant donc du mythe d'une société homogène : *« Les tares du capitalisme restent des tares, mais la critique qui les dénonce doit être dégagée de tout compromis avec un absolu de la négation qui prépare à terme de nouvelles oppressions. »*

Plus largement, c'est le mouvement, ou plutôt les mouvements, de l'histoire qui se pluralise : *« Il y a plus d'un foyer de l'histoire, ou plus d'une dimension, plus d'un plan de référence, plus d'une source de sens »* (*Signes*). Faut-il pour autant se complaire dans le désenchantement du monde et abandonner complètement, comme de vieilles lunes, les aspirations à la raison et au progrès des *Lumières* ? C'est là que se séparent sans doute les critiques conservatrices et progressistes du progrès.

Certes Merleau-Ponty déblaye la voie d'une philosophie *politique et* morale pour laquelle il n'y a plus de garantie absolue et ultime à l'aventure *humaine* (comme Dieu ou ses substituts laïcisés tels que la raison, le progrès ou le prolétariat), *sans toutefois tomber* pour autant dans un scepticisme relativiste, où tout se vaudrait et donc rien ne vaudrait. *Il semble qu'il* pointe le regard vers ces transcendances relatives supportant notre action (éthique, justice, amour, etc.), dont on sait la relativité socio-historique et la fragilité pratique mais que l'on prend comme si elles valaient plus, pour avancer, sans jamais pouvoir complètement éliminer la peur du vide dont les absolus d'antan nous protégeaient tant bien que mal.

Merleau-Ponty est un rationaliste inquiet, d'un rationalisme qui a perdu de sa superbe et de son surplomb et qui, s'il n'oublie pas les Lumières, en fait un pari et non un donné. Dans ses derniers écrits s'entrechoquent la défatalisation du monde qu'il a lue dans le marxisme et le pessimisme anthropo*logique* issu d'une certaine tradition du libéralisme politique : c'est sur fond d'une possibilité, et peut-être même d'une probabilité du mal, que se déploie alors l'incertaine action humaine pour inventer un autre futur.

Les sciences sociales contemporaines ont mis en évidence combien l'involontaire (ce qui échappe à notre contrôle conscient, à l'intérieur et à l'extérieur de nous) est prégnant par rapport au volontaire dans la vie des sociétés humaines. Faire progresser la *part* du volontaire reste donc un défi. En ce qu'ils nous préparent aux catastrophes, certains prophètes *de malheur* sont peut-être plus utiles pour ce faire que nombre de prophètes de bonheur, tendant à nous endormir et à nous désarmer.

***Philippe Corcuff** est président du Club de réflexion sociale et politique Maurice Merleau-Ponty.*

PROCHAIN ARTICLE :
« Une réalité bien vivante »
par Yves Coppens

Les taux d'intérêt des obligations américaines repartent à la hausse

Le franc a souffert cette semaine avant de se reprendre. Il a touché jeudi son plus bas niveau face au deutschemark depuis cinq mois. Le dollar s'est redressé en fin de semaine

Le taux des obligations d'Etat américaines à trente ans est repassé cette semaine nettement au-dessus de la barre des 7 %. Il n'avait plus atteint ce niveau depuis un mois. C'est la conséquence de la publication jeudi et vendredi de statistiques sur l'économie américaine soulignant la vigueur de la croissance outre-Atlantique. Du coup, les anticipations de hausse des taux aux Etats-Unis ont fait un retour en force et permis à la devise américaine de se reprendre un peu face au mark et au yen. Mais le dollar reste fragile et a perdu vendredi en fin de journée une partie du terrain gagné après la forte baisse des obligations américaines. Après avoir été chahutée, notamment jeudi, où elle a frôlé le seuil des 3,43 francs pour un mark, la monnaie française s'est reprise assez sensiblement, profitant à la fois de la réaffirmation de l'engagement européen de la France par Jacques Chirac et de l'annonce surprise d'une baisse de 0,7 % du chômage en France en juillet.

L'EUPHORIE de la fin de semaine dernière, après la baisse surprise de leurs taux directeurs par la Bundesbank et la Banque de France, n'aura pas duré longtemps. Les marchés de change et de taux français ont de nouveau été soumis au régime de la douche écossaise. Mais la semaine se finit finalement plus sereinement que la plupart des observateurs l'avaient craint. Après un redressement assez sensible, le franc a fini vendredi à 3,4207 pour un mark. Il s'inscrivait à 3,4128 sept jours auparavant. La devise française a notamment bénéficié vendredi de l'annonce inattendue après deux mois de hausse d'une baisse de 0,7 % (20 000) du nombre de chômeurs en juillet.

TAUX ET DEVISES

Le dollar se reprend face au mark



Le billet vert a regagné un peu de terrain en fin de semaine face à la devise allemande.

La journée de jeudi a été particulièrement agitée. La devise française a flirté dans la matinée avec la barre des 3,43 francs pour un deutschemark, atteignant son plus bas niveau depuis cinq mois. A ce moment, selon des cambistes, la Banque de France serait intervenue en vendant du mark. L'Institut d'émission a réussi à éviter que le niveau symbolique de 3,4305 francs pour un mark – le plancher de la devise française au sein de l'ancien système monétaire européen à marges étroites – ne soit atteint. La Banque de France a ainsi envoyé un message au marché, qui cherchait manifestement à tester sa détermination. Car aux yeux d'un certain nombre d'observateurs, la marge de manœuvre de la Banque de France est étroite si les inquiétudes sur le climat social ou sur la possibilité pour le gouvernement de construire un budget de rigueur pour 1997 faisaient se multiplier les attaques contre sa devise.

Après être brutalement montés jusqu'à 4,10 % jeudi, les taux français à trois mois ont reflué avec la reprise du franc, pour revenir vendredi autour de 3,90 %. Quant aux taux obligataires, ils ont peu souffert jusqu'à vendredi, car le marché des obligations se trouve pour l'essentiel entre les mains des investisseurs nationaux. Mais le dérapage assez brutal des obligations américaines vendredi a fini par affecter le marché français et les taux à dix ans ont fini la semaine autour de 6,49 %. Aux Etats-Unis, les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Des statistiques indiquant une activité plus forte que prévu, comme celles publiées jeudi et vendredi, se traduisent par un dérapage des taux à long terme. Le rendement des bons du Trésor à trente ans est repassé dès jeudi au-dessus du seuil psychologique de 7 % pour la première fois depuis un mois, pour s'établir encore en forte hausse à 7,12 % vendredi.

Le marché a réagi jeudi à l'annonce d'une augmentation de 4,8 % de la croissance économique en rythme annuel au deuxième trimestre 1996, et d'un bond de 7,9 % des ventes de logements neufs en juillet, à 783 000 unités. Les analystes tablaient généralement sur une croissance de 4,2 %, inchangée par rapport à l'estimation avancée en juillet, et sur 725 000 ventes de logements neufs. Vendredi, l'administration américaine a annoncé que le revenu des ménages avait progressé en juillet de 0,1 % et leur consommation de 0,2 %. Mais c'est la hausse de l'indice des agents d'achat à Chicago à 60 en août contre 51,2 en juillet et l'annonce d'une progression de 1,8 % en juillet des commandes à l'industrie qui ont provoqué une baisse brutale des obligations américaines.

Ces statistiques ont relancé les craintes d'accélération de l'inflation et les spéculations sur un resserrement de la politique monétaire américaine avant la fin de l'année. L'un des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed), Lawrence Lindsey, a affirmé vendredi que les indicateurs suivis par la Fed pour déterminer les risques inflationnistes étaient « à l'orange ». « Nous sommes sur le point d'avoir une économie où l'on peut s'attendre à des tensions inflationnistes », a déclaré M. Lindsey à la chaîne de télévision économique CNBC. Si le chômage, de 5,4 % en juillet, « continue de diminuer, cela risque d'accroître encore les tensions », a-t-il ajouté. Le comité monétaire de la Réserve fédérale se réunira le 24 septembre.

Le retour des anticipations de hausse de ses taux par la Fed a permis un petit redressement du dollar. Mais les opérateurs ont pris leur précaution avant un long week-end de trois jours outre-Atlantique, et la chute du marché obligataire a entraîné des débouclages de positions sur le dollar. Du coup, après être descendu sous les 1,4750 mark et 107,70 yens, le billet vert était revenu vendredi matin autour de 1,4830 et 108,70 et a fini la journée à 1,4810 et 108,90. Il s'échangeait contre 1,4850 mark et 108,52 yens le vendredi précédent.

Le billet vert avait déjà bénéficié de la publication mercredi par la Banque du Japon de son rapport trimestriel sur l'économie nipponne. Contre toute attente, l'indice de confiance des patrons japonais s'est dégradé en août, reflétant une croissance moins soutenue qu'attendu. Du coup, les anticipations d'une hausse de ses taux par la Banque du Japon ont disparu et le dollar s'est redressé immédiatement. Vendredi, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a tenté d'enfoncer le clou en estimant dans une interview à l'agence de presse allemande DPA que le dollar restait sous-évalué.

E. L.

Le Matif résiste

Le Matif a finalement terminé la journée en très légère hausse vendredi, réduisant ses gains en fin de journée sous l'influence d'une nouvelle dégradation du marché obligataire américain. Le contrat notionnel échéance septembre a terminé en compensation à 123,14, soit sur un petit gain de 4 centièmes par rapport à la veille mais en retrait de 20 centièmes sur ses niveaux de début de séance.

Le marché obligataire français avait peu réagi en début de matinée à l'annonce des chiffres du chômage en France pour le mois de juillet (20 000 chômeurs de moins selon le nouveau mode de calcul) qui, bien que meilleurs qu'attendu, *« ne constituent pas un retournement de tendance »*, notait un intervenant. En revanche, de nouvelles statistiques américaines, publiées dans l'après-midi, ont confirmé la bonne santé de l'économie aux Etats-Unis et accentué les craintes d'un cercle vicieux surchauffe-inflation-hausse des taux. Au comptant, l'écart entre le Bund et l'OAT 10 ans s'établissait vendredi à 0,09 % pour un emprunt français à 6,49 %.

Marché international des capitaux : l'importance des investisseurs français

UN DES ÉVÉNEMENTS de l'année sur le *marché international des capitaux est certainement la découverte de la puissance des principaux investisseurs français. Les emprunteurs étrangers sont de plus en plus nombreux à vouloir placer des obligations en France. Comme les investisseurs français, les compagnies d'assurances en particulier, privilégient les titres libellés dans la monnaie nationale, le *meilleur moyen de les atteindre est d'émettre* en francs. Si tous ces candidats donnaient tous suite à leur projet, leurs opérations pourraient engorger le marché. Aussi, les intermédiaires financiers n'hésitent pas à opérer une sélection et conseillent à certains de patienter ou de se procurer des ressources ailleurs, en d'autres monnaies.

Cette évolution, récente, du compartiment français est intéressante car son internationalisation ne se produit que du côté de l'offre. Pour ce qui est de la demande, elle reste fondamentalement française. Rares sont les étrangers qui souscrivent à des emprunts en francs, surtout s'ils sont de longue durée.

Les conséquences de ce déséquilibre, qu'à *première vue on pourrait juger assez inquiétant*, apparaissent cependant plutôt encourageantes pour le développement de la place de Paris qui, de la sorte, peut croître de l'intérieur sans craindre la concurrence des autres centres financiers européens. Puisque les investisseurs sont français, il ne sert à rien d'essayer de lancer ailleurs des obligations en francs. *La différence est frappante* avec le compartiment du deutschemark où la demande est fortement internationale, même *lorsque l'offre provient de débiteurs allemands*. Ainsi, certains intermédiaires financiers sont parfois tentés de lancer des emprunts en marks ailleurs qu'en Allemagne, à Londres notamment. Les autorités monétaires allemandes les en empêchent et veillent encore à maintenir dans leur pays le marché des émissions nouvelles en deutschemarks.

LA PERSPECTIVE DE L'UNION EUROPÉENNE

La principale raison de l'attrait qu'exerce le franc sur les grands emprunteurs étrangers tient à la perspective de l'Union monétaire européenne. Si celle-ci se réalise, le franc, certes, disparaîtra, mais au sein de l'Union les investisseurs qui auront une nouvelle monnaie à *l'échelle du continent, l'euro, verront brusquement* leur choix s'élargir. Par exemple, ceux qui recherchent des signatures du secteur public pourront, sans courir aucun risque de change, acheter des titres émis par des entreprises d'Etat néerlandaises ou allemandes. Logiquement, dans un souci de diversification, ils se procureront de tels titres de la même façon *que les investisseurs allemands ou hollandais* s'intéresseront aux émissions des établissements publics français. Mais la préférence ira aux signatures connues ; les plus recherchées seront celles qui se seront déjà présentées directement aux investisseurs. Et c'est pourquoi les émetteurs des pays voisins tiennent tant à solliciter dès à présent le marché français.

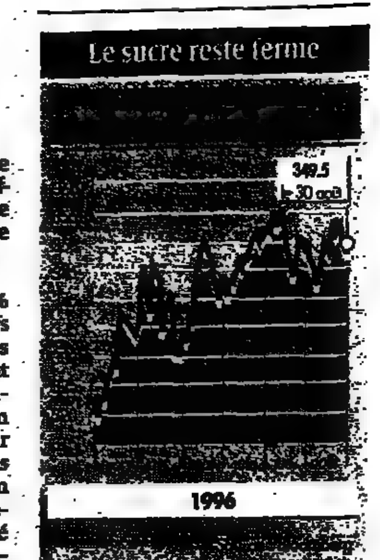
Les emprunteurs américains ou asiatiques se préparent eux aussi à la monnaie commune et souhaitent, dès l'introduction de l'euro, *pouvoir compter sur le soutien des grands investisseurs* de tous les pays de l'Union monétaire. Ils sont en train de se rendre compte que les bailleurs de fonds institutionnels français, qu'ils ont longtemps négligés, pourraient représenter entre 25 et 30 % de l'ensemble des investisseurs de l'Europe monétaire de la première heure. Ils ne peuvent plus continuer *d'ignorer le marché français, même s'ils n'ont* pas l'emploi du franc. Ce n'est certes pas un hasard si les deux emprunteurs internationaux de la fin du mois d'août étaient une banque américaine (J. P. Morgan) et un producteur d'électricité du Japon (Tokyo Electric Power, qui avait confié sa transaction aux soins de Paribas).

Tout cela paraît bien optimiste et suppose que les objectifs de Maastricht seront atteints sans heurt. Mais le ton n'était pas aussi confiant ces derniers jours. Les spécialistes s'attendent à l'arrivée prochaine de l'Italie (ce serait son premier emprunt français) et au retour de l'Espagne sur le marché du franc. En d'autres circonstances, cette double perspec*tive n'aurait donné lieu qu'à des com*mentaires positifs. Or, à la veille du week-end, certains experts affirmaient que si ces pays méridionaux voulaient s'endetter en francs et non en marks, c'est parce que la monnaie française menace de s'affaiblir encore, ce qui réduirait d'autant les montants qu'il faudra rembourser à terme.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Le sucre reste ferme



LE SUCRE, au contraire de ce que connaissent la plupart des matières premières, n'a pas à subir les aléas d'un marché volatil. Les prix restent équilibrés au fil du temps.

Le sucre roux (brut) qui se traite à New York s'échange depuis des semaines autour de 11,70 cents par livre sur l'échéance la plus rapprochée, celle d'octobre, soit 260 dollars par tonne. Quant au sucre blanc (raffiné), il se négocie à Londres à 350 dollars par tonne en moyenne.

*Pour l'année en cours, les négo*ciants français en sucres et denrées notent que la récolte de betterave dans l'Union européenne ne sera pas formidable. Les semis plantés en mars ont souffert du manque d'eau. Malgré quelques pluies en août, l'été aura été très sec, et la France, premier producteur européen, n'obtiendra, selon le Fonds d'intervention de régulation du sucre (FIRC), pas plus de 9,5 tonnes par hectare. La production totale du sucre dans l'UE en 1995 s'était élevée à 15,9 millions de tonnes. Le FIRC l'estime pour cette année entre 15 et 15,6 millions de tonnes.

QUOTAS AMÉRICAINS

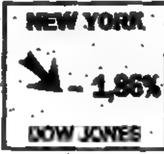
Aux Etats-Unis, à la fois producteur et importateur, le département américain de l'agriculture (USDA) a annoncé une production de 7,25 millions de tonnes pour la campagne en cours, contre 6,5 millions pour la précédente. L'administration américaine a fixé des quotas pour ses importations de sucre. Ils ont d'abord été établis à 1,8 million de tonnes, mais avec une révision trimestrielle. Si bien qu'en fin d'année ces quotas pourraient se situer aux alentours de 2,5 millions de tonnes.

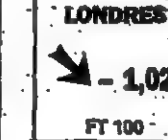
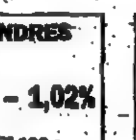
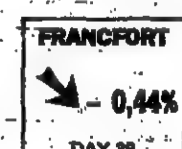
Les achats effectués en 1996 par deux autres grands importateurs, la CEI et la Chine, devraient s'établir entre 1 et 2 millions de tonnes pour la première, et à près de 2 millions de tonnes pour la seconde.

Le monde ne manquera pas de sucre : l'USDA prédit une production mondiale record à 121,1 millions de tonnes en 1996, contre 116 millions de tonnes en 1995.

Carole Petit

Paris, New York et Tokyo broient du noir

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
– 5%	– 1,86%	– 2,48%	– 1,02%	– 0,44%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

SI LA BAISSE a été générale sur les grandes places financières cette semaine, Paris, New York et Tokyo ont plus particulièrement souffert. Mais à chaque fois pour des raisons totalement différentes. Paris a été victime à la fois des accès de faiblesse du franc, des craintes d'un dérapage social dans les prochaines semaines, similaire à celui de décembre 1995, et de la morosité spécifiquement française. Tokyo a baissé après la publication de statistiques économiques reflétant un ralentissement de la reprise au Japon et à Wall Street, à l'inverse, a souffert de la remontée brutale des taux obligataires après l'annonce de chiffres soulignant la robustesse de la croissance outre-Atlantique.

La baisse des taux en Europe à la fin de la semaine dernière n'aura pas apporté, loin de là, la bouffée d'oxygène espérée à la Bourse de Paris. D'un vendredi à l'autre et à l'issue de cinq séances consécutives de baisse, l'indice CAC 40 a abandonné 2,48 %. Il est repassé nettement sous la barre des 2 000 points. Reflet du ralentissement économique et de la crainte de la multiplication des conflits sociaux, de près de 15 % il y a quatre mois, les gains du CAC 40 depuis le début de l'année ont été ramenés à un peu plus de 5 %.

Clairement cette semaine, les investisseurs étrangers ont préféré sortir du marché français en attendant que la situation économique et sociale se décante. Ils attendent du gouvernement qu'il prouve la possibilité de concilier relance économique et austérité budgétaire pour réduire les déficits publics, afin de répondre aux critères de Maastricht. *Un exercice jugé* unanimement périlleux.

La mauvaise influence de Wall Street, qui a fortement baissé en fin de semaine, a fait le reste et entraîné Paris dans son sillage. Du coup, la place française n'a pas pu profiter de la publication de statistiques économiques encourageantes en fin de semaine, avec notamment un recul surprise de 0,7 % du chômage en France en juillet.

Il faut dire que Wall Street a perdu 1,86 % d'un vendredi à l'autre et a enregistré cette baisse sur les deux derniers jours de la semaine. *Un mouvement sans doute* amplifié par des débouclages de position à la veille d'un week-end de trois jours en raison du Labour Day. Selon un scénario devenu un grand classique : la publication de statistiques reflétant une croissance supérieure aux prévisions outre-Atlantique a fait chuter le marché obligataire et dans son sillage la Bourse de New York.

DÉBANDADE JAPONAISE

Les marchés financiers se sont tendus après l'annonce vendredi d'un bond de 1,8 % des commandes industrielles en juillet, contre une hausse de l'ordre de 0,1 % attendue, et d'une forte hausse de l'indice d'activité des directeurs d'achats de la région de Chicago pour la même période. La confiance des investisseurs avait déjà été ébranlée jeudi par une révision en nette hausse de l'estimation de la croissance économique américaine en rythme annuel au deuxième trimestre (4,8 %) et l'annonce d'un bond des ventes de logements neufs en juillet. Toutes ces statistiques, qui surpassent les prévisions des analystes, ont relancé les spéculations d'un resserrement de la politique monétaire dès la prochaine réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale, le 24 septembre.

La Bourse de Tokyo a encore plus souffert que la place américaine cette semaine. Elle a dégringolé de 5 %, alors que des inquiétudes sont apparues sur la pérennité de la reprise économique dans l'archipel. *« Le marché n'a tout simplement pas pu absorber les ventes massives des investisseurs étrangers »*, explique un courtier de Yamaichi Securities. L'indice Nikkei des 225 valeurs a cédé 1 061,90 points (– 5 %) d'un vendredi à l'autre, pour tomber à 20 166,90 points après une hausse de 394,8 points la semaine précédente. Le facteur déclenchant de cette petite débandade a été la publication mercredi, par la banque du Japon, de son enquête de conjoncture trimestrielle. Elle fait ressortir un recul sensible de l'indice de confiance des patrons nippons. Cette baisse surprise tient surtout à la dégradation des attentes dans l'industrie lourde, située en aval des autres industries et à ce titre bien placée pour déceler les évolutions de la conjoncture.

Il y a peu de raisons d'assister à un renversement rapide de la tendance, compte tenu du pessimisme sur les perspectives à court terme, estiment les analystes dont certains s'attendent même à un glissement du Nikkei en deçà du seuil psychologique de 20 000 points.

Les autres grandes places financières ont également cédé du terrain à l'image de Zurich (– 1,67 %), Londres (– 1,02 %) et Francfort (– 0,44 %). Londres n'a pas réussi à rester aux niveaux records atteints la semaine dernière, victime de la remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Francfort a finalement bien limité les dégâts dans un marché très peu actif. « Compte tenu des faibles volumes échangés, les rapports semestriels publiés par plusieurs sociétés ont décidé en grande partie de l'orientation de la Bourse », a souligné la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire. Et les attentes des analystes n'ont pas été déçues dans la plupart des cas, ce qui a permis aux valeurs allemandes de faire preuve de résistance. La perspective d'une reprise de la croissance permet de miser sur une poursuite de l'amélioration des résultats d'entreprise, estime la Commerzbank.

Eric Leser



Groupe Crédit Foncier

- **Activité et résultats consolidés du 1er semestre 1996**
- **Perspectives**
- **Offre publique d'achat des actions du Crédit Foncier**

Le Conseil d'Administration du Crédit Foncier de France, réuni le 29 août 1996, a pris connaissance de l'activité et des résultats consolidés du premier semestre 1996, ainsi que du projet d'offre publique d'achat des actions du Crédit Foncier par la Caisse des Dépôts et Consignations agissant à la demande et pour le compte de l'Etat, suite au communiqué du Ministre de l'Economie et des Finances du 26 juillet 1996.

I - Activité

• Production nouvelle

Les conditions d'activité au premier semestre 1996 ont été marquées par le contexte nouveau dans lequel évolue l'établissement :

- suppression des P.A.P. et corrélativement montée en régime des prêts à taux zéro,
- défaut d'accès aux marchés lié à la situation du Crédit Foncier et recours à une ligne de financement à taux de marché, ouverte par la *Caisse des Dépôts et Consignations*.

Dans cet environnement, la production de prêts nouveaux du groupe s'est établie à 9,9 MdF, en diminution de 49 % par rapport au premier semestre 1995.

(en MdF)	1er semestre 1995	1er semestre 1996	Variation*
Habitat	14,0	7,2	– 48 %
– Aidé	10,6	2,4	– 77 %
– Concurrentiel	3,4	4,8	+ 44 %
dont P.A.S.	*1,3*	*2,3*	*+ 85 %*
dont prêts à taux zéro	–	*0,7*	–
Collectivités locales	3,9	2,1	– 49 %
Autres	1,4	0,6	– 54 %
TOTAL	**19,3**	**9,9**	**– 49 %**

* *Calculée sur les chiffres en millions de francs*

Cette réduction de l'activité est la résultante de deux mouvements inverses :

- la réduction de la production de P.A.P. de – 83 % (1,6 MdF au 30 juin 1996 contre 9,1 MdF au 30 juin 1995), les crédits P.A.P. mis en force représentant pour l'essentiel des autorisations antérieures à la réforme du financement de l'accession, et la diminution de la production de prêts aux collectivités locales de 3,9 MdF à 2,1 MdF, compte tenu de la faiblesse des marges liées à ce marché ;
- la très forte progression des crédits concurrentiels à l'habitat (+ 44 %) : 4,8 MdF contre 3,4 MdF. Cette évolution, liée au *développement des prêts à taux zéro et des prêts à* l'accession sociale (P.A.S.) traduit la forte mobilisation du réseau du Crédit Foncier dans un environnement concurrentiel. Sur les six premiers mois de l'exercice 1996, le Crédit Foncier se place au troisième rang des prêteurs de prêts à l'accession sociale (23 % de part de marché, source : S.G.F.G.A.S.) ainsi que de prêts à taux zéro (13 %) où il *occupe la première place pour ceux qui bénéficient de la* garantie du F.G.A.S. (26 %).

L'accord de partenariat avec La Poste, qui prend effet progressivement, s'est traduit par une production de 1.200 prêts sur le premier semestre 1996.

La production nouvelle de prêts à l'habitat concurrentiel du premier semestre 1996 s'est composée de 75 % de prêts à taux révisable et prêts à taux zéro, à comparer à 16 % au cours du premier semestre 1995. L'adaptation du réseau à de nouveaux produits concurrentiels a donc été réalisée rapidement.

Globalement, les prêts à l'habitat et aux collectivités locales ont constitué 94 % de la production, traduisant l'orientation de l'activité vers les secteurs les moins risqués.

Les encours totaux de prêts s'élèvent à 331,8 MdF au 30 juin 1996, en diminution de 4,5 % par rapport au premier semestre 1995. Le secteur aidé représente 61 % du total des encours.

• Financement

Aucune émission nouvelle n'a eu lieu au cours du premier semestre. *Le refinancement assuré par la Caisse des Dépôts et* Consignations, tiré jusqu'à hauteur de 12,4 MdF et ramené actuellement à 3,7 MdF, a pallié la disparition des encours de financement à court terme qui s'était manifestée à la fin de 1995 et au début de 1996.

Le volume des remboursements contractuels *et anticipés (7,4 %* pour les remboursements anticipés en taux annuel) a permis de financer la production nouvelle et les échéances normales de l'établissement.

En outre, une première opération de cession de créances sur les collectivités locales est intervenue en juin 1996 pour 5 MdF, dans des conditions de taux conformes aux capacités antérieures d'émission du Crédit Foncier.

Cette opération a été suivie par d'autres *transactions* réalisées au cours de l'été 1996, pour plus de 12 MdF dont 7 MdF de collatérisation d'une ligne de crédit. Les ressources ainsi *collectées permettront de ne plus recourir* à la ligne de crédit ouverte en janvier 1996 par la Caisse des Dépôts et Consignations. 88 % des créances concernées par ces *transactions continueront* à être gérées par le Crédit Foncier.

Les financements ainsi obtenus, majoritairement à taux révisable, ont permis d'améliorer la marge des prêts octroyés, *elle-même conforme* au plan d'affaires à moyen terme présenté le 29 avril 1996.

• Adossement statutaire

Il est rappelé que les porteurs des obligations et des autres ressources à moyen et long terme émises par les sociétés de crédit foncier bénéficient d'un privilège spécial défini par la loi du 28 février 1852. Les créances provenant des prêts sont ainsi *affectées, par privilège, au paiement des emprunts ayant servi à* les financer. De plus, l'encours des prêts statutaires doit toujours être au moins égal à celui des financements garantis. Enfin, les prêts statutaires eux-mêmes sont soumis à certaines contraintes fixées par la loi tenant à la qualité des actifs qu'ils financent.

L'adossement *statutaire* au 30 juin 1996 *présente un surdimensionnement dans chaque catégorie de prêts statutaires :*

(en MdF)	Encours foncier	Encours communal	Encours navigation
Encours de prêts statutaires	257,3	17,4	0,5
Emprunts affectés	251,3	9,5	0,5
Surdimensionnement	6,0 *(2,4 %)*	7,9 *(83,2 %)*	–

II - Résultats consolidés

***a) Le produit net bancaire** du groupe s'est inscrit à 2.196 MF* au premier semestre 1996, en retrait de 4 % par rapport au premier semestre 1995 (2.286 MF) pour des encours en baisse de 4,5 %.

Cette évolution est liée à :

- l'octroi de 6,7 MdF de fonds propres aux filiales immobilières et de promotion, à compter du 1er janvier 1996 ; cette mesure a conduit à réduire les coûts de portage des filiales, *en diminuant* le produit net bancaire du groupe de 134 MF ;
- l'accroissement à hauteur de 115 MF de la provision pour restructuration de dette constituée au 31 décembre 1995, pour tenir compte des remboursements anticipés effectivement observés au premier semestre 1996 sur les actifs à taux fixe ;
- l'incidence positive de la baisse rapide des taux d'intérêt depuis la fin de l'année 1995 évaluée sur le semestre à 150 MF.

b) Le résultat brut d'exploitation ressort à 975 MF, stable par rapport au premier semestre 1995. Il tient compte notamment de charges d'exploitation en baisse sensible (–7,3 % *y compris amortissement)* par rapport au premier semestre 1995, et en ligne avec le budget 1996 (2,4 MdF).

c) La charge du risque

La charge du risque (compte tenu des résultats des filiales) liée au premier semestre 1996 ressort à 671 MF en réduction très forte par rapport à l'année 1995.

Elle se répartit comme suit :

- immeubles :	0 MF
- promotion :	336 MF
dont en fonds propres :	*85 MF*
- immobilier spécialisé :	173 MF
- autres :	162 MF

Aucun ajustement de valeur des immeubles n'a été effectué au cours du premier semestre 1996.

Conformément aux prévisions faites en avril 1996, il n'a pas été nécessaire d'ajuster significativement les provisions couvrant les pertes à terminaison des projets de promotion financés en fonds propres.

S'agissant de la promotion, la charge du risque s'est élevée à 336 MF. *L'encours brut des créances* aux promoteurs externes est couvert à hauteur de 59 % au 30 juin 1996.

Compte tenu de la sensibilité de certains risques, un examen spécifique a été réalisé sur 8.000 créances – inférieures à 5 MF pour un montant de 4,6 MdF extrapolé à un encours de 9,4 MdF – relatives aux secteurs de l'immobilier spécialisé (hôtellerie, loisirs, restauration, ...) et a conduit, dans l'état actuel de l'analyse, *à compléter la couverture de ces risques par* 232 MF de provisions additionnelles.

Les cessions de titres de participation et d'investissement *réalisées au premier semestre* 1996 (1.212 MF) ont dégagé des plus-values de 37,3 MF.

d) Eléments exceptionnels

Un profit de 96,9 MF a été réalisé au premier semestre 1996 *sur la cession de créances* aux collectivités locales (cf. supra).

Aucune actualisation de la provision pour restructuration n'a été réalisée au 30 juin 1996.

Un litige fiscal mentionné en annexe *au titre des comptes* 1994 et 1995 a fait l'objet d'une mise en recouvrement en juillet 1996, puis d'un sursis de paiement en août 1996. Dans l'attente d'une *réponse définitive de l'administration* qui devrait être favorable, ce litige n'a pas fait l'objet de provision au 30 juin 1996.

e) au final, le résultat consolidé, part du groupe, ressort à **402 MF** contre 12 MF au 30 juin 1996.

III - Résultats sociaux

Le produit net bancaire du Crédit Foncier seul s'élève à 1.998,4 MF au 30 juin 1996. Son résultat s'établit à 671,8 MF.

IV - Perspectives

En matière de production, les résultats obtenus (10 MdF environ au premier semestre) laissent penser que les objectifs de nouveaux prêts de l'année 1996 pourraient être atteints *(18 MdF) dans un niveau de marge supérieur* à celui réalisé en 1994 et au premier semestre 1995, grâce aux prêts à taux variable. Le rythme des remboursements anticipés devrait rester à un niveau élevé (données au 30 juin 1996 : secteur aidé : 8,3 %, secteur concurrentiel : 5,7 %).

En matière de résultat, les éléments constatés sur le premier semestre laissent espérer des résultats annuels 1996 meilleurs qu'attendus dans le plan d'affaires présenté le 29 avril 1996. Ces éléments sont notamment l'incidence favorable d'une baisse plus forte que prévue des taux courts sur le rendement des actifs à taux variables et sur les coûts de portage ainsi qu'une évolution des risques immobiliers moins négative qu'anticipée *dans le plan d'affaires.*

Toutefois, il existe des incertitudes importantes liées :

- aux conséquences qui restent à déterminer, du dispositif prévu *dans le communiqué du Ministre de l'Economie et des Finances* du 26 juillet 1996, notamment en ce qui concerne les coûts de restructuration qui doivent être évalués à nouveau ;
- aux évolutions des marchés de l'immobilier.

Compte tenu de la sensibilité estimée des recettes d'activité au niveau des taux courts, le résultat de l'exercice 1996 devrait être positif, hors effets d'une nouvelle dégradation des risques immobiliers et hors coûts de restructuration additionnels.

V - Offre publique d'achat des actions du Crédit Foncier

Le Conseil d'Administration du Crédit Foncier de France s'est réuni le 29 août 1996, afin notamment de faire connaître son avis sur l'offre publique d'achat des actions du Crédit Foncier de France, déposée par la Caisse des Dépôts et Consignations, agissant à la demande et pour le compte de l'Etat français, le 27 août 1996.

Les membres du Conseil étaient présents, à l'exception de *MM. Ciourel et Mercadal, empêchés, et de M. Lagayette, qui a* fait connaître qu'il démissionnait de son poste d'administrateur, pour éviter tout conflit d'intérêt lié à sa fonction de Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations.

* * *

Le Conseil a pris connaissance des conditions de l'offre publique *d'achat, ainsi que du rapport du Cabinet Détroyat et Associés,* chargé par le Ministre de l'Economie et des Finances de donner un avis sur le caractère équitable de la proposition faite aux actionnaires du Crédit Foncier.

A l'exception de M. Devals, à l'unanimité, le Conseil :

- constatant l'absence de solution de recapitalisation du Crédit Foncier et, de ce fait, l'impossibilité pour la Société d'avoir accès aux marchés,
- considère que cette offre publique d'achat constitue, à la date du conseil, la seule alternative à une liquidation du Crédit *Foncier, liquidation qui constituerait la solution la plus désavantageuse* pour la Société et pour ses actionnaires, et qu'elle *est donc conforme aux intérêts de la Société et de ses* actionnaires.

M. Alain Devals, administrateur élu par les salariés adhérant aux *fonds communs de placement d'entreprise*, considère que l'objectif – assigné par l'Etat – de l'OPA étant le démantèlement *du Crédit Foncier et l'arrêt de son activité de production, l'offre* méconnaît les intérêts des actionnaires et des salariés, eux-mêmes actionnaires de l'entreprise.

A l'exception de M. Devals, les membres présents du Conseil d'Administration ont fait connaître leur intention d'apporter leurs titres à l'offre.





Les taux d'intérêt des obligations américaines repartent à la hausse

Le franc a souffert cette semaine avant de se reprendre. Il a touché jeudi son plus bas niveau face au deutschemark depuis cinq mois. Le dollar s'est redressé en fin de semaine

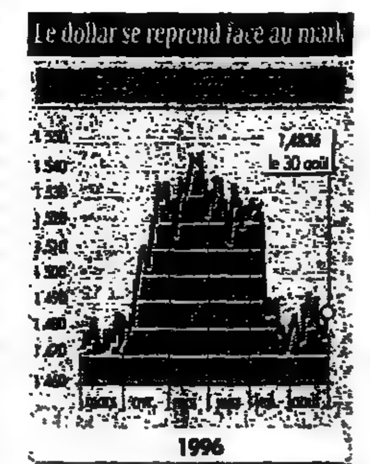
Le taux des obligations d'Etat américaines à trente ans est repassé cette semaine nettement *au-dessus de la barre des 7 %. Il n'avait plus at*teint ce niveau depuis un mois. C'est la conséquence de la publication jeudi et vendredi de statistiques sur l'économie américaine soulignant la vigueur de la croissance outre-Atlantique. Du *coup, les anticipations de hausse des taux aux* Etats-Unis ont fait un retour en force et permis à la devise américaine de se reprendre un peu face au mark et au yen. *Mais le dollar reste fragile et a* perdu vendredi en fin de journée une partie du *terrain gagné après la forte baisse des obligations* américaines. Après avoir été chahutée, notamment jeudi, où elle a frôlé le seuil des 3,43 francs pour un mark, la monnaie française s'est reprise assez sensiblement, profitant à la fois de la réaf*firmation de l'engagement européen de la France* par Jacques Chirac et de l'annonce surprise d'une baisse de 0,7 % du chômage en France en juillet.

L'EUPHORIE de la fin de semaine dernière, après la baisse surprise de leurs taux directeurs par la *Bundesbank et la Banque de* France, n'aura pas duré longtemps.



TAUX ET DEVISES

Les marchés de change et de taux français ont de nouveau été soumis au régime de la *douche écossaise*. Mais la semaine se finit finalement plus sereinement que la plupart des observateurs l'avaient craint. Après un redressement assez sensible, le franc a fini vendredi à 3,4207 pour un mark. *Il s'inscrivait à 3,4128* sept jours auparavant. La devise française a *notamment bénéficié* vendredi de l'annonce inattendue après deux mois de hausse d'une baisse de 0,7 % (20 000) du nombre de chômeurs en juillet.



Le billet vert a regagné un peu de terrain en fin de semaine, face à la devise allemande.

La journée de jeudi a été particulièrement agitée. La devise française a flirté dans la matinée avec la barre des 3,43 francs pour un *deutschemark, atteignant* son plus bas niveau depuis cinq mois. A ce moment, selon des cambistes, la Banque de France serait intervenue en vendant du mark. L'Institut d'émission a réussi à éviter que le niveau symbolique de 3,4305 francs pour un mark – le plancher de la devise française au sein de l'ancien système monétaire européen à marges étroites – ne soit atteint. La Banque de France a *ainsi envoyé un message au marché*, qui cherchait manifestement à tester sa détermination. Car aux yeux d'un certain nombre d'observateurs, la marge de manœuvre de la Banque de France est étroite si les inquiétudes sur le climat social ou sur la possibilité pour le gouvernement de construire un budget de rigueur pour 1997 faisaient se multiplier les attaques contre sa devise.

Après être brutalement montés jusqu'à 4,10 % jeudi, les taux français à trois mois ont reflué avec la reprise du franc, pour revenir vendredi autour de 3,90 %. Quant aux *taux obligataires, ils ont peu souf*fert jusqu'à vendredi, car le marché des obligations se trouve pour l'essentiel entre les mains des investisseurs nationaux. Mais le dérapage assez brutal des obligations américaines vendredi a fini par affecter le marché français et les taux à dix ans ont fini la semaine autour de 6,49 %. Aux Etats-Unis, les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Des statistiques *indiquant une activité plus* forte que prévu, comme celles publiées jeudi et vendredi, se traduisent par un dérapage des taux à long terme. Le rendement des bons du Trésor à *trente ans est repassé dès jeudi au*-dessus du seuil psychologique de 7 % pour la première fois depuis un mois, pour s'établir encore en forte hausse à 7,12 % vendredi.

Le marché a réagi jeudi à l'annonce d'une augmentation de 4,8 % de la croissance économique en rythme annuel au deuxième trimestre 1996, et d'un bond de 7,9 % des ventes de logements neufs en juillet, à 783 000 unités. Les *analystes tablaient généralement* sur une croissance de 4,2 %, inchangée par rapport à l'estimation avancée en juillet, et sur 725 000 ventes de logements neufs. Vendredi, l'administration américaine a annoncé que le revenu des ménages avait progressé en juillet de 0,1 % et leur consommation de 0,2 %. Mais c'est la hausse de l'indice des agents d'achat à Chicago à 60 en août contre 51,2 en juillet et l'annonce d'une progression de 1,8 % en juillet des commandes à l'industrie qui ont provoqué une baisse brutale des obligations américaines.

Ces statistiques ont relancé les craintes *d'accélération* de l'inflation et les spéculations sur un resserrement de la politique monétaire américaine avant la fin de l'année. L'un des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed), Lawrence Lindsey, a affirmé vendredi que les indicateurs suivis par la Fed pour déterminer les risques inflationnistes étaient *« à l'orange »*. *« Nous sommes sur le point d'avoir une économie où l'on peut s'attendre à des tensions inflationnistes »*, a déclaré M. Lindsey à la chaîne de télévision économique CNBC. Si le chômage, de 5,4 % en juillet, *« continue de diminuer, cela risque d'accroître encore les tensions »*, a-t-il ajouté. Le comité monétaire de la Réserve fédérale se réunira le 24 septembre.

Le retour des anticipations de hausse de ses taux par la Fed a permis un petit redressement du dollar. Mais les opérateurs ont pris leur précaution avant un long week-end de trois jours outre-Atlantique, et la chute du marché obligataire a entraîné des débouclages de positions sur le dollar. Du coup, après être descendu sous les 1,4750 mark et 107,70 yens, le billet vert était revenu vendredi matin autour de 1,4830 et 108,70 et a fini la journée à 1,4810 et 108,90. Il s'échangeait contre 1,4850 mark et 108,52 yens le vendredi précédent.

Le billet vert avait déjà bénéficié de la publication mercredi par la Banque du Japon de son rapport trimestriel sur l'économie nippone. Contre toute attente, l'in*dice de confiance des patrons ja*ponais s'est dégradé en août, reflétant une croissance moins soutenue qu'attendu. Du coup, les anticipations d'une hausse de ses taux par la Banque du Japon ont disparu et le dollar s'est redressé immédiatement. Vendredi, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a tenté d'enfoncer le clou en estimant dans une interview à l'agence de presse allemande DPA que le dollar restait sous-évalué.

E. L.

Le Matif résiste

Le Matif a finalement terminé la journée en très légère hausse vendredi, réduisant *ses gains* en fin de journée *sous* l'influence d'une nouvelle dégradation du marché obligataire américain. Le contrat notionnel échéance septembre a terminé en compensation à 123,14, soit sur un petit gain de 4 centièmes par rapport à la veille mais en retrait de 20 centièmes sur ses niveaux de début de séance.

Le marché obligataire français avait peu réagi en début de matinée à l'annonce des chiffres du chômage en France pour le mois de juillet (20 000 chômeurs de moins selon le nouveau mode de calcul) qui, bien que meilleurs qu'attendu, *« ne constituent pas un retournement de tendance »*, notait un intervenant. En revanche, de nouvelles statistiques américaines, publiées dans l'après-midi, ont confirmé la bonne santé de l'économie aux Etats-Unis et accentué les craintes d'un cercle vicieux surchauffe-inflation-hausse des taux. Au comptant, l'écart entre le Bund et l'OAT 10 ans s'établissait vendredi à 0,09 % pour un emprunt français à 6,49 %.

Marché international des capitaux : l'importance des investisseurs français

UN DES ÉVÉNEMENTS de l'année sur le marché international des capitaux est certainement la découverte de la puissance des principaux investisseurs français. Les emprunteurs étrangers sont de plus en plus nombreux à vouloir placer des obligations en France. Comme les investisseurs français, les compagnies d'assurances en particulier, privilégient *les titres libellés dans la monnaie nationale*, le meilleur moyen de les atteindre est d'émettre en francs. Si tous ces candidats donnaient tous suite à leur projet, leurs opérations pourraient engorger le marché. Aussi, les intermédiaires financiers n'hésitent pas à opérer une sélection et conseillent à certains de patienter ou de se procurer des ressources ailleurs, en d'autres monnaies.

Cette évolution, récente, du compartiment français est intéressante car son internationa*lisation ne se produit que du côté de l'offre*. Pour ce qui est de la demande, elle reste fon*damentalement française. Rares sont* les étrangers qui souscrivent à des emprunts en francs, surtout s'ils sont de longue durée.

Les conséquences de ce déséquilibre, qu'à première vue on pourrait juger assez inquiétant, apparaissent cependant plutôt encourageantes pour le développement de la place de Paris qui, de la sorte, peut croître de l'intérieur sans craindre la concurrence des autres centres financiers européens. *Puisque les in*vestisseurs sont français, il ne sert à rien d'es*sayer de lancer ailleurs des obligations en* francs. La différence est frappante avec le compartiment du deutschemark où la demande est fortement internationale, même lorsque l'offre provient de débiteurs allemands. Ainsi, certains intermédiaires financiers sont parfois tentés de lancer des emprunts en marks ailleurs qu'en Allemagne, à Londres notamment. Les autorités monétaires allemandes les en empêchent et veillent encore à maintenir dans leur pays le marché des *émissions nouvelles en deutschemarks*.

LA PERSPECTIVE DE L'UNION EUROPÉENNE

La principale raison de l'attrait qu'exerce le franc sur les grands emprunteurs étrangers tient à la perspective de l'Union monétaire européenne. Si celle-ci se réalise, le franc, certes, disparaîtra, mais au sein de l'Union les investisseurs qui auront une nouvelle monnaie à l'échelle du continent, l'euro, verront brusquement leur choix s'élargir. Par exemple, ceux qui *recherchent des signatures du secteur public* pourront, sans courir aucun risque de change, *acheter des titres émis par des entreprises* d'Etat néerlandaises ou allemandes. Logiquement, dans un souci de diversification, ils se procureront de tels titres de la même façon que les investisseurs allemands ou hollandais s'intéresseront aux émissions des établissements publics français. Mais la préférence ira aux signatures connues ; les plus recherchées seront celles qui se seront déjà présentées directement *aux investisseurs*. Et c'est pourquoi les émetteurs des pays voisins tiennent tant à *solliciter dès à présent le marché français*.

Les emprunteurs américains ou asiatiques se préparent eux aussi à la monnaie commune et souhaitent, dès l'introduction de l'euro, pouvoir compter sur le soutien des grands investisseurs de tous les pays de l'Union monétaire. Ils sont en train de se rendre compte que les bailleurs de fonds institutionnels français, qu'ils ont longtemps négligés, pourraient représenter entre 25 et 30 % de l'ensemble des investisseurs de l'Europe monétaire de la pre*mière heure. Ils ne peuvent plus continuer* d'ignorer le marché français, même s'ils n'ont pas l'emploi du franc. Ce n'est certes pas un hasard si les deux emprunteurs internationaux de la fin du mois d'août étaient une banque américaine (J. P. Morgan) et un producteur d'électricité du Japon (Tokyo Electric Power, qui avait confié sa transaction aux soins de Paribas).

Tout cela paraît bien optimiste et suppose que les objectifs de Maastricht seront atteints *sans heurt. Mais le ton n'était pas aussi* confiant ces derniers jours. Les spécialistes *s'attendent* à l'arrivée prochaine de l'Italie (ce serait son premier emprunt français) et au retour de l'Espagne sur le marché du franc. En d'autres circonstances, cette double perspective n'aurait donné lieu qu'à des commentaires positifs. Or, à la veille du week-end, certains experts affirmaient que si ces pays méridionaux voulaient s'endetter en francs et non en marks, c'est parce que la monnaie française *menace de s'affaiblir* encore, ce qui réduirait d'autant les montants qu'il faudra *rembourser à terme*.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

LE SUCRE, au contraire de ce que connaissent la plupart des matières premières, n'a pas à subir les aléas d'un marché volatil. Les prix restent équilibrés au fil du temps.

Le sucre roux (brut) qui se traite à New York s'échange depuis des semaines autour de 11,70 cents par livre sur l'échéance la plus rapprochée, celle d'octobre, soit 260 dollars par tonne. Quant au sucre blanc (raffiné), il se négocie à Londres à 350 dollars par tonne en moyenne.

Pour l'année en cours, les négociants français en sucres et denrées notent que la récolte de betterave dans l'Union européenne ne sera pas formidable. Les semis plantés en mars ont souffert du manque d'eau. Malgré quelques pluies en août, l'été aura été très sec, et la France, premier producteur européen, n'obtiendra, selon le Fonds d'intervention de régulation du sucre (FIRC), pas plus de 9,5 tonnes par hectare. La production totale du sucre dans l'UE en 1995 s'était élevée à 15,9 millions de tonnes. Le FIRC l'estime pour cette année entre 15 et 15,6 millions de tonnes.

QUOTAS AMÉRICAINS

Aux Etats-Unis, à la fois producteur et importateur, le département américain de l'agriculture (USDA) a annoncé une production de 7,25 millions de tonnes pour la campagne en cours, contre 6,5 millions pour la précédente. L'administration américaine a fixé des quotas pour ses importations de sucre. Ils ont d'abord été établis à 1,8 million de tonnes, mais avec une révision trimestrielle. *Si bien qu'en fin* d'année ces quotas pourraient se *situer aux alentours* de 2,5 millions de tonnes.

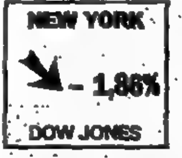
Les achats effectués en 1996 par deux autres grands importateurs, la CEI et la Chine, devraient s'établir entre 1 et 2 millions de tonnes pour la première, et à près de 2 millions de tonnes pour la seconde.

Le monde ne manquera pas de sucre : l'USDA prédit une production mondiale record à *121,1* millions de tonnes en 1996, contre 116 millions de tonnes en 1995.

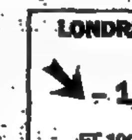
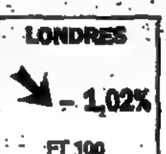
Carole Petit

Paris, New York et Tokyo broient du noir









SI LA BAISSE a été générale sur les grandes places financières cette semaine, Paris, New York et Tokyo ont plus particulièrement souffert. Mais à chaque fois pour des raisons totalement différentes. Paris a été victime *à la fois des accès de* faiblesse du franc, des craintes d'un dérapage social dans les prochaines semaines, similaire à celui de décembre 1995, et de la morosité spécifiquement française. Tokyo a baissé après la publication de statistiques économiques reflétant un ralentissement de la reprise au Japon et à *Wall Street, à l'inverse*, a souffert de la remontée brutale des taux obligataires après l'annonce de chiffres soulignant la robustesse de la croissance outre-Atlantique.

La baisse des taux en Europe à la fin de la semaine dernière n'aura pas apporté, loin de là, la bouffée *d'oxygène espérée* à la Bourse de Paris. D'un vendredi à l'autre et à l'issue de cinq séances consécutives de baisse, l'indice CAC 40 a abandonné 2,48 %. Il est repassé nettement sous la barre des 2 000 points. Reflet du ralentissement économique et de la crainte de la multiplication des conflits sociaux, de près de 15 % il y a quatre mois, *les gains du CAC 40 depuis le dé*but de l'année ont été ramenés à un peu plus de 5 %.

Clairement cette semaine, les investisseurs étrangers ont préféré sortir du marché français en attendant que la situation économique et sociale se décante. Ils attendent du gouvernement qu'il prouve la possibilité de concilier relance économique et austérité budgétaire pour réduire les déficits publics, afin de répondre aux critères de Maastricht. Un exercice jugé unanimement périlleux.

La mauvaise influence de Wall Street, qui a fortement baissé en fin de semaine, a fait le reste et entraîné Paris dans son sillage. Du coup, la place française n'a pas pu profiter de la publication de statistiques économiques encourageantes en fin de semaine, avec notamment un recul surprise de 0,7 % du chômage en France en juillet.

Il faut dire que Wall Street a perdu 1,86 % d'un vendredi à l'autre et a enregistré cette baisse *sur les* deux derniers jours de la semaine. Un mouvement sans doute amplifié par des débouclages de position à la veille d'un week-end de trois jours en raison du Labour Day. Selon un scénario devenu un grand classique : la publication de statistiques reflétant une croissance su*périeure aux prévisions outre*-Atlantique a fait chuter le marché obligataire et dans son sillage la Bourse de New York.

DÉBANDADE JAPONAISE

Les marchés financiers se sont tendus après l'annonce vendredi d'un bond de 1,8 % des commandes industrielles en juillet, contre une hausse de l'ordre de 0,1 % attendue, et d'une forte hausse de l'indice d'activité des directeurs d'achats de la région de Chicago pour la même période. La confiance des investisseurs avait déjà été ébranlée jeudi par une révision en nette hausse de l'estimation de la croissance économique *américaine* en rythme annuel au deuxième trimestre (4,8 %) et l'annonce d'un bond des ventes de logements neufs en juillet. Toutes ces statistiques, qui surpassent les prévisions des analystes, ont relancé les spéculations d'un resserrement de la politique monétaire dès la prochaine réunion du comité *monétaire de la Réserve fédérale*, le 24 septembre.

La Bourse de Tokyo a encore plus souffert que la place américaine cette semaine. Elle a dégringolé de 5 %, alors que des inquiétudes sont apparues sur la pérennité de la reprise économique dans l'archipel. *« Le marché n'a tout simplement pas pu absorber les ventes massives des investisseurs étrangers »*, explique un courtier de Yamaichi Securities. L'indice Nikkei des 225 valeurs a cédé 1 061,90 points (– 5 %) d'un vendredi à l'autre, pour tomber à 20 166,90 points après une hausse de 394,8 points la semaine précédente. Le facteur déclenchant de *cette petite débandade* a été la publication mercredi, par la banque du Japon, de son enquête de conjoncture trimestrielle. Elle fait ressortir un recul sensible de l'indice de confiance des patrons nippons. Cette baisse surprise tient surtout à la dégradation des attentes dans l'industrie lourde, située en aval des autres *industries* et à ce titre bien placée pour déceler les évolutions de la conjoncture.

Il y a peu de raisons d'assister à un renversement rapide de la tendance, compte tenu du pessimisme sur les perspectives à court terme, estiment les analystes dont certains s'attendent même à un glissement du Nikkei en deçà du seuil psychologique de 20 000 points.

Les autres grandes places financières ont également cédé du terrain à l'image de Zurich (– 1,67 %), Londres (– 1,02 %) et Francfort (– 0,44 %). Londres n'a pas réussi à rester aux niveaux records atteints la semaine dernière, victime de la remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Francfort a finalement bien limité les dégâts dans un marché très peu actif. *« Compte tenu des faibles volumes échangés, les rapports semestriels publiés par plusieurs sociétés ont décidé en grande partie de l'orientation de la Bourse »*, a souligné la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire. Et les attentes des analystes n'ont pas été déçues dans la plupart des cas, ce qui a permis aux valeurs allemandes de faire preuve de résistance. La perspective d'une reprise de la croissance permet de miser sur une poursuite de l'amélioration des résultats d'entreprise, estime la Commerzbank.

Eric Leser



AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

AUDIOVISUEL *Philippe Douste-Blazy*, **ministre de la culture en charge de la communication, a choisi la dix-septième université d'été de la communication d'Hourtin, qui se terminait vendredi 30 août, pour livrer les axes de sa politique. ● APRÈS l'agitation provoquée par les rémunérations des animateurs-producteurs le ministre a insisté sur l'importance du service public qui doit apparaître comme *« un pôle de référence »*. La réorganisation du secteur, le regroupement d'Arte et de la Cinquième et la recherche de complémentarité entre les chaînes doivent, selon le ministre, redonner son *« identité »* à la télévision publique. ● DEVANT le développement de la télévision numérique, la presse écrite ne doit pas être absente des nouvelles technologies. Un fonds d'aide de 20 millions de francs sera alloué aux journaux qui se sont lancés dans le multimédia.**

Le gouvernement prépare une refonte de la télévision publique

M. Douste-Blazy annonce le dépôt d'un projet de loi au mois d'octobre qui organiserait le regroupement de la Cinquième et d'Arte et permettrait la création d'une holding France Télévision

HOURTIN (Gironde)
de notre envoyé spécial

Le thème de l'Université d'été de la communication réunie à Hourtin, était cette année le numérique. En guise d'*« actions nécessaires pour préparer l'arrivée du numérique »*, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture en charge de la communication, a choisi, vendredi 30 août, de présenter les dossiers-clefs de l'audiovisuel public.

Si France Télévision a été secouée au printemps par l'« affaire » des rémunérations des animateurs-producteurs, Philippe Douste-Blazy juge qu'il est *« impropre de parler de crise de la télévision publique »*, celle-ci jouant un *« rôle important dans le paysage audiovisuel, avec plus de 40 % d'audience »*. Toutefois, elle *« présente des faiblesses : une certaine dispersion des moyens et une insuffisance de synergie, qui peuvent conduire à des problèmes d'identité »*.

« Le temps de mener certaines réformes de structures est venu », mais il n'est pas question de retirer aux chaînes publiques la part de recettes issue de la publicité : *« le financement mixte de la télévision par la publicité et la redevance doit être maintenu »*, les recettes publicitaires ainsi que les économies réalisées dans les chaînes depuis l'accession de Xavier Gouyou Beauchamps à la présidence de France Télévision devant permettre de maintenir, en 1997, le niveau de la redevance, qui est *« parmi les moins élevées d'Europe »*. Toutefois, le ministre a indiqué *« qu'il fallait veiller, dans les cinq ans à venir, à ce que la publicité n'augmente pas dans le secteur public »*...

DEUX PÔLES TÉLÉVISUELS

En matière de regroupement des moyens, M. Douste-Blazy juge *« indispensable »* que France Télévision participe à un bouquet numérique par satellite (TPS, dont la part de la télévision publique a été limitée à 8 %). Mais il estime que France Télévision ne pourra éditer qu'un *« nombre limité de chaînes correspondant à ses missions »*. Ces télévisions thématiques pourraient être *« regroupées »*, *« dans une structure commune aux sociétés du service public »*, à l'image de ce que Canal Plus a réalisé avec Ellipse. Le projet de loi devrait confier au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) le soin de *« conventionner »* les chaînes par satellite et veiller à raccourcir les procédures de sanctions qu'il peut infliger.

Les enjeux du numérique et *« les contraintes pesant sur le budget de l'Etat »* incitent à *« réarticuler »* l'ensemble du secteur public. Le projet de loi que Philippe Douste-Blazy compte défendre au mois d'octobre, en conseil des ministres puis devant le Parlement, se fonde sur deux pôles télévisuels. France Télévision sera le premier.

Alerté par *« l'affaire des contrats des animateurs-producteurs »* et s'inspirant des propositions du sénateur Jean Cluzel (Union centriste), le ministre veut réorganiser juridiquement France Télévision en *« vrai groupe, avec une personnalité morale, des comptes et des moyens propres »* offrant plus de clarté quant aux responsabilités de la présidence commune.

Les prochains conseils d'administration de France 2 et France 3 devraient voter la création *« d'une filiale, sous forme de société ou de GIE »* regroupant la présidence commune de France Télévision, les services et les participations communs. La transformation en une société holding de France 2 et France 3, avec conseil de surveillance et directoire, constituera la deuxième étape.

L'autre pôle télévisuel devrait naître du regroupement de La Cinquième et d'Arte, mesure qui figurera dans le projet de loi . Reconnaissant que *« le travail de La Cinquième est remarquable »*, le ministre juge qu'en *« regroupant les moyens des deux sociétés, nous ferons des économies et nous aurons davantage de coopération »*. Les questions techniques ont déjà été abordées avec les Allemands.

UNE « CNN FRANÇAISE »

La nouvelle société disposera d'un *« budget voisin de 1,8 milliard de francs »*, d'une *« logique géographique : deux chaînes sur un seul canal »*, d'*« un seul président »* et comprendra *« une entité éducative d'un côté, une entité culturelle de l'autre »*. Pas question toutefois de procéder maintenant à un *« redécoupage horaire »* : *« Il faut d'abord faire ce regroupement, écouter le personnel et le président qui n'est pas encore choisi. Il ne faut pas faire les choses à la hache »*, a confié le ministre.

Autre volet du projet : le remaniement de l'audiovisuel extérieur. En matière de télévision, France Télévision en sera le pivot. Elle possèdera la majorité de la holding contrôlant TV5 et Canal France International (CFI). Mais Philippe Douste-Blazy espère aussi obtenir le feu vert du premier ministre pour la création d'une *« CNN à la française »*, en remplacement d'Euronews.

Le pilotage de cette chaîne d'informations en continu, visant l'aire de la francophonie, serait confié à France Télévision qui pourrait faire appel aux services des chaînes publiques et privées, locales et nationales. Un pôle radio extérieur sera aussi créé avec Radio France Internationale (RFI) dont Radio-France détiendra un tiers du capital, et qui englobera la Somera (RMC-Moyen-Orient).

« Nous devons réagir comme si nous étions une entreprise », a lancé Philippe Douste-Blazy, qui préfère le *« modèle de la BBC à celui de l'ORTF »*. D'ailleurs, la SFP, qui faisait partie de l'ORTF avant que celle-ci ne soit démembrée en 1974, a fait l'objet d'une ferme mise au point du ministre de la culture. Le rapprochement de la SFP de France Télévision constitue une *« option qui n'est absolument pas de nature à permettre de remédier aux handicaps propres de la SFP (...) La privatisation constitue l'unique option propre à assurer son avenir. Tout le monde doit en être convaincu »*.

Yves-Marie Labé

20 millions de francs pour la presse écrite

Les services « en ligne » (sur écran) et le numérique peuvent être un *« moyen de diversification »* pour la presse écrite, a indiqué Philippe Douste-Blazy à Hourtin, en notant que celle-ci *« bénéficie de nombreux atouts pour se développer dans le numérique, comme la richesse de ses fonds éditoriaux, à condition naturellement qu'elle en ait les moyens financiers »*. Le ministre de la culture, en charge de la communication, a donc annoncé la mise en place par le gouvernement d'un fonds d'aide au développement de la presse dans le multimédia d'un montant de 20 millions de francs.

Cette somme correspond à un transfert de fonds des Sofaris (sociétés financières d'Etat qui ont pour fonction de garantir des emprunts) faisant partie du plan d'aide à la presse décidé en 1993 par Alain Carignon, alors ministre de la communication, et prorogé par son successeur, Nicolas Sarkozy. 20 millions de francs n'avaient pas été utilisés.

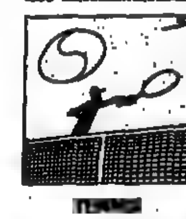
SPORTS

Cédric Pioline oublie ses exploits pour en imaginer de nouveaux

La seule tête de série française de l'US Open aura un troisième tour difficile face à l'Australien Mark Philippoussis

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Il y a trois ans, Cédric Pioline fut l'un des deux derniers hommes des Internationaux des Etats-Unis.



TENNIS

Il était âgé de vingt-quatre ans et se dévoilait au monde par une quinzaine brillante et plus que surprenante. Les Français commençaient à peine à le connaître et devaient s'habituer à un champion plus secret, après les éclats de Yannick Noah ou de Henri Leconte. Cédric, d'ailleurs, ne leur offrait pas son tennis. Il avait disparu au deuxième tour des Internationaux de France pour être quart de finaliste à Wimbledon.

Et puis, en cette fin d'été, à des milliers de kilomètres de son pays, il s'était offert des victoires sur Jim Courier et sur Andreï Medvedev, alors en grande forme. La France se réveillait avec ses exploits ; les Américains, ébahis par ce grand gaillard brun qui balbutiait l'anglais, n'arrivaient pas à prononcer son nom. Cédric Pioline n'était pas tête de série. En finale, il fut balayé en trois sets par Pete Sampras. L'aventure lui permettait de rentrer parmi les dix meilleurs joueurs du monde.

Il était heureux, mais, parfois, s'avouait inquiet. Bien sûr, il s'était un peu surpris lui-même. L'avenir lui souriait peut-être, mais pouvait être redoutable. Pendant les quelques mois qui suivirent, il parvint par trois fois en finale, pour s'y noyer. Il dégringola dans le classement, changea d'entraîneur, retourna de bonne grâce dans le giron fédéral, participa à l'aventure de la Coupe Davis. Fin 1994, il est cinquante et unième joueur mondial. En 1995, il se blesse à la cheville et disparaît quelques semaines. A la fin de l'année, il est cinquante-sixième mondial. On le pense perdu pour faire rêver.

Quand il remonte au classement au début de l'année 1996, les Français et ses adversaires l'avaient un peu oublié. Cédric Pioline en a été indifférent. A son habitude, il a poursuivi son chemin, taciturne, son tennis puissant et patient sous des airs de nonchalance. Lui a un peu changé, souriant et plus ouvert vers ceux qu'il ne connaît pas. Après deux finales échappées à Zagreb et à Marseille, Cédric Pioline s'impose enfin à Copenhague, en mars. Sa langue se délie, et ses émotions. Il brille en Coupe Davis pour amener la France en demi-finales, il en est plus que fier. Il s'amuse. Enfin.

A la veille des Internationaux de France, il s'offre une demi-finale sur la brique pilée de Monte-Carlo. A Paris, il lutte avec force, pour tomber en quarts de finale contre l'Allemand Michael Stich, futur finaliste. Les Français le retrouvent et commencent enfin à l'aimer. A Wimbledon, Cédric Pioline s'incline en huitièmes de finale contre Pete Sampras.

D'il y a trois ans, Cédric Pioline ne parle guère. Il élude beaucoup, comme si l'événement avait finalement été plus douloureux. Il n'insiste pas. Alors, à l'US Open, où il est tête de série n° 16, il vient sans autre véritable enjeu que celui de bien jouer. Il le jure, la finale 1993 est tout à fait derrière lui. Depuis, Flushing Meadow, comme rancunier, lui a réservé des pièges. En 1994, il s'en est allé au troisième tour ; en 1995, il est parti au deuxième tour.

« ÉTÉ CALAMITEUX »

A la force de son tennis rugueux, souvent brillant sans le paraître, le voici au troisième tour de l'épreuve. Sa route, ici, est redoutable. S'il réussit la gageure de battre l'Australien Mark Philippoussis, géant à l'énorme service et nouvelle merveille du tennis mondial au prochain tour, Cédric Pioline pourrait rencontrer Pete Sampras, n° 1 mondial et tenant du titre, au tour suivant. Cédric dit sobrement : *« Mark, ce sera un test. »* A la faveur de la programmation, trois Français restent encore en course au terme de cinq jours de compétition sur les sept joueurs engagés au début de la semaine. Guy Forget a passé un premier test, vendredi, en battant l'Espagnol Felix Mantilla, tête de série n° 17 du tournoi. A trente-deux ans, Forget s'amuse, tout simplement. Arnaud Boetsch s'est qualifié pur le troisième tour. Samedi, il rencontrait l'Américain Jeff Tarango.

Si leur performance n'est pas encore fameuse, elle n'en reste pas moins « exceptionnelle » dans un été calamiteux. Depuis le début de la campagne américaine, il y a quelques semaines, Cédric Pioline, Arnaud Boetsch et Guy Forget, à eux trois, n'ont gagné que deux matches : les deux premiers en ont gagné un – Cincinnati pour Pioline, les Jeux olympiques pour Boetsch – et le troisième a débarqué aux Etats-Unis pour l'US Open. Arnaud Boetsch n'en finit plus d'être papa et Guy Forget glisse doucement vers la fin de sa carrière.

Cédric Pioline, lui, parle d'un drôle d'été venu après une année pleine. Quelle que soit sa performance à Flushing Meadow, il peut envisager de terminer l'année parmi les vingt meilleurs joueurs mondiaux après une progression de plus de trente places. Pareille promotion ne lui était pas arrivée depuis trois ans. Et le tennis français y aura au moins un représentant.

Bénédicte Mathieu

Les cyclistes françaises roulent dans le cercle des « grandes »

MANCHESTER
de notre envoyé spécial

Sans un mot, les adversaires de Nathalie Evin-Lancien s'étaient entendues. Depuis sa victoire olympique, la championne de France ne court plus après le temps, ni après ses rivales. Son tribut à la gloire se traduit dans un duel avec un groupe organisé, mu par la crainte de laisser la Bretonne s'envoler seule. Vendredi 30 août, lors de la finale du championnat du monde de la course aux points, Nathalie Evin-Lancien a payé d'une huitième place la solidarité vengeresse de ses adversaires. Enfermée dans un peloton compact dès les premiers tours, elle n'a pu qu'observer passivement les échappées lancées à tour de rôle par la Polonaise Agnieszka Godras et la Finlandaise Tea Vikstedt-Nyman.



CYCLISME

Epreuve d'endurance par excellence puisque disputée sur vingt-quatre heures, rythmée par douze sprints, la course aux points s'est transformée pour la Française en une rencontre psychologique. Autant attendue que redoutée, Nathalie Evin-Lancien s'était promis de répondre en infligeant la punition exemplaire d'un tour de retard au commando chargé d'étouffer ses initiatives. Ce péché d'orgueil, devenu une *« belle claque »*, révèle cependant la nouvelle confiance de l'athlète plutôt que l'arrogance d'une championne gâtée au soleil d'Atlanta. Trop audacieux après un entraînement physique insuffisant depuis les jeux, le pari tactique de Nathalie Evin-Lancien témoigne d'une réaction de patronne de peloton.

Gilbert Avanzini doit être fier de l'assurance toute neuve qu'il a communiquée aux pistardes. Ami d'un des préparateurs physiques de l'équipe de France, ce psychologue a longtemps vécu près d'Hyères, une des bases d'entraînement des Tricolores. A Atlanta, Nathalie Evin-Lancien, volontiers *« tête de mule »*, a pris le temps d'écouter Gilbert Avanzini. *« Il m'a donné confiance en me permettant d'analyser positivement ce que je ressentais comme des erreurs ou des risques*, expliquait la médaillée d'or. *Au lieu de penser aux conséquences de mes efforts et de me retenir, Gilbert m'a fait songer au bénéfice que j'allais retirer de mes explosions. Cela m'a aidée à me lâcher. »* Mais la plus belle réussite de Gilbert Avanzini reste le travail effectué auprès de Felicia Ballanger. A Manchester, la Vendéenne a confirmé son titre de championne olympique de vitesse en dominant aisément en finale sa rivale allemande, Annett Neumann. Surtout, Felicia Ballanger a étalé, au long de la compétition, l'étendue de sa maîtrise tactique. Longtemps abonnée à la cruelle quatrième place, notamment aux Jeux olympiques de Barcelone, l'élève de Daniel Morelon et de Gérard Quintyn a fait exploser les barrières psychologiques qui la figeaient dans une peur panique lorsque sonnait l'heure des demi-finales.

UNE SAISON « PARFAITE »

Comme avec Nathalie Evin-Lancien, Gérard Avanzini a su patiemment patiner les baisses de confiance de Felicia Ballanger. Au pied du podium aux championnats du monde de Maesbashi, au Japon, en 1990, et en 1991 à Stuttgart, la jeune espoir, âgée alors de dix-neuf ans, a déprimé et souhaité qu'on lui explique les racines de sa peur. *« Gilbert m'a fait remarquer que mon rang de quatrième était une bonne performance puisque je n'avais réalisé, lors de ces deux compétitions, que le septième temps des qualifications. Des propos simples, mais qui m'ont permis d'apprendre à observer les événements sous un jour positif »*, raconte Felicia Ballanger.

L'homme a su désacraliser l'image des championnes confirmées que la Française admirait sans estimer avoir le droit de les concurrencer. Aujourd'hui, comme sa coéquipière de la course aux points, Felicia Ballanger est convaincue d'appartenir au cercle des « grandes ». Depuis le départ de Gilbert Avanzini, nommé à l'université d'Orléans, l'athlète poursuit ses séances par téléphone. *« Mes doutes sont plus ponctuels qu'avant. Mais les analyses de Gilbert restent différentes de celles des entraîneurs. Elles sont donc toujours enrichissantes. »* A l'âge de vingt-cinq ans, Felicia Ballanger se permet enfin une mesure d'autosatisfaction en estimant sa saison *« parfaite »*. A Manchester, elle a prouvé qu'elle régnait en maître patient et incisif sur chaque instant de ses duels. En finale, elle s'est même offert l'extravagance de relever la tête et de partir de son premier éclat de rire de la journée, avant même la ligne d'arrivée.

Fabrice Tassel

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Albert Emon** est le premier entraîneur de première division à être limogé cette saison. Le responsable de l'équipe de l'OGC Nice a été victime des trois défaites de son groupe lors des quatre premières journées de championnat.

■ **DOPAGE : l'athlète bulgare Iva Prandjeva** a été convaincue de dopage, a annoncé la Fédération bulgare d'athlétisme, jeudi 29 août. Contrôlée positive à la métadiénone, un stéroïde anabolique, lors des JO où elle a été disqualifiée, la contre-expertise a confirmé le résultat. Quatrième au triple saut et septième au saut en longueur à Atlanta, la Bulgare sera suspendue pour quatre ans.

■ **AUTOMOBILE : les autorités chinoises** ont avisé René Metge, organisateur du Rallye Paris-Pékin, que les conséquences d'inondations ne permettaient pas d'accueillir la compétition. La course, qui débutera le 8 septembre à Châteauroux, s'achèvera à Oulan-Bator, la capitale mongole, le 26 septembre. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

TENNIS

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

à Flushing Meadow

● **Simple messieurs**

Deuxième tour :

G. Ivanisevic (Cro., n° 4) b. S. Draper (Aus.), 6-7 (1/7), 6-3, 6-4, 6-4. T. Henman (G-B) b. D. Flach (E-U), 6-3, 6-4, 6-2. M. Philippoussis (Aus.) b. A. Olhovskiy (Rus.), 6-3, 6-4, 6-2. S. Schalken (P-B) b. D. Rikl (Tch.), 6-2, 6-4, 6-4. G. Forget (Fra.), b. F. Mantilla (Esp., n° 17), 6-4, 7-5, 6-3. A. Volkov (Rus.), b. M. Tillstrom (Suè.), 1-6, 6-4, 6-1, 4-6, 7-6 (10/8). J. Bjorkman (Suè.), b. D. Nainkin (AfS.), 6-4, 6-1, 6-1. *C. Pioline (Fra., n° 16), b. R. Carretero (Esp.)*, 4-6, 6-2, 6-2, 6-1. A. Corretja (Esp.), b. F. Veglio (Sui.), 6-7 (4/7), 6-4, 6-4, 6-0. P. Sampras (E-U, n° 1), b. J. Novak (Tch.), 6-3, 1-6, 6-3, 4-6, 6-4. P. Haarhuis (P-B), b. M. Tebbutt (Aus.), 1-6, 6-2, 6-2, 6-3. *H. Dreekmann (All.), b. T. Johansson (Suè.)*, 7-6 (7/1) 6-2, 4-6, 6-1. A. Medvedev (Ukr.), b. J. Kroslak (Svq.), 6-4, 6-3, 6-2. P. Korda (Tch.), b. B. Ulihrach (Tch.), 6-0, 7-6 (7/5), 6-2. T. Martin (E-U, n° 12), b. A. Gaudenzi (Ita.), 6-3, 6-2, 6-2. *S. Edberg (Suè.), b. B. Karbacher (All.)*, 3-6, 6-3, 6-3, 1-0 ab.

● **Simple dames**

Troisième tour :

S. Testud (Fra.), b. I. Gorrochategui (Arg.), 4-6, 6-2, 6-1. L. Davenport (E-U, n° 8), b. A. G. Sidot (Fra.) 6-0, 6-3. C. Martinez (Esp., n° 4), b. H. Sukova (Tch.), 6-4, 6-3. A. Coetzer (AfS.), b. I. Spirlea (Rou.), 7-6 (7/5), 7-5. L. Wild (E-U), b. B. Rittner (All.), 6-4, 4-6, 7-5. A. Carlsson (Suè.), b. G. Sabatini (Arg., n° 15), 7-5, 3-6, 6-2. L. Raymond (E-U), b. K. Po (E-U), 6-3, 6-2. M. Seles (E-U, n° 2), b. D. Randriantefy (Mad.), 6-0, 6-2.

CYCLISME

CHAMPIONNATS DU MONDE

à Manchester

● **Vitesse dames :**

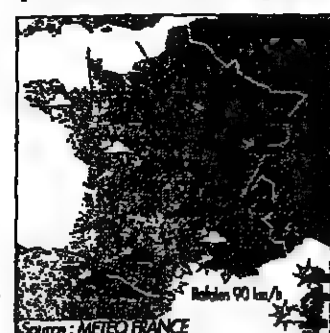
1. F. Ballanger (Fra.). 2. A. Neumann (All.). 3. M. Hubert-Faure (Fra.)

● **Course aux points dames :**

1. S. Samokhvalova (Rus.). 2. J. Quigley (E-U). 3. G. Falkouline (Rus.).

Nuageux dans la plupart des régions

L'ANTICYCLONE des Açores continue à s'étendre vers l'ouest et se prolonge lentement par une dorsale en direction des îles Britanniques. Il entretiendra une certaine fraîcheur en générant un petit vent de nord ou nord-est et ne protégera réellement que les régions de la façade atlantique. De l'air plus humide continuera à circuler le long des frontières de l'est en générant de nombreux nuages qui déborderont sur la plupart des régions. Ces nuages donneront même des averses orageuses des Alpes à la Corse.



Prévisions pour le 1er septembre vers 12h00

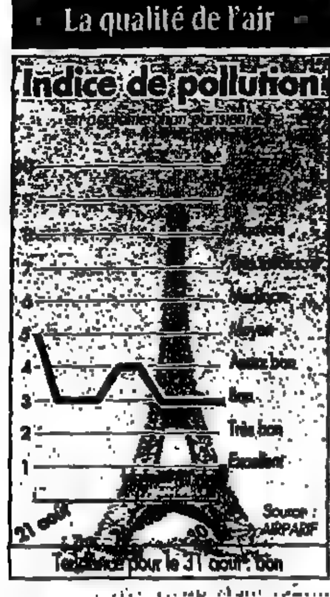
Dimanche, la journée se passera le plus souvent sous les nuages dans l'est du pays. On aura donc peu de chances d'apercevoir le soleil de la Lorraine aux Alpes en passant par l'Alsace et la Franche-Comté. Des averses ponctuelles pourront se déclencher sur le relief des Vosges, du Jura et des Alpes du Nord. Plus au sud, la couche nuageuse sera tout aussi étendue et beaucoup plus épaisse. Elle donnera pluies ou averses du matin au soir des Alpes du Sud à la Côte d'Azur ainsi que sur la Corse. Autour du golfe du Lion, le mistral et la tramontane souffleront en rafales tout au long de la journée. Les pointes maximales pourront atteindre de 90 à 100 km/h. Ce vent dégagera le ciel le matin de Perpignan à Toulon. L'après-midi, le ciel bleu se maintiendra de l'Hérault à la côte catalane. Des nuages arriveront par contre à déborder, malgré le vent du nord, sur les Bouches-du-Rhône.

Du Nord au Massif Central et aux Pyrénées, on pourra bénéficier de quelques éclaircies, mais le ciel restera dans l'ensemble assez nuageux du matin au soir. Sur le reste du pays, le ciel sera plus clément. Les éclaircies parviendront à s'imposer sans mal au sud de la Bretagne, dans les pays de Loire et en Vendée. Il sera un peu contrarié par la formation de cumulus en Normandie, en Ile-de-France et des régions du Centre aux côtes aquitaines.

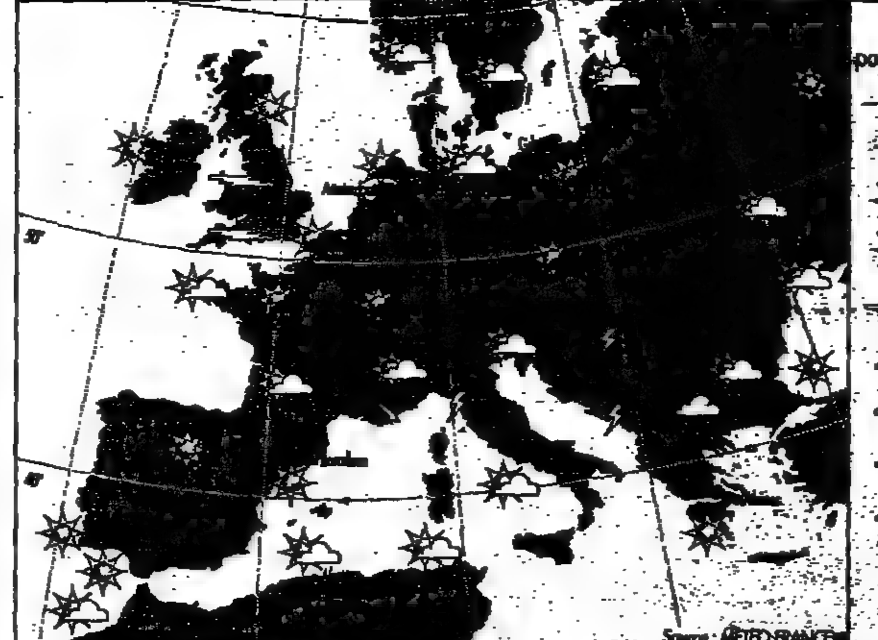
Les températures maximales afficheront entre 17 et 20 degrés sur la plupart des régions. Elles atteindront parfois de 21 à 22 degrés du sud de la Bretagne au Bordelais. Elles évolueront peu en restant de l'ordre de 22 à 25 degrés autour de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air



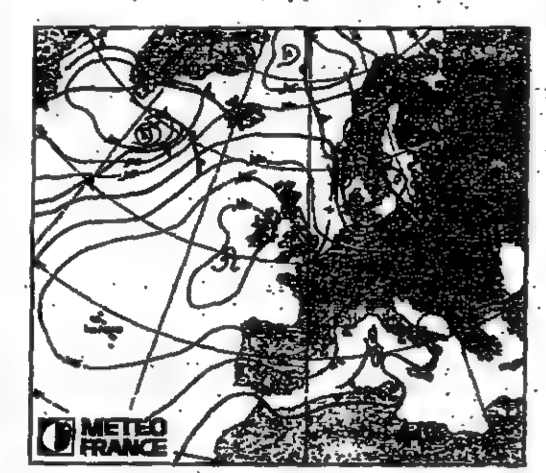
Tendance pour le 31 août : bon





TEMPÉRATURES du 30 août maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	26/14	GRENOBLE	23/9	ALGER	29/13	CHICAGO	27/16	LISBONNE	30/21	PRETORIA	21/8
BIARRITZ	20/13	LILLE	16/8	AMSTERDAM	16/13	COPENHAGUE	20/14	LONDRES	18/9	RABAT	25/14
BORDEAUX	22/10	LIMOGES	21/7	ATHÈNES	31/22	DAKAR	31/26	LOS ANGELES	34/21	RIO DE JAN.	27/19
BOURGES	19/9	LYON	21/14	BANGKOK	36/27	DJAKARTA	32/23	LUXEMBOURG	14/9	ROME	26/16
BREST	18/11	MARSEILLE	24/13	BARCELONE	25/15	DUBAI	38/30	MADRID	25/12	SAN FRANC.	22/13
CAEN	18/11	NANCY	16/12	BELGRADE	24/16	DUBLIN	18/6	MARRAKECH	30/16	SANTIAGO	12/6
CHERBOURG	18/9	NANTES	21/12	BERLIN	23/13	FRANCFORT	17/13	MEXICO	22/13	SÉVILLE	32/20
CLERMONT-F.	19/8	NICE	25/18	BOMBAY	27/24	GENÈVE	20/8	MILAN	25/10	ST-PÉTERS.	20/12
DIJON	20/12	PARIS	21/14	BRASILIA	28/20	HANOÏ	28/26	MONTRÉAL	27/9	STOCKHOLM	24/14
FORT-DE-FR.	31/23	PAU	21/10	BRUXELLES	18/11	HELSINKI	18/11	MOSCOU	25/10	SYDNEY	17/12
		PERPIGNAN	23/17	BUCAREST	27/11	HONGKONG	31/25	MUNICH	18/10	TENERIFE	28/22
		POINTE-À-PIT.	33/25	BUDAPEST	26/16	ISTANBUL	27/19	NAIROBI	20/13	TOKYO	26/21
		RENNES	19/11	BUENOS AIRES	20/10	JÉRUSALEM	32/26	NEW DELHI	34/27	TUNIS	31/22
		ST-DENIS-RÉUNION	24/18	CARACAS	34/25	KIEV	26/11	NEW YORK	27/22	VARSOVIE	25/13
		ST-ÉTIENNE	19/10			KINSHASA	31/23	PALMA DE M.	24/13	VENISE	26/17
		STRASBOURG	20/12			LE CAIRE	35/22	PÉKIN	27/22	VIENNE	24/16
		TOULOUSE	21/12			LIMA	20/15	PRAGUE	20/10		
		TOURS	22/7								



Situation le 31 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 2 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les dommages de guerre

C'EST un incident assez grave, et révélateur d'un profond désaccord entre les sinistrés et leur ministre, qui a éclaté hier à la séance de clôture de la commission extraparlementaire des dommages de guerre. Il s'agissait d'établir entre représentants des pouvoirs publics et des associations de sinistrés une charte de la reconstruction et des dommages de guerre, destinée à remplacer la législation disparate de 1941.

Deux décisions parlementaires traçaient au législateur son devoir : l'une en date du 26 mars 1946, de la première Constituante, proclamant le principe de la *« réparation intégrale »* des dommages de guerre par le jeu de l'entière solidarité nationale ; l'autre de la présente Assemblée confirmant le 9 août 1946 la volonté de sa devancière et faisant confiance au gouvernement *« pour donner au pays une législation définitive basée sur ces principes »*. Notons qu'à l'époque M. Billoux, ministre de la reconstruction, et M. Vendroux, président de la commission, avaient sans réserve accepté les termes de cet ordre du jour, qui était en même temps une injonction.

Il faut croire qu'il en est des résolutions parlementaires et des ordres du jour comme des référendums : on les accepte, on s'y associe même, mais on n'en tient pas compte. Bref les délégués de la Confédération nationale des associations de sinistrés, qui n'avaient même pas été appelés à prendre part à l'élaboration du projet, se sont vu présenter des dispositions qui respectaient si peu les données fixées par l'Assemblée qu'ils n'ont pas cru pouvoir poursuivre une discussion où on ne les invitait d'ailleurs qu'à formuler des observations platoniques, et ils se sont refusés à donner leur adhésion à un texte qui violait le principe de la réparation intégrale.

André Chênebenoit
(1er-2 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6899

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV

HORIZONTALEMENT

I. Elle attend ceux qui sont partis. As de pique. – II. Corps gras. Qui se distingue par un front très développé. – III. Bien rempli. Précipite une sortie. Juge. – IV. Un peu de farine. Facilitent une audition. Participe. – V. Département. Symbole. Alcool. – VI. Ses lames conviennent aux scies. Est peut-être en quête d'un mauvais coup. Transportent les gens les plus maussades. Pronom. – VII. Côtes mal taillées. – VIII. Donne des iris rouges. Jeu. – IX. En général, il n'aime pas les cols durs. On le quitte parfois quand l'affection s'atténue. D'un auxiliaire. – X. Ne faisait jamais bouillir les nouilles. Leur destin est d'être enterrées vivantes. En « Hongrie ». – XI. Hercule le prenait régulièrement. Locaux à restaurer. Descendit. – XII. Préposition. Ne prend jamais son essor. – XIII. Il est d'autant plus tendre qu'il est moins avancé. Dans une botte. – XIV. Nécessairement sucrée. Endroit agréable en un milieu hostile. – XV. Découvrait. Belle à ravir.

VERTICALEMENT

1. Il doit faire bonne impression en un milieu où la correction est de rigueur. Tissu. – 2. Compagne de voyage. Lignes. Abréviation. – 3. Se montre intraitable. Cuir et velours. Mesure. – 4. Cuve. Soutiens de la veuve. De quoi réveiller un Ecossais moribond. – 5. Sa beauté ne supporte aucun voile. Ne dédaignent pas. – 6. Symbole. Le brûlé et le roussi. Quartier de Gand. – 7. Tel un étourneau. Donna le jour à des pharaons. De quoi inquiéter une repasseuse. – 8. Refusa de confesser. Personnage de choix. Abréviation. Coule en France. – 9. Une affaire de poids. Il se cramponne. – 10. Petits plats. – 11. Pas gracieux. Groupes de militaires. Il prit une bonne douche. – 12. Coule de source. Ne fait que passer. Est souvent couvert de sang. – 13. Naît sur des hauteurs. Bruit. Une séparation qui n'a rien de déchirant. – 14. L'argent n'a aucun pouvoir sur lui. Quel poison ! Préfixe. – 15. Arme émoussée. Direction générale des prix.

SOLUTION DU N° 6898

HORIZONTALEMENT

I. Indolence. – II. Marsupial. – III. Acescente. – IV. Gaga. Al. – V. Ere. Stars. – VI. Sa. Kaaba. – VII. Tol. Sacs. – VIII. Bluette. – IX. Oil. En. – X. Transvasé. – XI. Hâte. Un.

VERTICALEMENT

1. Images. Loth. – 2. Nacarat. Ira. – 3. Drège. Oblat. – 4. Ossa. Kil. Ne. – 5. Luc. Sa. Uns. – 6. Epectase. Vu. – 7. Nin. Abat. An. – 8. Cataractes. – 9. Eléis. Sénés.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 3 septembre

■ L'ÎLE SAINT-LOUIS (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ MUSÉE D'ART MODERNE : exposition Calder (30 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS et la rue de l'Arbre-Sec (37 F), 14 h 30, parvis de l'église (Monuments historiques).

■ LE JARDIN ATLANTIQUE (35 F), 14 h 30, pont des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon devant le terminus du bus 91 (Ville de Paris).

■ MARAIS : sur les traces de Mme de Sévigné (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobeau (Frédérique Jannel).

■ MARAIS : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ MUSÉE CARNAVALET : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ LE QUARTIER GLACIÈRE (45 F), 14 h 30, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques (Le Passé simple).

■ LE VIEUX VILLAGE DE CHARONNE (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Bagnolet côté boulevard Mortier (Europ explo).

■ LES ÉGOUTS (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ L'ORATOIRE DU LOUVRE (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 4, rue de l'Oratoire (Monuments historiques).

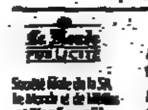
■ LA RUE SAINT-HONORÉ (55 F), 15 heures, angle de la rue Saint-Honoré et de la rue Cambon (Paris et son histoire).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** A partir du 27 octobre, British Airways va renoncer à desservir Beyrouth, Damas et Amman. Déclarant qu'elle opérait à perte sur ces liaisons, la compagnie britannique va accorder une franchise pour ces vols à British Mediterranean, *compagnie qui appartient* à 60 % à des actionnaires britanniques et qui opère à moindres coûts à partir de l'aéroport londonien de Heathrow depuis octobre 1994. – *(AFP)*

■ **PHILIPPINES.** Les *compagnies* aériennes Philippine Airlines et Canadian Airlines ont conclu un accord qui prévoit, le 19 septembre, des vols quotidiens entre Vancouver et Manille, dont plusieurs sans escale. – *(AFP)*

■ **ROISSY.** La compagnie aérienne espagnole Prima Air vient de s'installer à l'aérogare 1 de l'aéroport parisien de Roissy-Charles-de-Gaulle, pour assurer deux liaisons quotidiennes (une seule le dimanche) entre Paris et Saint-Jacques-de-Compostelle avec une escale à Bilbao. – *(AFP)*

■ **ZIMBABWE.** La mortalité due au *paludisme* est en très forte augmentation au Zimbabwe depuis le début de l'année, avec 2 000 morts contre 321 en 1995. Environ un million de Zimbabwéens, sur une population totale de onze millions, sont affectés par la maladie. La raison principale de l'épidémie serait le retour, après plusieurs années de sécheresse, de pluies importantes accompagnées de fortes chaleurs, très propices au développement du parasite transmis à l'homme par piqûre de moustique. – *(AFP)*

■ **GUIDES.** La société Iénair – gestion et conseil en aéronautique (tél. : 45-67-23-55) – vient de publier deux guides : l'un (100 F), consacré aux aéroports français, répertorie leurs caractéristiques et les services qu'ils proposent ; l'autre (50 F) recense les sociétés françaises d'avions-taxis, donnant des informations plus détaillées sur dix-sept d'entre elles, réparties dans toute la France.

PHOTOGRAPHIE Directeur de « Paris Match » depuis 1976, Roger Thérond soutient Visa pour l'image de Perpignan, un festival de photojournalisme qu'il a lancé et qu'il sponsorise. Ce Sétois d'origine est, à double titre, une des personnalités les plus influentes de l'image fixe : d'un côté, il dirige le célèbre et controversé hebdomadaire illustré ; de l'autre, il a constitué, en trente cinq ans, une riche collection photographique, qui va des primitifs du XIXe siècle aux années 50. ● VENDU en moyenne à 830 000 exemplaires, avec des numéros qui dépassent le million d'acheteurs, « Paris-Match » appartient au groupe Filipacchi, dans lequel Roger Thérond assure la fonction de vice-président et directeur des rédactions. ● VISA POUR L'IMAGE présente trente et une expositions réparties dans plusieurs lieux de la ville et six soirées projections au Campo Santo.

La passion secrète de Roger Thérond, patron de « Paris-Match »

En trente-cinq ans, le directeur du magazine a accumulé l'une des plus riches collections au monde de photographies du XIXe siècle. Il est aussi le promoteur du festival de photojournalisme qui se tient à Perpignan jusqu'au 8 septembre

CHAQUE LUNDI, entre 13 h et 15 h 30, Roger Thérond assiste à la projection de centaines d'images dénichées aux quatre coins de la planète. C'est là, dans un bureau interdit au curieux, qu'il concocte *Paris Match* depuis vingt ans. L'exercice est, dit-on, éblouissant ; le résultat souvent controversé. Thérond trie, juge à mots feutrés, fait *« vivre »* les clichés, effectue sa *« composition visuelle »* à partir d'une princesse, de Tapie acteur, du boyfriend de Sharon Stone, du « monstre de Belgique », des combats en Tchétchénie, de la rentrée sociale, accommodant à sa manière *« la part de rêve et la part d'info »*. Le patron de *Match* serait *« un metteur en scène à la Hollywood »*, selon Patrick Mahé, le rédacteur en chef du journal. Il est aussi, à soixante-douze ans, l'un des derniers barons de l'image de presse. Il couve d'ailleurs, en tant que principal sponsor, le festival Visa de Perpignan, rendez-vous international du photojournalisme, qui a lieu jusqu'au 8 septembre.

Ce journaliste au visage anguleux, le cheveu un peu long et la barbe courte, est un personnage double. L'homme public est *« l'âme »* de *Match*, comme on dit dans la maison. L'homme privé s'est créé, lui, un jardin secret, devenant un collectionneur averti qui hante les musées, galeries et salles des ventes. Roger Thérond a constitué, notamment pour la période du XIXe siècle, *« une des plus importantes collections dans le monde »*, selon Françoise Heilbrun, conservateur au musée d'Orsay.



Samedi 24 août, à Grozny (Tchétchénie) : sur la ligne de confrontation entre soldats russes et tchétchènes, juste après un cessez-le-feu. Cette image fait partie d'un reportage signé Laurent Van Der Stockt (Gamma), qui sera publié dans le prochain numéro de « Paris Match », jeudi 5 septembre, et qui sera présenté, le 7 septembre, dans le cadre du Festival Visa de Perpignan.

Les deux [illegible] des personnages les plus influents de la photographie. Mais comment peuvent-ils cohabiter ? *« Il n'y a qu'un seul cœur »*, répond-il. Le 16 janvier, il assistait au Musée des monuments français au vernissage de l'exposition Baldus (un maître du XIXe siècle), dont il était prêteur. Le surlendemain, *Match* sortait un numéro avec une image « volée » de François Mitterrand sur son lit de mort. *« Il y a les photos qui le font vivre et celles qu'il aime »*, confie un proche. Lui, préfère opposer *« les photos d'action à la photographie de contemplation »*. Sur papier glacé, Jacques Chirac en caleçon en train de promener son petit-fils au fort de Brégançon ; chez lui, des milliers d'épreuves originales, non pas accrochées au mur, mais rangées sous une bibliothèque de référence.

A *Match*, Roger Thérond apparaît un peu raide. Chez lui, le passionné se détend, et sort quelques trésors : des daguerréotypes émouvants et puis les primitifs français – Le Gray, Baldus, Cuvelier, Le Secq, Marville, Du Camp... Ou encore quelques albums *« que se doit d'avoir tout collectionneur »*, comme celui de Teynard, qui traduit son goût pour les images d'Egypte, dans les années 1850. Il faudrait ajouter un millier d'images qu'il a vendues au Musée d'Orsay en 1985. Les années 20-30 ont aussi sa faveur, les surréalistes, Man Ray, Tabard – *« J'étais très copain avec lui »* –, Brassaï ou encore Pierre Molinier. En revanche, la photographie plasticienne d'aujourd'hui le laisse froid. *« Les bidouillages, ça ne m'intéresse pas »*.

Qui est donc Roger Thérond ? *« Un passionné de photographie »*, répond Jean-Jacques Naudet, qui a dirigé le magazine *Photo* : *« Il pouvait faire le voyage à New York pour assiter à une réception en l'honneur de son ami Lartigue. »* L'amitié des grands se lit au mur de son bureau : des images dédicacées *« à Roger »* de Cartier-Bresson, Lartigue, Brassaï – *« des reproductions. Les originaux sont chez moi »* ; d'autres sont signées Weegee, Izis, Doisneau, Capa. Et puis un portrait du photographe Jean-Pierre Pedrazzini, mort durant le soulèvement de Budapest en 1956. *« Cette photo me suit comme une blessure. »*

PARI RÉUSSI

La passion de la collection est apparue à la fin des années 60. Le samedi matin, à partir de 5 heures, il écumait seul les puces de Montreuil, Saint-Ouen, Vanves et *« ramassait »* les images qui, alors, se négociaient des « clopinettes » autant qu'elles se jetaient à la poubelle. *« J'ai acheté 100 francs des pièces qui se négocient 100 000 francs. »* Aujourd'hui ? *« Le XIXe est devenu un objet spéculatif »*. Ce qui ne l'empêche pas de lancer une enchère à 420 000 francs pour le seul nu de Le Gray connu.

Le parcours traduit cette passion. Né le 24 octobre 1924 à Sète, il est copain de classe de Brassens – *« Je l'ai présenté à Patachou en 1952 et sa carrière était lancée »*. L'adolescent épingle dans sa chambre les portraits de Viviane Romance signés Voinquel et Corbeau et se découvre une vocation de journaliste à la sortie du *Citizen Kane* d'Orson Welles. Il débute comme critique cinéma à *L'Ecran français*, avant d'entrer à *Paris-Match* en 1949 dès le premier numéro. Rédacteur en chef à vingt-six ans, il claque la porte en 1968. Ébranlé par l'explosion de la télévision, *Match* voit ses ventes s'effondrer. Daniel Filipacchi le reprend en 1976 et appelle son complice pour le diriger.

Thérond invente la formule *« le poids des mots, le choc des photos »* et réussit son pari : les ventes doublent au milieu des années 80. La recette ? *« La priorité au visuel, aux gens qui font l'actualité, aux yeux et au cœur. »* En termes plus prosaïques, aux têtes couronnées, actrices, mannequins, héritières et starlettes qui représentent *« 70 % à 80 % du marché »*, note François Caron, de Gamma. Beaucoup reprochent à *Match* d'avoir abandonné le grand reportage, d'offrir trop de pages à des événements frivoles, d'acheter du beau photojournalisme sans le publier, d'oblitérer l'information de fond. Et de monter quelques « coups douteux ». Derniers en date, Mitterrand sur son lit de mort ou une victime de l'attentat du RER Saint-Michel, en 1995, la robe arrachée par le souffle de l'explosion – des instructions judiciaires sont en cours.

Beaucoup en fait pleurent le grand *Match* des années 50. Comme Henri Cartier-Bresson : *« Roger avait l'œil. Il a publié tous mes reportages des années 50, en Inde ou en URSS. Il a marqué le reportage. Quant au* Match *d'aujourd'hui, j'ai l'impression qu'ils ont changé de fonds de commerce. »*

Réponse de Thérond : *« Les photographes n'ont pas tort mais les temps ont changé »*. Sous-entendu, tous les magazines de grand reportage se sont cassé les dents à cause de la télévision. Et de noter sèchement : *« Le milieu parisien qui critique* Match *est le premier à se précipiter dessus. »* Surtout, il affirme être *« le seul à publier encore du photojournalisme »*. Ainsi *Match* a signé un contrat d'exclusivité jusqu'à l'an 2000, d'un montant qui avoisinerait les 2,5 millions de francs, avec Sebastiao Salgado, pour publier sa saga sur les réfugiés dans le monde. Dans les agences photo, le jugement est d'ailleurs unanime : *Match* reste la référence avec des images qu'on ne voit nulle part ailleurs. *« Sans lui, le photojournalisme serait mort »*, explique Goksin Sipahioglu, patron de Sipa.

Roger Thérond pense-t-il à se retirer ? *« L'idée m'a traversé l'esprit après le numéro consacré à l'enterrement de Mitterrand, car je ne pourrais sans doute pas faire mieux. Mais il y a des rendez-vous que je ne veux pas manquer. »* On peut les imaginer : 1999 pour le cinquantième anniversaire de l'hebdomadaire et pour le passage du siècle. Et après ? Il y a sa collection. D'ailleurs il a décidé de l'exposer à la Maison européenne de la photographie, en 1999. Un hasard ? Sûrement pas.

Michel Guerrin

« Une institution en marche »

Paris-Match **est le fleuron du groupe Filipacchi, hebdomadaire qualifié par Roger Thérond d'*« institution en marche »*. L'hebdomadaire est vendu en moyenne à 830 000 exemplaires et lu par 4,8 millions de lecteurs. Vice-président et directeur des rédactions au sein des groupes Hachette Presse et Filipacchi Médias, Roger Thérond, qui a dirigé aussi *Le Provençal* de 1991 à 1995, supervise à ce titre vingt-cinq versions de *Elle* et quatorze de *Elle Décoration* dans le monde, mais aussi *Télé 7 jours*, *Le Journal du dimanche*, *France-Dimanche*, *Photo*... *Paris-Match* connaît aujourd'hui la concurrence sévère de *Gala*, *Voici* et *VSD*, trois magazines du groupe allemand Bertelsmann (*Le Monde* du 2 mars).**

« Le Roi des aulnes » et la confusion entre légende et histoire

VENISE
de notre envoyé spécial

Présenté en compétition vendredi 30 août, le film de Volker Schlöndorff, *Le Roi des aulnes* – parce qu'adapté d'un roman réputé, par un cinéaste qui n'avait pas réalisé de film depuis 1991 – était un des plus attendus de cette 53e Mostra. L'événement annoncé a bien eu lieu, mais il suscite un fort sentiment de malaise. La qualité d'ensemble de cette production franco-allemande est certes indéniable. Soin apporté à la reconstitution d'époque (l'histoire se déroule en 1925, puis à la veille et pendant la seconde guerre mondiale), remarquable utilisation des décors, naturels ou construits dans les studios de Babelsberg, belle homogénéité d'une distribution dominée par l'impressionnante composition de John Malkovich, *Le Roi des aulnes* représente sans doute le contre-feu le plus ambitieux et le plus efficace que le cinéma européen puisse établir face au déferlement des productions hollywoodiennes.

LETTRE DE VENISE

Sans doute faut-il voir le film de Volker Schlöndorff comme il faut lire le roman de Michel Tournier. Comme un conte de fées peuplé d'anges et de monstres, dont le héros serait un ogre innocent et adoré des enfants. Un ogre qui est d'abord injustement accusé du viol d'une fillette et qui, fait prisonnier par les Allemands, se met au service des nazis, pour le compte desquels il rabat les enfants destinés à l'embrigadement.

LE SALUT DE L'OGRE

Abel (seul son prénom est cité dans le film, alors qu'il se nomme Tiffauges dans le roman, du nom du château de Gilles de Rais, compagnon de Jeanne d'Arc et, sans doute, violeur d'enfants) s'inscrit en toute harmonie dans le monde des contes et légendes dont les nazis firent l'usage le plus large. En toute innocence également, telle est du moins la proposition faite par le film (le scénario est dû à Jean-Claude Carrière et au metteur en scène). Abel serait donc un être simple, qui voue aux enfants une passion débordante, où le sexe n'a certes pas sa place, et qui n'obéit jamais qu'à sa vocation de « porteur », dans la cour de récréation de son enfance comme à la fin du film, quand il porte sur ses épaules l'enfant juif miraculeusement échappé au massacre.

Un enfant sauvé pour tous ceux livrés à l'infernale machine à décerveler et à massacrer ? Le salut de l'ogre est-il donc si important qu'il faille pour l'obtenir rayer d'un trait, de plume ou de lumière, jusqu'au souvenir de ceux dont il sut se faire aimer, mais sans leur offrir d'autre choix, et dont assurément il fut le bourreau ? Le malaise suscité par le film provient de cette confusion créée à dessein entre fascination et répulsion, légende et histoire, innocence et responsabilité. Confusion rendue possible par la maîtrise du cinéaste, qui en est, sans doute, la première victime.

Pascal Mérigeau

Les trois rendez-vous de Visa pour l'image

● **Expositions**
Le 8e Festival international du photojournalisme de Perpignan propose trente et une expositions, dont la majeure partie sont accrochées au Couvent des Minimes. Visa rend notamment hommage à Margaret Bourke-White (1904-1971), une des figures du magazine *Life* dans les années 30-50 (on lui doit la première couverture de l'hebdomadaire en 1936). A son actif des reportages sur la seconde guerre mondiale, la libération des camps de concentration ou l'Inde en 1948. A signaler aussi une présentation de photographes algériens, la Tchétchénie de Stanley Greene, le Vietnam et le Liban de Catherine Leroy, une rétrospective Jean-Pierre Laffont, les reportages dans les années 30 à 50 de Hansel Mieth et Otto Hagel, Roger Pic, Gérard Rancinan, le sida en Ouganda par Paolo Pellegrin...

● **Soirées-projections**
Six projections ont lieu au Campo Santo. Les deux premières sont thématiques, les quatre suivantes construites sur le modèle d'un journal de l'année. Des Visa d'or seront remis, les jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 septembre, à des photographes pour leur meilleur reportage publié entre juillet 1995 et juillet 1996.

● **Rencontres professionnelles**
L'Hôtel Pams accueille, du 2 au 7 septembre, près de 2 000 professionnels du monde entier (agences photographiques, journaux, magazines, fabricants de matériel).

★ Visa pour l'image, expositions du 31 août au 15 septembre, de 10 heures à 19 heures. Soirées du 2 au 7 septembre, à 21 h 30 au Campo Santo. Entrée libre. Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000, Perpignan. Tél. : 68-35-97-00.

Le jazz libre selon Oliver Lake

Le saxophoniste noir-américain joue au Duc des Lombards



AUX PREMIÈRES envolées du free jazz, au début des années 60 aux Etats-Unis, marqué par les personnalités d'Ornette Coleman, Cecil Taylor, Albert Ayler, Don Cherry, Eric Dolphy, Archie Shepp, Bill Dixon, Pharoah Sanders, l'Art Ensemble, Sunny Murray... a succédé, comme une continuité, un relais, dans les années 70, le mouvement new-yorkais dit de la « loft generation ». Dans de grands appartements, les musiciens se retrouvaient, jouaient, inventaient de nouvelles formes, refaisaient le monde. Parmi eux, Oliver Lake, saxophoniste et compositeur, membre fondateur du World Saxophone Quartet et régulièrement entendu avec certains des créateurs les plus actifs d'un free jazz qui s'est toujours voulu en évolution et en renouvellement. Il jouera à Paris avec le batteur Sunny Murray, artificier de l'instrument, le pianiste Bobby Few, autre figure des années 60 et compagnon régulier de Steve Lacy, le trompettiste Rasul Siddik et James Lewis à la contrebasse.

★ Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 31. Tél. : 42-33-22-88. Location FNAC, Virgin. De 70 F à 100 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Cabaret – Marlene Dietrich
Dans le cadre de « Portraits de Berlin », qui se poursuit jusqu'au 6 octobre, la Vidéothèque de Paris propose un hommage à la Berlinoise la plus célèbre, dont le nom, selon Cocteau, « *commence comme une caresse et se termine comme un coup de fouet...* » Cet hommage s'accompagne d'un clin d'œil au cabaret avec *L'Ange bleu*, dans lequel Josef von Sternberg lança Marlene en 1930 dans le rôle de la chanteuse Lola-Lola. *La femme que l'on désire* (Kurt Bernhard, 1929), film muet dans lequel elle tient son premier rôle, et *La Scandaleuse de Berlin* (Billy Wilder, 1948), où elle campe une chanteuse de cabaret soupçonnée d'être une ancienne nazie, complètent cette programmation.
Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, 2, Grande Galerie, Paris 1er. Mo Châtelet-Les Halles. Séances à 14 h 30, 16 h 30 et 19 heures, les 31 août et 1er septembre. Tél. : 44-76-62-00. 25 F et 30 F.

Baobab
Soit le rêve réalisé de quelques copains de la banlieue parisienne qui partagent la même passion pour Bob Marley. Serviteur zélé de la pulsation reggae, Baobab déborde volontiers vers le funk ou le rap pour transmettre son message engagé. Né en 1992, le groupe a depuis beaucoup tourné et a sorti l'an dernier, en autoproduction, son premier album. Egalement au programme de la soirée : Hass Keïta, Pablo Uwa et les Derniers Messagers.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 31. Tél. : 42-00-14-14. 90 F et 100 F.

Sarclo – Antoine Tomé
L'un et l'autre mènent leur chemin sans faire de vagues, mais au fil des années ils se sont forgé une solide réputation chez tous ceux épris de belle chanson. Sarclo décroche des sourires acides, manie volontiers l'aphorisme et l'humour, conjugue la tendresse sur tous les tons. Antoine Tomé a lui aussi le verbe tendre et le goût de l'intimité plus que celui de l'exubérance.
La Guinguette Pirate, 157, quai de la Gare (au pied de la Bibliothèque nationale de France), Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 h 30, le 31. Tél. : 44-24-89-89. 30 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LE CRI DE LA SOIE
Film français d'Yvon Marciano, avec Marie Trintignant, Sergio Castellitto, Anemone, Adriana Asti, Alexandra London (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; reservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (reservation : 40-30-20-10).

DERNIÈRE DANSE
Film américain de Bruce Beresford, avec Sharon Stone, Rob Morrow, Randy Quaid, Peter Gallagher, Jack Thompson, Jayne Brook (1 h 42).
VO : UGC Cine-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odeon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; reservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; reservation : 40-30-20-10).

HOMMES, FEMMES : MODE D'EMPLOI
Film français de Claude Lelouch, avec Bernard Tapie, Fabrice Luchini, Alessandra Martines, Pierre Arditi, Caroline Cellier, Ophelie Winter (2 h 02).
UGC Cine-cite les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opera, dolby, 9 (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...
Film franco-britannique de Billy Hopkins, avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law, Jerry Tanklow, Carrie Slaza, Josiah A. Mayo (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

THE CELLULOID CLOSET
Film américain de Rob Epstein, Jeffrey Friedman, avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81).

THE VAN
Film britannique de Stephen Frears, avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opera, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

UN SAMEDI SUR LA TERRE
Film français de Diane Bertrand, avec Elsa Zylberstein, Eric Caravaca, Johan Leysen, Kent, Dominique Pinon, Sylvie Laguna (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
BEAUTIFUL THING (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LE BEL ETÉ 1914 (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CASINO (*) (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
CRASH (**) (Can., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10).
DANGEREUSE ALLIANCE (*) (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
DEAD MAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DES NOUVELLES DU BON DIEU (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
DINGO ET MAX (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
L'EFFACEUR (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; res. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; res. 40-30-20-10).
LE FACTEUR (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
FLIPPER (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e.
FRESA Y CHOCOLATE (Cub., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GABBEH (Ira., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GIRL 6 (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GUANTANAMERA (Cub., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE HUITIÈME JOUR (Fr.-Bel.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
INSTANT DE BONHEUR (A.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MONDO (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
RICHARD III (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RIDICULE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
ROCK (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LA SECONDE FOIS (It., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
SMOKE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
STRIPTEASE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
THE FALLS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
TOY STORY (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT (Fr.-Esp.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TWISTER (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
L'ULTIME SOUPER (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
UN HÉROS TRÈS DISCRET (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e.
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
LES VOLEURS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA CHINOISE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
DANZON (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
DUEL (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
DUNE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10).
L'INQUIÉTANTE DAME EN NOIR (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
KES (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LUNE DE MIEL MOUVEMENTÉE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; rés. 40-30-20-10).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
SOUVENIRS DE LA MAISON JAUNE (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SYLVIA SCARLETT (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; rés. 40-30-20-10).
THE SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
TORTILLARD POUR TITFIELD (Brit., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 16 h.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 22 h 15.
CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 14 h 30.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 10 h 20.
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (**) (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 13 h.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 18 h 30.
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) dimanche 19 h 40.
MARIAGE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h.
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 22 h 10.
LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 16 h 20.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 19 h 20.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 17 h 10.
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 22 h.
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 11 h.
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi, dimanche 17 h 20.

FESTIVALS

AKIRA KUROSAWA, HUMANISTE ÉPIQUE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Le Château de l'araignée, lun. 16 h 05 ; La Forteresse cachée, sam. 17 h 45, dim. 16 h, lun. 13 h 45 ; Sanjuro, mar. 14 h ; Rashomon, sam. 20 h 15, dim. 14 h, mar. 16 h.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). L'Inconnu du Nord-Express, sam. 17 h 10, 20 h 30, 22 h 20 ; La Corde, sam. 19 h ; Le Grand Alibi, dim. 13 h 50, 17 h, 20 h 10, 22 h 15 ; Numéro 17, dim. 15 h 50, 19 h ; Le Faux Coupable, lun. 14 h, 18 h 05, 22 h 15 ; Fenêtre sur cour, lun. 16 h, 20 h 05 ; Chantage, mar. 14 h 15, 18 h 10 ; La Main au collet, mar. 16 h 10, 20 h 05, 22 h 15.
ARNAUD DESPLECHIN CINÉASTE DE NOTRE TEMPS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Vie des morts, lun. 19 h 45 ; La Sentinelle, lun. 21 h.
AVANT-PREMIERE (v.o.), Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Fargo, mar. 20 h, 22 h.
BRANDO, LE REBELLE (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Reflets dans un œil d'or, ; C'étaient des hommes, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Annie Hall, dim. 11 h.
LE CINÉMA CHINOIS, DE LA TRADITION A LA MODERNITÉ (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Garçon d'honneur, lun. 12 h ; Chungking Express, dim. 12 h ; Cinq Filles et une corde, mar. 12 h.
ERIC ROHMER, COMÉDIES ET PROVERBES, 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). le Rayon vert, sam. 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25 ; Pauline à la plage, dim. 11 h 55, 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25 ; le Beau Mariage, lun. 11 h 55, 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25 ; l'Ami de mon amie, mar. 11 h 55, 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25.
L'ETÉ FRITZ LANG (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Règlement de comptes, sam. 20 h, 22 h ; les Bourreaux meurent aussi, dim. 19 h, 21 h 45 ; M le Maudit, lun. 20 h, 22 h ; la Femme au gardénia, mar. 20 h, 22 h.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Sogni d'oro, mar. 12 h 10.
FRANK CAPRA (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). New York-Miami, sam. 18 h 10, 20 h 10 ; Forbidden, dim. 14 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; La Blonde platine, lun. 14 h, 18 h 10, 20 h ; La Vie est belle, mar. 14 h 10, 16 h 40, 19 h 50.
GRANDS ESPACES SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Vallée de la peur, sam. 16 h, 18 h ; Rio Bravo, dim. 14 h, 16 h 30 ; Les Deux Cavaliers, lun. 14 h, 16 h, 18 h ; La Dernière Chasse, mar. 14 h, 16 h, 18 h.
JAMES BOND (v.o.), Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Opération Tonnerre, sam. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 25 ; On ne vit que deux fois, dim. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 25 ; Les Diamants sont éternels, lun. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 25 ; Casino Royale, mar. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 25.
LAUREL ET HARDY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Quel pétard !, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; Les Zazous, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; Fra Diavolo, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; Courts Métrages, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). La Soupe au canard, lun. 12 h 15 ; Plumes de cheval, dim. 12 h 15, mar. 12 h 15.
LE MAX-LINDER FAIT SA CINÉMATHEQUE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Mash, sam. 17 h ; Short Cuts, sam. 19 h ; The Player, sam. 22 h 15 ; Stalker, dim. 12 h 45 ; Solaris, dim. 15 h 45 ; Andreï Roublev, dim. 18 h 30 ; L'Enfance d'Yvan, dim. 22 h 15 ; La Passion de Jeanne d'Arc, lun. 14 h 30 ; Jour de colère, lun. 17 h ; Ordet, lun. 19 h 30 ; Gertrud, lun. 22 h ; Miller's Crossing, mar. 14 h 30 ; Blood Simple, mar. 17 h ; Fargo, mar. 19 h 30, 22 h.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). L'Impératrice Yang Kwei Fei, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Contes de la lune vague après la pluie, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une femme dont on parle, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Intendant Sansho, mar. 13 h 50, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
MODELES DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). To be or not to be, dim. 14 h, 22 h ; Noblesse oblige, lun. 14 h, 22 h ; le Pigeon, sam. 22 h, mar. 14 h, 22 h.
RÉTROSPECTIVE KEN LOACH (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Fatherland, sam. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55 ; Riff Raff, dim. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55 ; Regards et sourires, lun. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55 ; Ladybird, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITÉ (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55). Priscilla, folle du désert, sam. 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; The Crying Game, dim. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; Au-delà du bien et du mal, lun. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; The Garden, mar. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Lola, une femme allemande, lun. 13 h 40 ; la Troisième Génération, mar. 21 h 30 ; l'amour est plus froid que la mort, mar. 15 h 10.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Les Ailes du désir, sam. 19 h ; Alice dans les villes, lun. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; L'Etat des choses, mar. 16 h 40 ; Paris, Texas, mar. 19 h.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Révisons nos classiques : Le Comédien (1947), de Sacha Guitry, 16 h 30 ; La Déesse (1960, v.o. s. t. f.), de Satyajit Ray, 19 h ; Les hommes préfèrent les blondes (1954, v.o. s. t. f.), de Howard Hawks, 21 h.
MARDI
Ciné-club des Cahiers du cinéma : Encore (1996), de Pascal Bonitzer, 20 h 30.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Exotismes : Eisenstein's Mexican Project (1931-1957, v.o. anglaise), de Sergueï Eisenstein et Jay Leyda, 17 h ; La Mariée des Andes (1966, v.o. s. t. f.), de Susumu Hani, 21 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Portraits de Berlin : Marlène D. : La femme que l'on désire (1929), de Kurt Bernhardt, 14 h 30 ; La Scandaleuse de Berlin (1948, v.o. s. t. f.), de Billy Wilder, 16 h 30 ; L'Ange bleu (1930, v.o. s. t. f.), de Joseph von Sternberg, 19 h ; Cabaret (1972, v.o. s. t. f.), de Bob Fosse, 21 h.
MARDI
Portraits de Berlin : Paris Berlin, Berlin Paris (1990), ; Berlin, de la réunification à l'unité (1993), de Christian Delage, 14 h 30 ; Berlin Alexander Platz (1980, v.o. s. t. f.), de Rainer Werner Fassbinder, 16 h 30 ; Lieu de tournage : Berlin (1987, v.o. s. t. f.), d'Helga Reidemeister, 19 h ; Berliner Bettwurst (1973, v.o. s. t. f.), de Rosan von Prauheim, 21 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 31 AOÛT

TF 1

20.30

FOOTBALL
En direct du Parc des Princes. Match amical : France-Mexique ; 21.30, Mi-temps, Météo ; 21.45, 2e période (125 min). 2649832

22.35

PIÈGE DE FEU
Téléfilm de Robert Day, avec Lee Majors, Lisa Hartman (100 min). 4626236
Deux jeunes cadres qui travaillent au 37e étage d'une tour vont être les prisonniers d'un incendie provoqué par un court-circuit au 12e étage...

0.15 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. Rallye en montagne.
1.10 Journal, Météo.
2.10 et 3.25, 4.15, 5.00 *Histoires naturelles.* 2.15 et 3.15 TF 1 nuit. 2.25 Histoire des inventions. 4.45 Musique.

France 2

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec Isabelle Patissier, Laurent Munier, Eric Quintin, Hélène Mazou, Thierry Claveyrolat etc. Au profit de *l'Association l'Envol pour les enfants européens.* (105 min). 614677

22.35

ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON AU CASINO DE PARIS
Spectacle enregistré en 1995. (80 min). 6848122

23.55 Journal, Météo.
0.05 ▶ Les Gens d'en face. Documentaire de Pierre Le Herle (55 min). 9298013
1.00 Surf. Hossegor Pro Land. Epreuves françaises du Championnats du monde à Hossegor (45 min). 7064246
1.45 Garibaldi. [2/6] Feuilleton. 2.55 Paris sur l'inconnu. 3.15 Christophe Colomb. Téléfilm [1 et 2/2] 57832333

France 3

20.50

LE BARON
Feuilleton [4/4] d'A. Fracassi, avec Ronn Moss (100 min). 633702
Le fils du Baron est enlevé. La rançon exigée par les ravisseurs correspond à la totalité des actions de sa société, la QMI...

22.30

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine [1/3] Vatican, de Christophe Talczewski (55 min). 51054
Cette série de trois documentaires apporte un éclairage nouveau sur trois grands moments de l'histoire de l'Eglise.

23.25 Journal, Météo.
23.50 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. Mise en scène de Jean-Pierre Vincent. Avec les Choeur et *Orchestre de l'Opéra de* Lyon, dir. Paolo Olmi (195 min). 22399851

Arte

20.45

LA FEMME DE TA VIE
Série [7/7]. La femme providentielle, de Fernando Trueba (60 min). 7080230
A la veille de son mariage, un homme est drogué par ses amis et mis dans un train. A son réveil, il fait la connaissance d'une femme étonnante.

21.45 Métropolis. Magazine (55 min). 7029784

22.40

MUSIC PLANET
Magazine. Lost in Music. Girls, girls, girls, d'Ellen El-Malki (60 min). 7824036
De nombreux groupes féminins refusent l'establishment musical masculin et certains d'entre eux ne jouent devant des publics exclusivement féminins.

23.40 Salle d'attente. Téléfilm de Rosa Orinbassarova (v.o., 58 min). 581280
Deux amis d'enfance se retrouvent en septembre 1992 dans une ville de Saint-Pétersbourg livrée aux spéculateurs immobiliers. Téléfilm inspiré d'une nouvelle d'Andreï Gueorguievitch Bitov.

0.30 French and Saunders go to the Movies. Série [1/2] de Bob Spiers (v.o., 35 min). 3004081 1.05 La Photo ■ ■ Film grec de Nico Papatakis (1986, v. o., 102 min). 8635555

M 6

20.45

LE FLÉAU
Téléfilm de Mick Garris, d'après Stephen King, avec Gary Sinise. [1/4] (86 min). 917580 [2/4] (86 min). 58702
L'affrontement entre les forces du Bien et du Mal aux Etats-Unis, pays contaminé par un virus mortel.

0.00

MANNEQUIN SUR LISTE ROUGE
Téléfilm de William A. Graham, avec Sharon Stone, Tom Skerritt (90 min). 1886813
Un inspecteur de police et un ancien mannequin mènent l'enquête sur la mort de deux cover-girls d'une boîte de nuit à la mode. Avec Sharon Stone, encore inconnue - ou presque - à l'époque.

1.35 Best of Dance.
2.30 Frank Sinatra. Documentaire. 3.20 Culture pub. Magazine. 3.45 E = M 6. Magazine. 4.10 Fréquenstar. Magazine. 5.00 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

20.30

CADFAEL
Série. [8/8] La vierge dans la glace, de Malcolm Mowbray (76 min). 8617888

21.45 Billard artistique. Trophée Canal+ 1996.
22.35 Flash d'information.
22.40 Le Journal du cinéma (20 min). 7754886

23.00

POLICE STORY II
Film de Jackie Chan avec Jackie Chan, Maggie Cheung (1988, 87 min). 483528
Jackie Chan est toujours le flic intrépide aux prises avec des tas d'ennemis et expert en arts martiaux. Ce deuxième épisode de ses aventures est aussi nul que le premier.

0.25 Tennis. En direct. Sixième journée de l'US Open Flushing Meadow.
4.30 Les Chicanos. Musique.
5.30 Noir comme le souvenir ■ ■ Film de Jean-Pierre Mocky (1995, 89 min). 2169122

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. La Promenade au phare, de Virginia Woolf.
22.35 Opus. Piétragalla danse la Corse.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. David, extrait de La Ronde et Autres Faits, de J.M.G. Le Clézio. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.).

France-Musique

19.30 France-Musique l'été. Festival de Lucerne. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de la Kunsthaus de Lucerne, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado : Œuvres de Brahms.
21.45 Festival d'été Euroradio. Opéra donné le 15 juillet au Covent Garden, à Londres, par le Choeur et l'Orchestre de l'Opéra Royal, dir. Simone Young : La Traviata, de Verdi.
0.05 Musique pluriel. In a Landscape, de Cage, Thomas Hell, piano (extrait du concert international de piano donné le 30 mai à Orléans) ; Troubadour Songs, de Mackey, par le San Francisco Contemporary Players ; Symphonie n° 4, de Sessions, par le Columbus Symphony Orchestra, dir. Christian Badea (Art of the States, Boston). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Vague expressionniste. Symphonie Mathis le peintre, de Hindemith, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Bernstein ; Concerto op. 43, de Schulhof, par la Deutsches Kammerphilharmonie, dir. Delfs, Madzar, piano ; Wanderlied im Herbst, de Krenek, Rideout, mezzo-soprano, Gould, piano ; L'Opéra de quat'sous, de Weill, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Klemperer ; Vers la flamme, de Scriabine, Horowitz, piano ; Erwartung, de Schoenberg, par l'Orchestre symphonique de la Radio Bavaroise, dir. Scherchen, Laszlo, soprano.
22.40 Da Capo. Œuvre de Haydn, par le Quatuor Schneider ; Œuvre de Saint Georges, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Freeman ; Œuvre de Viotti, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Ormandy ; Œuvre de Bruch, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Dorati. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Julie Lescaut.
21.30 Bonjour cinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Concert : Robert Charlebois
0.00 Francofolies de Montréal.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Des jumelles singulières.
21.30 Autour d'une mascarade souletine.
22.00 15 jours sur Planète.
22.25 La Loutre, frisson de l'onde.
23.20 Le Feu du ciel.
0.10 D'un pôle à l'autre. [5/8] Franchir la ligne.

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Rollerblade in Line.
22.30 Concert : Musiques de chambre à l'hôtel Nord-Pinus. Enregistré en Arles en 1995 (55 min). 4350702
23.25 Le court en dit long.
0.15 Paris-musette. De Jean-Pierre Beaurenaut (60 min).

France Supervision

20.00 Basket-ball.
23.30 Cap'tain Café.
0.35 L'homme qui marche debout. De François Hanss.
1.25 Concert : Festival Musiques métisses d'Angoulême (35 min). 70188555

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club.
22.05 Hollywood Backstage.
23.00 Les Trois Visages d'Eve ■ Film de Nunnally Johnson (1957, N., v.o., 90 min) 3278122
0.30 Graine de violence ■ ■ Film de Richard Brooks (1955, N., 100 min) 91888517

Ciné Cinémas

20.30 Le Code Rebecca [1/2] Téléfilm de David Hemmings, avec Cliff Robertson, David Soul (95 min) 5817122
22.05 Les Dessous d'Hollywood. Les Producteurs. De Joe Roth.
23.00 Docteur Françoise Gailland ■ Film de Jean-Louis Bertucelli (1975, 95 min) 57705325

Série Club

20.45 Schimanski : L'Arme de Schimanski.
22.15 Jake Cutter. La malédiction du passé.
23.00 Code Quantum. Pilote.
0.30 Panique aux Caraïbes. Une de perdue (60 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. Le projet Eden.
21.45 Friends. Celui qui avait un singe.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Nouante.
23.20 Atlantic Records : un label de légende. [2/2] D'Uri Fruchtman et John T. Davis.

Eurosport

20.45 Football. En direct du Parc des Princes à Paris. Match amical : France - Mexique (120 min). 588798
22.45 Football.
0.00 VTT (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

0.00 Body Double. Film de Brian De Palma (1984, 110 min). Avec Craig Wasson. *Policier.*

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.55 Journal, Trafic info, Météo.
13.20 Walker Texas Ranger. Série. L'intouchable.
14.15 Arabesque. Série. Tout feu, tout flamme.
15.10 Le Rebelle. Série. Le retour d'oncle Vincent.
16.00 Les Dessous de Palm Beach. Série. *L'amour à mort.*
16.55 Disney Parade. Mode et trafic.
18.05 Des millions de copains. Les vacances de l'amour.
19.05 Alerte à Malibu. Série. Harcèlement.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

LE BAL DES CASSE-PIEDS ■
Film de Yves Robert (1991, 98 min). 532333
Un vétérinaire est mis à rude épreuve par les casse-pieds de la société contemporaine. Des sketches habilement greffés sur une ligne narrative.

22.30 Ciné dimanche.

22.40

ZOULOU ■ ■
Film de Cyril Endfield (1964, 130 min). 1855497
En 1879, au Natal, une compagnie de soldats britanniques est massacrée par les Zoulous révoltés. Ce grand film d'aventures manque un peu d'explications historiques. Mais les nombreuses scènes de bataille sont remarquablement tournées.

1.05 Journal, Météo.
1.20 Gala de Placido Domingo à Vérone. Concert enregistré aux Arènes de Vérone (110 min). 69832043
3.30 et 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 3.20 et 4.20, 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Dimanche Martin. Le monde est à vous avec Pierre Perret.
15.05 L'Homme à la Roll's. Série.
15.55 Dimanche Martin. L'école des fans avec Carlos.
16.45 Cousteau. Le Nil [1/2].
17.50 et 4.55 Stade 2. *Moteurs* ; Voile ; Football ; Cyclisme ; Athlétisme ; Rugby.
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Invités : Inès Sastre, J.-P. Marielle et le sketch de Kad et Olivier.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

JE SAIS RIEN MAIS JE DIRAI TOUT ■
Film de Pierre Richard (1973, 90 min). 607401
Une comédie satirique dont les gags sont ornés d'une contestation souriante et un peu vacharde.

22.20

EST-CE AINSI QUE LES HOMMES VIVENT ?
Documentaire. Miss Univers prend le pouvoir, de Dominique Torres (55 min). 6046420

23.15 Journal, Météo.
23.25 Musiques au coeur. L'itinéraire Plasson, chef d'orchestre (1ère partie). Avec Huguette Dreyfus, Laurence Janot, Jean-Pierre Furlan, l'Orchestre national du Capitole de Toulouse. Concert champêtre (75 min). 6486352
0.40 Fort Boyard (rediff.). 2.10 Savoir plus santé (rediff.). 3.05 L'Ecran devant soi. 4.00 Paysans, la vie en prime.

France 3

12.40 Journal, Météo des plages.
13.03 Keno.
13.05 Les Quatre Dromadaires.
14.00 Matlock. Les docteurs. Série.
14.55 Sport dimanche. Tiercé ; 15.20, Triathlon : France Iron Tour ; 16.30, Cyclisme à Zurich : Grand *Prix de Plouay.*
17.55 Les deux font la loi. Fou de rage. Série.
18.20 Y a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information, *19.08, Journal régional.*
20.10 Benny Hill.

20.50

LA GUERRE DES POUX
Téléfilm de Jean-Luc Trotignon (85 min). 344826

22.15 Les Enfants du juge. Série. *Mourad et Christian* (55 min). 7374081
23.10 Journal, Météo.

23.35

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE ■ ■
Film de Vincente Minnelli avec Robert Mitchum, George Peppard (1960, v. o., 148 min). 59768536
L'héritier d'un domaine texan, dont les parents sont désunis, découvre que son meilleur ami est son demi-frère illégitime, né d'une maîtresse de son père. Un mélodrame minnellien, de la même veine que Comme un torrent *(1988).*

La Cinquième

12.00 L'Esprit du sport. L'esprit du surf : histoire du surf des neiges [5/5].
13.00 Jimbô. 13.30 Teva. Le peuple Jaguar. 14.30 Autour des festivals. Autour de la nature. 15.30 Les Lumières du music-hall. Charles Trenet. 16.00 Les Grandes Familles. [4/4] Feuilleton. 17.30 Aristote Onassis, le nabab grec. 18.30 Va savoir.

Arte

19.00 Premiers Comiques. Les Pilules merveilleuses (1910) ; Polidor change de sexe (1918) ; Mésaventures d'un veston (1907, 30 min). 9623
19.30 Maestro. Magazine. Pavarotti et Abbado à Ferrare (60 min). 8246
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : JACQUES BREL
conçue par Claude-Jean Philippe.

20.46 Quand on n'a que l'amour. Documentaire *de Claude-Jean Philippe* (69 min). 100283535
Le Plat Pays, Jef, Ces gens-là, Les Vieux, Ne me quitte pas, *sont quelques unes des chansons interprétées sur scène par Jacques Brel pour un récital intime.*
21.55 La Vie à mille temps. Documentaire de Claude-Jean Philippe (60 min). 2499913
Portrait d'un homme à qui il apparaissait comme « insensé de ne pas se montrer timide vis-à-vis de quoi que ce soit de vivant » *et pour qui* « désespérer n'est pas une chose triste ».
22.55 Les Risques du métier ■ *Film d'André Cayatte avec Jacques Brel, Emmanuelle Riva* (1967, 105 min). 834150
0.30 Métropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Balade slovaque ; Satprem ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : P comme professeur (1) (rediff., 60 min). 8764463 1.30 Le Canapé rouge. Dialogues burlesques sur canapé. Série. 2.00 Court-circuit. Joyride, court métrage britannique de Jim Gillespie, avec Christopher Fulford, Franck Gallagher (1995, v.o., rediff., 10 min). 6655573 2.10 Oiseaux de nuit-contes du soir. Préservatif-story. Court métrage néerlandais d'Alec Behrens et Marijin Muijser (1996, rediff., 15 min). 5307192

M 6

12.40 Ma sorcière bien-aimée. Série.
13.15 Le Rapt de Charles Lindbergh Junior. Téléfilm de Buzz Kulik (141 min). 79243159
15.50 Motocyclisme. Grand Prix des nations.
16.50 L'Aventurier. Série.
17.05 Agence Acapulco. Le tournoi. Série.
18.55 *Models Inc.* Série. Retour au bercail.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine. Flip, le laboratoire flottant ! Epaves, amphores et sous-marin. L'église Notre-Dame de Dresde. Ports en miniatures. Le TGV des mers.
20.35 et 1.00 Sport 6.

20.45

CAPITAL
Magazine d'Emmanuel Chain. Spécial été. Restaurants et palaces : le business des étoiles. Invité : Christophe Lambert (115 min). 807150

22.50 ▶ Culture pub. Spécial Mexique.

23.25

INVITATIONS ÉROTIQUES
Téléfilm de Servais Mont (90 min). 6284252
A quelques semaines d'une importante exposition, un peintre en mal d'inspiration reçoit une lettre mystérieuse lui proposant de participer à un jeu érotique. Une idée qui semble émoustiller la femme de l'artiste...

1.10 Sport 6. Magazine.
1.20 Motocyclisme. Grand Prix des nations.
2.20 Best of 100% nouveautés. Musique. 3.40 Girls de Paris. Documentaire. 4.10 La Saga de la chanson française. Documentaire. Charles Trenet. 5.35 Ceylan-Maldives. Documentaire. 6.25 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 Les Sept Péchés capitaux. L'avarice (30 min). 916701
13.05 C'est pas le 20 heures : le zapping. Magazine (25 min). 5259401
13.35 Dossier fatal. Téléfilm de Leif Magnusson (101 min). 8098781
15.20 *Billard artistique.* Trophée Canal+ 1996.
▶ En clair jusqu'à 16.55
16.10 Les Superstars du catch.
17.00 Tennis. US Open.
17.25 Le Tour VTT. Sport.
18.00 Les Indians II. Film de David S. Ward (1994, 101 min). 540807
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.40 Flash d'information.
19.45 Ça cartoon.

20.35

GÉNÉRATION 90
Film de Ben Stiller (1994, 95 min). 775828
Le désarroi des hommes et femmes dont l'âge tourne autour de 25 ans, à cause de la crise économique et de la hantise du sida.

22.10 Flash d'information.

22.15

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (150 min). 1077565
Thierry Gilardi présente, comme l'année dernière, les meilleurs moments des championnats étrangers, rendus plus attractifs par l'arrivée d'un bon nombre de nos meilleurs joueurs.

0.45 Tennis. En direct. Septième journée de l'US Open Flushing Meadow.
6.45 Surprises (13 min).

Radio

France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. (rediff.). Transcriptions javanaises.
22.25 Poésie sur parole. Paul Claudel (6).
22.35 Le Concert. Les Grands Maîtres du Baloutchistan. Musiques traditionnelles du Pakistan. Concert enregistré au Théâtre *de la Ville le 6 juin.*
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières ; Rub a dub dub ; Rémanences ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). 1973 : la naissance de Libération, les limites d'un rêve ; 2.01, Le cinéma japonais ; 2.52, Musique de la liberté : Jamaïque ; 3.02, Le Bon Plaisir de Robert Franck ; 6.01, La diaspora noire (2).

France-Musique

19.35 France-Musique l'été. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de l'Opéra national de Finlande, par le Petit Choeur Tapiola, le Finnish Chamber Singers et l'Orchestre Symphonique de la Radio finlandaise, dir. Esa-Pekka Salonen : Œuvres de Stravinsky : Symphonie pour instruments à vent ; Symphonie en ut Majeur ; Symphonie de psaumes ; Symphonie en trois mouvements.
22.00 Semaine Mozart. Concert donné le 29 janvier, à la grande salle du Mozarteum, par le Quatuor Hagen, Lukas *Hagen et Rainer Schmidt,* violons, Veronika Hagen, alto, Clemens Hagen, violoncelle : Œuvres de Brahms, Mozart.
0.05 Akousma. Instantanés musicaux de Javier Alvarez, Augusto Mannis et Julio Viera : Sieve, de Moore ; Syrcos, de Teruggi, par le Summer Band (création), Florent Jodelet, percussions, Juan José Mosalini, bandonéon. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. *Hérodiade*, de Massenet, par la Chorale et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Plasson, Denize (Hérodiade), Studer (Salomé), Heppner (Jean), Hampson (Hérode).
22.50 Soirée lyrique... (Suite). Le chant français avant-guerre. Œuvres de Berlioz, Massenet, Gounod, Wagner, Charpentier, Duparc, Saint-Saëns et Chausson, interprétées par E. Calvé, P. Franz, G. Lubin, L. Pons, G. Thill, N. Vallin, A. Pernet, C. Panzéra, J. Luccioni et M. Teyte. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Grands reportages.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Résultats du Grand Jeu de l'Olympisme.
22.35 Malevil ■ ■ Film de Christian de Chalonges (1980, 120 min) 84332159

Planète

20.35 Millénium. [9/10] Les chemins du pouvoir.
21.30 Les Parois de la mémoire. Le K2.
22.00 *Vive le Tour !*
22.20 Femmes familles fanfares.
23.05 T'aves bachtalo.

Paris Première

21.00 Frantic ■ ■ *Film de Roman Polanski* (1987, v.o., 115 min) 60383389

22.55 Concert : Milton Nascimento. Enregistré au festival de jazz de Montréal, en 1990 (65 min). 18402642

France Supervision

20.30 Chère inconnue. Film de Moshe Mizrahi (1979, 95 min) 11203807
22.05 Around Jazz. Le jazz et la photographie.
23.05 Canoë-kayak.
0.35 Courses camarguaises.
1.50 Concerts classiques (95 min). 45303956

Ciné Cinéfil

20.30 Graine de violence ■ ■ Film de Richard Brooks (1955, N., v.o., 100 min) 7319807
22.10 Le Café du Cadran ■ Film de Jean Gehret (1946, N., 95 min) 55538456
23.45 Ne le criez pas sur les toits. Film de Jacques Daniel-Norman (1943, N., 95 min) 93457913

Ciné Cinémas

20.30 Ennemis intimes. Film de Denis Amar (1987, 95 min) 7318178
22.05 Les Guerriers de l'enfer ■ ■ Film de *Karel Reisz* (1977, v.o., 120 min) 18960338

Série Club

20.45 Commissaire Flemming : Amitiés dangereuses.
22.15 Jack Cutter. On ne change qu'une fois.
23.00 Code Quantum. Amours croisés.
23.45 Panique aux Caraïbes. Carnaval d'enfer.

Canal Jimmy

20.55 Le Meilleur du pire.
21.25 Father Ted. L'enfer.
21.50 La Semaine sur Jimmy.
22.05 New York Police Blues. Episode n° 63.
22.55 Sessions. If You're Happy And You Know it, Clap in Your Hands.
23.20 Friends. Celui qui avait un singe.

Eurosport

16.00 Cyclisme. En direct. Championnats du monde sur piste : sprint messieurs (finale), poursuite dames (finale) (210 min). 51772565
22.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Vancouver (Canada, 120 min). 368246
0.00 VTT (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Casque bleu. Film de Gérard Jugnot (1994, 125 min). Avec Gérard Jugnot. *Comédie.*

RTL 9

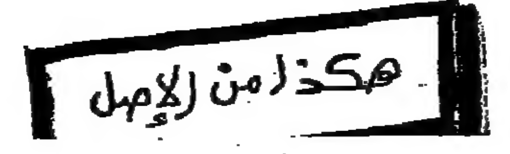
20.30 Futur immédiat - Los Angeles. Film de Graham Baker (1988, 95 min). Avec James Caan. *Fantastique.*
22.05 La Cité en feu. Film d'Alvin Rakoff (1978, 100 min). *Avec Henry Fonda. Aventures.*
0.00 Strictement personnel. Film de Pierre Jolivet (1985, 85 min). Avec Pierre Arditi. *Drame.*

TMC

20.35 Les Héros de Télémark. Film d'Anthony Mann (1965, 125 min). Avec Kirk Douglas. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'oeuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
DIMANCHE 1er - LUNDI 2 SEPTEMBRE 1996

M. Juppé souligne les « signes encourageants » qui devraient faire naître « la confiance »

Le pouvoir s'emploie à valoriser les chiffres du chômage et du commerce extérieur

POURQUOI bouder son plaisir ? Pourquoi ne pas goûter des indicateurs économiques qui donnent du réconfort ? Et pourquoi ne pas le faire savoir ? Surtout quand on a décidé de bouter le pessimisme hors des têtes pour le remplacer par cet *« optisme volontaire »* et cet *« esprit de conquête »* qui sont, maintenant, les maîtres-mots du président de la République, comme au bon temps de la campagne présidentielle. Jacques Chirac et son premier ministre se sont employés, vendredi 30 août, à surfer sur le solde du commerce extérieur et sur la baisse du chômage pour démontrer que la réalité économique ne correspond pas aux déclarations des oiseaux de mauvaises augures.

Après avoir passé trois heures à l'Elysée, en compagnie de M. Chirac, pour y faire un tour d'horizon des questions d'actualité, le premier ministre a rencontré, dans l'après-midi à Matignon, une vingtaine de journalistes pour procéder au même exercice afin de donner sa vision de la situation. Muni d'une petit note, Alain Juppé a fait le point sur les deux bonnes nouvelles de la journée qui, non seulement, sont des *« signes encourageants »* mais, de plus, sont de nature à faire naître la *« confiance »*.

Le recul du chômage, d'abord. Bien sûr, *« il serait imprudent de crier victoire »* car *« cette évolution résulte de facteurs conjoncturels »*. Le président, toutefois, n'a-t-il pas déclaré que *« cela doit être souligné comme un fait positif »* ? Certes, il y a des plans sociaux en préparation mais, en 1995, les licenciements collectifs ont marqué une diminution de 25 % par rapport à 1994 et de 40 % sur 1993, assure M. Juppé. Quant au commerce extérieur, il offre un *« bon résultat »* au premier semestre qui s'ajoute à la maîtrise de l'inflation – *« certains découvrent les bienfaits de la hausse des prix »*, ironise le premier ministre –, à l'augmentation de la production industrielle en juin, à la baisse des dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie de 0,3 % en juillet par rapport à juin – *« l'objectif de hausse de 2,1 % pour 1996 pourra être tenu »*, affirme-t-il – et au frémissement des mises en chantier de logements.

« Ce n'est pas encore la reprise forte et durable que nous attendons, mais ce n'est pas la déprime, la récession ou la dépression » dont certains parlent, en voulant faire croire, s'irrite M. Juppé, que le pays vit *« la crise la plus grave depuis je ne sais pas combien de temps »*.

Cela est faux, martèle-t-il : *« Nous sommes en croissance faible, mais en croissance. »* Mieux encore, le premier ministre a maintenant la certitude que le projet de loi de finances pour 1997 respectera le critère de Maastricht concernant le taux maximum de 3 % des déficits publics par rapport au PIB (après 4 % en 1996) pour parvenir à la monnaie unique. *« Nous serons au rendez-vous »*, a-t-il affirmé, ce qui, à l'en croire n'était pas gagné d'avance : *« Nous sommes arrivés dans une situation de quasi-faillite. Nous n'étions pas du tout dans la plaque pour l'Union économique européenne »*.

D'ores et déjà, M. Juppé assure que les allègements fiscaux promis pour l'an prochain atteindront *« au moins 20 milliards net »*, ce qui signifie qu'il s'agit d'un solde entre des hausses et des baisses. Conclusion : *« Tout est bouclé »* pour le budget et pour le plan de financement de la Sécurité sociale.

FERMETÉ

A ces nouvelles anti-morosité, le premier ministre a ajouté la fermeté dont il veut faire preuve en Corse. *« Les nationalistes défient l'Etat en ce moment »*, a-t-il dit, en rangeant François Santoni, secrétaire général de *A Cuncolta*, vitrine légale du FNLC-Canal historique, dans cette catégorie, pour avoir annoncé le rupture prochaine de la trêve des attentats.

« L'Etat ne se laissera pas intimider », a précisé M. Juppé, avant de souligner que *« plusieurs auteurs de la vague d'attentas récente, notamment dans la région d'Ajaccio, ont été identifiés, interpellés et vont être déférés devant la justice »*.

Sur ce terrain, il affirme qu'il a *« la ferme intention de poursuivre dans cette voie-là »*, qu'il n'a *« jamais désavoué le ministre de l'intérieur »*, qu'il n'a *« jamais reçu personne du FLNC »* mais, qu'en revanche, il va rencontrer, le 4 septembre, les parlementaires de l'île pour s'assurer qu'ils sont toujours, eux aussi, sur *« cette ligne »*. Le message était sans doute destiné à José Rossi, président du conseil général de Corse-du-sud, qui, précisément, a émis des doutes sur la méthode.

A propos de méthode, M. Juppé a indiqué que *« quelques dispositions législatives et réglementaires »* seront prises pour aménager les lois Pasqua et qu'*« un texte sera présenté à l'automne au Parlement »* sur l'intensification de la répression du travail clandestin. Pour le reste, le premier ministre a voulu ignorer les démarches de Françoise Hostalie, qui n'est pas mandatée par lui – *« Elle est inspecteur d'académie, je crois »* –, en direction des sans-papiers. Inspectrice de l'académie de Paris, Mme Hostalier fut secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement scolaire dans le premier gouvernement Juppé.

Olivier Biffaud

M. Chirac dénonce « ceux qui sapent le moral des Français »

Jacques Chirac a fustigé, vendredi 30 août, *« ceux qui sapent le moral des Français »*, car ils prennent la *« lourde responsabilité »* de *« rendre plus difficile notre redressement »*. Le président de la République a fait cette déclaration lors d'un déplacement impromptu à Jouy-en-Josas (Yvelines), où le CNPF organisait un forum dans le cadre de sa campagne pour l'emploi des jeunes. *« Vous êtes l'un des témoignages de la France qui se bat. Vous êtes l'antidote au pessimisme »*, a lancé M. Chirac aux personnes présentes, avant de condamner ceux *« qui distillent le poison du scepticisme, qui se gargarisent de prévisions toujours plus alarmistes et qui n'ont peut-être pas conscience que, par là même, ils découragent les Français »*. Il s'est étonné qu'on ne dise *« pas assez »* que *« tout ne va pas si mal »* en France.

« Notre pays doit aujourd'hui se redresser pour faire face à ses responsabilités, pour solder ses erreurs. C'est toujours pénible, c'est toujours difficile, mais cela ne justifie pas le pessimisme », a-t-il conclu.

M. Tapie n'a pas encore démissionné de l'Assemblée

Polémiques autour du film de Claude Lelouch

LE SECRÉTARIAT général de l'Assemblée nationale n'avait toujours pas reçu, vendredi 30 août en fin d'après-midi, de lettre de démission de Bernard Tapie, député (République et Liberté) de la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône (Gardanne). *« En France, on ne peut pas être en même temps artiste de cinéma et partie prenante dans la vie politique nationale. C'est pour cela que je ne serai plus député au moment où le film sera dans les salles »*, avait déclaré M. Tapie lundi 26 août sur Europe 1, quarante-huit heures avant la sortie du film de Claude Lelouch *Hommes, femmes : mode d'emploi*, dont il est l'un des interprètes. Or le film est à l'affiche depuis mercredi 28 août. Il ne lui reste donc que quelques jours pour devancer le Conseil constitutionnel : celui-ci doit statuer, dans la première semaine de septembre, sur la déchéance du mandat national de M. Tapie, à la suite de la décision du tribunal de commerce de Paris, qui a prononcé sa liquidation personnelle le 14 décembre 1994. M. Tapie entend toutefois conserver son siège au Parlement européen, pour lequel la procédure de déchéance est plus complexe et plus longue.

De son côté, Claude Lelouch, présentant vendredi 30 août *Hommes, femmes : mode d'emploi* à Rennes, et après avoir excusé l'absence imprévue de Bernard Tapie, qui avait *« un problème plus grave que de venir présenter son film dans une ville de province »*, a estimé que les critiques font *« mal leur métier »* en ce qui le concerne, et a précisé qu'il *« repère très vite les cons »*. Il reproche à la critique de ne pas être *« objective »*. Selon le réalisateur de *Hommes, femmes : mode d'emploi*, *« seul le public peut juger, car il joue à 100 % avec son plaisir »*. Présente, son épouse Alexandra Martines s'en est pris avec colère aux journalistes qui *« savent ce qu'il faut écrire pour faire plaisir à leur rédacteur en chef »*.

Tandis qu'à Rennes Claude Lelouch se livrait à un exercice de détestation de la critique et de célébration de Bernard Tapie, *« un extraterrestre doté d'une intelligence hors normes »*, à Venise, la présence de son film à la Mostra (il sera proposé en soirée mercredi 4 septembre) suscitait un débat, lancé par le producteur Marin Karmitz, qui a dit sa *« honte »* de voir accueilli au festival un film *« irresponsable sur l'irresponsabilité »*, faisant de Tapie *« une star qui représente la France »*. Karmitz a été contredit par Daniel Toscan du Plantier et Jean-Claude Carrière, mais sa démarche a séduit le réalisateur allemand Volker Schlöndorff, qui apprécie *« que quelqu'un ose donner son opinion au lieu de tout accepter, comme c'est souvent le cas »*.

M. Le Pen : « Oui, je crois à l'inégalité des races »

LA GRANDE-MOTTE
de notre envoyée spéciale

Jean-Marie Le Pen n'aime pas que certaines vérités éclatent. Il l'a montré, une fois encore, lors de la conférence de presse organisée, vendredi 30 août, pendant l'université d'été du Front national. Un journaliste venait en effet de lui fournir la preuve que l'Aencre, une librairie spécialiste d'ouvrages néonazis, était représentée dans les locaux de l'université du parti d'extrême droite. L'un de ses dépliants proposait notamment des aquarelles d'Adolf Hitler et expliquait le plus simplement du monde qu'*« Adolf Hitler fut, avant de suivre le destin militaire et historique qu'on lui connaît, un peintre talentueux »*. Figurait également une citation d'Arno Breker affirmant qu'*« Hitler était mû avant tout par l'amour de la poésie... S'il voulait prendre des villes, c'était d'abord par passion de la beauté »*. Colère du président du FN, qui depuis quelque temps tente de donner une image de respectabilité à son mouvement.

Ses militants, eux, n'avaient pourtant rien trouvé à redire. Tout comme d'ailleurs ils n'ont rien trouvé de choquant, bien au contraire, aux déclarations de M. Le Pen, toujours lors de cette conférence de presse, sur l'existence d'une inégalité des races. Quelques minutes auparavant, le délégué général du parti, Bruno Mégret, venait d'affirmer à la tribune que seul *« le retour à la conscience de la supériorité de la civilisation française »* peut amener *« le redressement, le retour à notre identité, à nos traditions, à nos valeurs »*. Il avait ajouté : *« Nous n'avons aucun complexe à nous faire, notre modèle de civilisation est bien supérieur à celui des Etats-Unis d'Amérique, bien supérieur à celui de ces peuplades qui voudraient aujourd'hui nous coloniser. »*

Interrogé sur cette *« supériorité »*, M. Le Pen a aussitôt renchéri en déclarant qu'*« en mille cinq cents ans d'histoire, la France avait montré la supériorité de sa civilisation »*. *« On a été jusqu'à parler de l'absurde égalité des races, et si maintenant en plus il y a l'égalité des civilisations je ne sais pas jusqu'où nous ne descendrons pas »*, s'est-il exclamé en précisant clairement : *« Oui je crois à l'inégalité des races, oui, bien sûr, c'est évident. Toute l'histoire le démontre. »*

« MACHINATION POLITIQUE »

Lors de la conférence de presse, puis plus tard dans son discours prononcé en clôture du banquet organisé, après le désistement de la Maison des vins du Languedoc, dans un mas ami situé près d'Arles, le président du Front national a abordé divers points d'actualité. Parmi eux, les suites judiciaires de la profanation du cimetière de Carpentras. M. Le Pen n'en démord pas : celle-ci est une *« machination politique »*. Les jeunes qui ont avoué auraient été *« télécommandés »*. Quoi qu'il en soit, il nie tout lien avec le PNFE, Parti nationaliste français européen, et les auteurs de la profanation.

L'attitude du gouvernement dans l'affaire de l'occupation de l'église Saint-Bernard lui a fourni l'occasion de fustiger le président de la République, qu'il estime être le *« premier responsable »*. *« On ne discute pas avec des clandestins ; on les sanctionne ; on les expulse »*, clame M. Le Pen, qui estime que l'*« on a franchi un nouveau cran dans le processus d'immigration invasion »* en réagissant devant cette affaire comme l'a fait le gouvernement.

« Quand la crise est jointe à une politique d'immigration libre, à une politique de recul de l'Etat devant ses responsabilités d'ordre et de justice, il est certain que nous allons vers des convulsions dans notre pays », a ajouté le président du FN.

Christiane Chombeau

Cinq athlètes se partagent les lingots du Golden Four

FRANKIE FREDERICKS a battu le champion olympique du 200 mètres, Michael Johnson, vendredi 30 août au meeting d'athlétisme de Berlin. Ce succès, réalisé en 19 s 97, permet au sprinteur namibien, médaillé d'argent à Atlanta sur 100 et 200 mètres, d'empocher une partie des 2 à 3 kilos d'or attribués aux vainqueurs des quatre épreuves du Golden Four (Oslo, Zurich, Bruxelles et Berlin).

Frankie Fredericks devra partager ce pactole avec la championne olympique bulgare Stefka Kostadinova (hauteur), le Britannique Jonathan Edwards (triple saut), le Danois Wilson Kipketer (800 mètres) et l'Allemand Lars Riedel (disque). L'Américain Derrick Adkins, champion olympique du 400 mètres haies, a laissé échapper sa part en terminant troisième.

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : sept personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées, vendredi 30 août, dans un attentat contre un restaurant de Staouéli, près d'Alger, ont indiqué samedi les quotidiens *Liberté* et *Le Matin*.** Depuis la mi-juillet, plus d'une trentaine de personnes ont été tuées dans des attentats, imputés aux groupes islamistes armés, contre des lieux publics. – *(AFP)*

■ **CORSE : huit personnes, dont deux femmes, étaient toujours en garde à vue vendredi 30 août au soir à la suite d'une opération de police menée jeudi et vendredi à Ajaccio.** Au moins quatre d'entre elles devraient être déférées lundi devant la 1re section antiterroriste du parquet de Paris, saisie de la trentaine d'attentats commis en Corse depuis le 15 août.

■ **ÉLEVAGE : Jacques Chirac a affirmé, vendredi 30 août, à une délégation d'éleveurs de Charroux (Vienne), reçue à l'Elysée au terme d'une marche de vingt jours, qu'*« il ne les laissera pas tomber »*.** Vendredi, les agriculteurs français ont obtenu de la Commission européenne des mesures pour soulager le marché des *« broutards »*, ces veaux de huit à dix mois destinés à l'engraissement.

Le renflouement d'un morceau de l'épave du « Titanic » a échoué

« NOUS rentrons à la maison. » A bord du navire océanique français *Nadir*, samedi 31 août au matin, la voix d'un membre de l'équipage laisse poindre la déception. Vendredi, à 4 heures du matin (GMT), un tronçon de la coque du *Titanic* de 7 mètres de long et 5 mètres de large, et dont le poids est évalué entre 11 et 16 tonnes, a rompu les câbles qui le suspendaient à des ballons remplis de 20 m³ de gazole, un liquide plus léger que l'eau.

Le sous-marin de poche *Nautile*, de l'Institut français du pétrole, a été utilisé pour fixer ces ballons sur les hublots du tronçon. Ce dernier était parvenu à environ 60 mètres de la surface et l'opération de hissage sur le pont du *Jim-Killabuck*, un navire spécialisé dans le relevage des ancres, avait commencé. Mais la mer agitée a eu raison de la résistance des câbles en nylon. Et le morceau du *Titanic* est retourné se poser à 3 800 mètres de profondeur, près du reste de l'épave qui gît au large de Terre-Neuve. *« L'opération est réalisable, mais il faudrait disposer de moyens de levage adéquats »*, a déclaré un membre de l'équipage du *Nadir*. Pour lui, le *Jim-Killabuck* ne possède pas les caractéristiques requises pour hisser à son bord une telle masse. Un porte-parole de RMS Titanic, Marty Burke, a laissé entendre que le poids du tronçon de coque remonté près de la surface pourrait être supérieur aux 16 tonnes estimées.

L'expédition, qui a duré un mois et a coûté 5 millions de dollars, est abandonnée. *« Le* Titanic *n'est pas commode à ramener à la maison »*, a commenté George Tulloch, président de la société américaine RMS Titanic. L'opération, dont l'exploitation commerciale est très contestée aux Etats-Unis (*Le Monde* du 28 août), se solde par un échec qui renforce le mythe du *Titanic*, le navire « insubmersible » coulé le 15 avril 1912, causant la mort de 1 500 passagers.

Michel Alberganti

Tirage du *Monde* daté samedi 31 août 1996 : 466 135 exemplaires

Paramount Opera, dolby, 9e (47-42-56- Elsa Zylberstein, ...